



COMASE

Management Consulting

Avenue Paul Pastur 361
6032 Charleroi • Belgique
Tél : + 32 71 299 120
Fax : + 32 71 299 112



BRUXELLES ÉCONOMIE ET EMPLOI **SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES**

Evaluation of the European school fruit, vegetables and milk scheme implemented for schools located in the Brussels-Capital Region in 2017-2023

Executive Summary

COMASE, 2023

TVA BE 0442.365.431
RPM Charleroi
FORTIS : 260-0390301-42
DEXIA : 068-2314267-68
ING : 360-0484742-39
comase@groupecomase.com
www.groupecomase.com



1. INTRODUCTION

The purpose of this report is the evaluation of the European school scheme's impact on children implemented in the Brussels-Capital Region in 2017-2023.

The global evaluation of the program was based on a comparison between the results observed in 2022 (the end of the period of 6 years covered by the strategy) and the results of the study in 2019 which can be considered as a baseline.

2. METHODOLOGY

To evaluate that impact, an analysis plan has been drawn up according to a defined intervention logic. This analysis plan contains 14 evaluating questions categorized by 3 main streams: Relevance, consistency and effectiveness. 3 main methods have been deployed to collect data:

- **Data analysis provided by the Brussels administration in charge of the program (for the participation rate, quantities of delivered products, number and details about the educational measures, etc.) and data analysis from literature research.** Amongst this information, the data from the Public Health Survey conducted by the "Institut Scientifique de Santé Publique" in 2018 has been considered as a reference in terms of fruit, vegetables and dairy products daily consumption of children (from 0 to 14 years old).
- **Organization of workshops (self-administered by teachers) at schools dedicated to children who have been participating to the program in 2022-2023 (called the intervention group) and to children who have not been participating to the program (called the control group).** The results observed in the intervention group are compared with those observed in the control group so that the impact (the effectiveness) of the program on children can be evaluated. To collect information from children, several questions have been asked individually throughout a questionnaire. Those questions have been asked orally to youngest children (from 2,5 to 6 years old). The questions were related to their appreciation of fruit, vegetables and dairy products, their willingness to eat those products more frequently, their knowledge and awareness about sustainable food system and healthy nutrition. In total, the intervention group comprises 269 students ensuring a confidence interval of maximum 6,0%¹ and the control group represents 135 students ensuring a confidence interval of max. 8,4%.
- **Development of 3 online surveys** dedicated to (1) participant schools (which gathered 63 responses ensuring a confidence interval of max. 8,8%), (2) non-participant schools (61 responses ensuring a confidence interval of max. 11,9%) and (3) parents of participating children (167 responses ensuring a confidence interval of max. 7,6%).
- **Development of a qualitative survey** addressed to products suppliers (8 responses ensuring a confidence interval of max. 26%).

¹ All statistics have been based on a confidence level of 95%.



2.1. Limits of the methodology

Regarding the workshops, several limits need to be outlined. Firstly, the workshops were based on a voluntary approach from schools, there was no obligation to be part of the process. Therefore, the non-participating schools that have accepted to be part of the process are most likely the ones that are highly motivated by the topic. Within those schools, other similar initiatives (public ones or organized by their own) are put in place which probably increase the children awareness about sustainable food system and healthy nutrition. Moreover, because we haven't got many positive answers from schools, the sample of children doesn't ensure a perfect representativeness of the population since the control group comprises mainly children from 6 to 9 years old. Then, when replying to the questions, there are chances that children have influence on each other, especially the youngest ones. Finally, it is important to note that the estimations about food consumption are only based on children statements and not on a recorded system which would calculate precisely the consumed quantities of these products.

3. FINDINGS AND RECOMMENDATIONS

3.1. Relevance of the program

Based on figures from the Public Health Survey conducted in 2018, it has been demonstrated that the program is relevant for the Brussels-Capital Region. Indeed, the trends regarding the overweight and obesity problem among children in the Region are quite alarming. On top of that, even if the figures related to the daily consumption of fruit, vegetables and dairy products of young people in the Region are above the national averages, it appears that most children don't meet the WHO recommendations: only 15,5 % of them eat every day 5 portions of fruit and vegetables.

It is also noted that regional strategy doesn't target any specific group of children. However, studies have shown that a link exists between the socio-economic index and the daily recommended consumption of fruit and vegetables: a child with a higher socio-economic index is more likely to eat more regularly fruit and vegetables. This trend is also observed within the intervention group.

3.2. The participation

In general, schools support the objectives of the program, especially the one aiming at developing a healthy diet for young people. Most of the schools find the program consistent with the academic program. There is a significant difference in participation between the two components. Indeed, among the 559 schools listed in the categories eligible for the scheme, participation in the fruit and vegetable component averaged 21% (118) of all schools in the Region throughout the years, whereas it was only 2% (11) of all schools in the Region for the dairy component. From the second year of the scheme, we note a decrease in the number of establishments participating. A recovery is noted for the fruit and vegetable component from the year 2021-2022 (20%) but the participation rate does not reach its initial level of 30%. The participation rate for dairy products remains very low (2%) and has not returned to its initial level (4%).

3.3. Effectiveness of the program



The parents and the participating schools have noticed a positive evolution in terms of their children's knowledge about the benefits of a good diet and in terms of their awareness regarding sustainable food system. At home, even if the results are quite limited, families seem to purchase more regularly fresh and seasonal fruit and vegetables and have higher concerns about the origin and the production mode of the food products.

However, compared to the non-participating children, this positive evolution is not observed among the participating children. Indeed, outside the program, they don't seem to eat more fruit, vegetables and dairy products nor at higher frequency, they don't appreciate much more those products and they are not particularly aware of the sustainable food system nor about the link between health and food. In conclusion, it appears that the effectiveness of the program is currently really limited since it doesn't have much effects on children eating habits.

3.4. Improving participation and increasing achievement

It seems to increase participation as it has not been able to reach its initial level of 2017-2018. This is especially true for the dairy products component, which has a low participation rate. As we had already recommended during the 2017-2018 evaluation, in order to avoid the disappearance of the dairy products component, we suggest not splitting the program into two separate components involving twice as many administrative procedures, but rather to consider it as a single program offering schools the opportunity to distribute both fruit, vegetables and dairy products.

As administrative and financial management is the major obstacle to participation and the main reason why some schools have abandoned the program, we feel that the administrative management of the program and the procedures (registration, monitoring, validation, aid applications, etc.) need to be rethought. As we recommended during the 2017-2018 evaluation, a centralized public procurement should be set up. This approach is desired by half of the schools we interviewed. A dual approach, while also maintaining the possibility of introducing the public procurement through the schools (decentralized Public procurement), makes it possible to guarantee broad support according to the different sensitivities of the schools (maintaining management by the school, choice of producers, etc.). Centralization would allow a closer partnership with suppliers, which would facilitate administrative procedures and controls.

On the other hand, an increase in participation does not mean an effective impact on the results of the program.

In view of the inconclusive results, particularly with regard to the effects of the program on children's eating habits, we recommend that the program focus its efforts on increasing schools' achievements.

Here are some actions that we think should be implemented:



3.4.1. Product distribution

Since the program in its current form does not allow us to conclude that it has had any impact on children's eating habits, it seems necessary to consider how to continue the program. Indeed, by trying to ensure that every child from nursery to primary school benefits from the program, the program loses its intensity.

It is therefore necessary to reflect on the possible shape of the program, by intensifying its implementation.

Of course, an intensification of the program for all beneficiary children, through more frequent distribution of products and the implementation of more accompanying measures, would be ideal. However, it probably comes up against two resource constraints, both financial and human.

To address these constraints, it may be recommended to increase the intensity of the program over part of the nursery-primary cycle. During these years, the frequency of distribution would be increased, as would the accompanying measures. In this way, every child would pass through this intensified phase in the course of their school years, so that the universality of the approach underpinning the regional strategy would be preserved. Funding should also be reviewed to allow for this intensification with a smaller group of pupils.

Another vision could be to focus the program on schools with a low socio-economic index. Public health studies show that nutrition-related problems are correlated with the socio-economic level of families. The resources associated with the program could be allocated as a priority to schools attended by families with a lower socio-economic level, in order to strengthen the direct consumption of children with the most deficiencies in this area.

It should be remembered that, overall, the current program has a significant substitution effect: half of the parents indicate that on the day of the program's distribution they were already in the habit of giving their child a fruit or vegetable. Conversely, in 21% of cases, the child would not have received a snack in the absence of the program. A targeting program could reduce this substitution effect and concentrate resources on those children who benefit least from a healthy snack.

An experiment could be conducted to measure the results of such an approach. The results could be contrasted according to different levels of intensity.

Insofar as the program's objectives aimed for a change in eating habits, it would undoubtedly be appropriate to make strong adaptations in order to guarantee its impact. A benchmark of good practices at European level in order to identify practices that lead to convincing results seems necessary.



3.4.2. The lack of diversity of fruit and vegetables distributed

This issue had already been addressed in the previous evaluations. The distributions are mainly composed of apples (50%), pears (38%) and carrots (62%). From the schools' point of view, this restrictive list of eligible products is nonsensical: on the one hand, the main objective of the program is perceived by the schools as one of health promotion for children rather than one of strengthening the link between children and local/sustainable agriculture. On the other hand, the scheme is European and should therefore encourage the discovery of fruit and vegetables of European origin rather than being limited to local production.

The list of eligible products should therefore be revised to make the scheme more attractive in terms of product diversity by introducing other common fruits such as citrus fruits or bananas at certain times of the year.

3.4.3. Involvement of partners

It seems essential that the reinforcement of consumption at school goes hand in hand with a reinforcement of family habits. Parents must therefore be more involved if the program is to have a medium- or long-term effect. It also seems necessary to involve teachers by allowing them to benefit from the products. They are referents and examples for the children. It therefore seems coherent that they should be able to benefit from the products and consume them to set an example. The involvement of other health promotion actors can also be an asset.

3.4.4. Educational measures

We suggest proposing a list of speakers, pedagogical tools and good practices so that schools can easily implement accompanying pedagogical measures outside the school. It seems necessary to set up a specific budget to support the implementation of these pedagogical measures.

3.4.5. Federating existing initiatives

The multitude of food-related programs and their complementarity had already been highlighted during the 2017-2018 evaluation. A more integrated approach to the various public initiatives promoted by the "Good Food strategy" should be developed in order to strengthen their complementarity in terms of visibility and impact.

3.5. Simplify administrative procedures

Administrative procedures can be an obstacle to participation but also to the smooth implementation and therefore negatively impact on the renewal rate of schools that have encountered difficulties during the program. We therefore suggest simplifying registration and reporting procedures as much as possible, and simplifying administrative and financial



management by improving reimbursement times. This could be done via an integrated platform that would allow all exchanges between the administration and the schools to be dematerialized (registration, forms, supporting documents, communication) and would also make it easier for the administration to monitor the program.



COMASE

Management Consulting

Avenue Paul Pastur 361
6032 Charleroi • Belgique
Tél : + 32 71 299 120
Fax : + 32 71 299 112



BRUXELLES ÉCONOMIE ET EMPLOI **SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES**

Étude d'évaluation du programme européen à destination des écoles 2017-2023 en région de Bruxelles-Capitale

Rapport final

COMASE, mars 2023

TVA BE 0442.365.431
RPM Charleroi
FORTIS : 260-0390301-42
DEXIA : 068-2314267-68
ING : 360-0484742-39
comase@groupecomase.com
www.groupecomase.com



Table des matières

1	Introduction.....	10
1.1	Objet du rapport.....	10
1.2	Structure du rapport	10
2	Contexte de l'évaluation	12
2.1	Le contexte général	12
2.2	La stratégie régionale	13
3	Méthodologie	16
3.1	Démarche méthodologique	16
3.2	Elaboration d'un modèle de logique d'intervention	16
3.3	Plan d'analyse.....	19
3.4	Déroulement de la mission et les limites à l'évaluation.....	21
3.4.1	Analyse de données et sources documentaires.....	21
3.4.2	Les ateliers avec les enfants	23
3.4.3	Les enquêtes en ligne et entretiens qualitatifs	26
4	Analyse de la mise en œuvre du programme	28
4.1	Le taux de participation.....	28
4.1.1	Taux de participation.....	28
4.2	L'approvisionnement en produits	39
4.2.1	Les fournisseurs.....	39
4.3	La mise en œuvre de la distribution des produits.....	40
4.3.1	Mise en œuvre opérationnelle.....	40
4.4	La mise en œuvre des mesures pédagogiques d'accompagnement	48
5	Jugement évaluatif.....	52
5.1	Pertinence	52
5.1.1	Les objectifs du programme poursuivent-ils bien les enjeux et besoins identifiés sur le terrain en RBC ?.....	52
5.1.2	Le programme s'adresse-t-il effectivement aux enfants qui en ont le plus besoin ? ...	56
5.2	Cohérence	57
5.2.1	La stratégie de mise en œuvre du programme en RBC permet-elle son bon fonctionnement ?.....	57
5.2.2	L'approche décentralisée favorise-t-elle la mise en œuvre du programme ?	77
5.2.3	Dans quelle mesure le programme est-il cohérent avec les objectifs des programmes scolaires ?	79



5.2.4	Le programme est-il complémentaire avec d'autres actions régionales ou programmes similaires ?	81
5.3	Efficacité	83
5.3.1	Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à augmenter la consommation de fruits et légumes des enfants ?	83
5.3.2	Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à augmenter la consommation de produits laitiers des enfants ?	90
5.3.3	Le programme a-t-il permis de sensibiliser les enfants des bienfaits d'une alimentation saine ?	93
5.3.4	Le programme a-t-il permis de sensibiliser les enfants aux filières de production saines et durables ?	96
5.3.5	Le programme a-t-il permis de sensibiliser les enfants à la diversité des fruits, des légumes et des produits laitiers de saison ?	101
5.3.6	Dans quelle mesure le programme contribue-t-il à développer des pratiques alimentaires saines qui perdureront ?	104
5.3.7	Dans quelle mesure le programme a-t-il permis de renforcer les liens entre les consommateurs et les producteurs agricoles ?	111
5.3.8	Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à atteindre les objectifs globaux en matière de consommation de fruits, de légumes et de produits laitiers et d'impact sur la santé ?	112
6	Conclusions et recommandations	114
6.1	Conclusions	114
6.1.1	La participation	114
6.1.2	L'efficacité	115
6.1.3	La mise en œuvre du programme	118
6.1.4	La cohérence	119
6.2	Recommandations	120
6.2.1	Améliorer la participation et augmenter les réalisations	120
6.2.2	Simplifier les procédures administratives	123
7	Annexes	124



Liste des illustrations

Figure 1 : Logique d'intervention	18
Figure 2 : Taux de participation des établissements au volet fruits et légumes et au volet produits laitiers.....	28
Figure 3 : Taux de participation des implantations au volet fruits et légumes et au volet produits laitiers	29
Figure 4 : Taux de participation des écoles francophones.....	29
Figure 5 : Taux de participation des écoles néerlandophones.....	29
Figure 6 : % établissements inscrits au volet fruits et légumes selon le type d'enseignement.....	31
Figure 7 : % établissements inscrits au volet produits laitiers selon le type d'enseignement.....	31
Figure 8 : Répartition des écoles francophones selon l'indice socio-économique	35
Figure 9 : Répartition des écoles francophones participantes au volet fruits et légumes selon l'indice socio-économique, moyenne des années de 2017-18 à 2022-23.....	36
Figure 10 : Répartition des écoles francophones participantes au volet produits laitiers selon l'indice socio-économique, moyenne des années de 2017-18 à 2022-23.....	36
Figure 11 : Répartition des écoles néerlandophones selon l'indice socio-économique	37
Figure 12 : Répartition des écoles néerlandophones participantes au volet fruits et légumes selon l'indice socio-économique, moyenne des années de 2017-18 à 2022-23	37
Figure 13 : Répartition des écoles néerlandophones participantes au volet produits laitiers selon l'indice socio-économique, moyenne des années de 2017-18 à 2022-23	38
Figure 14 : Participation effective pour l'ensemble du programme de 2017-2018 à 2021-2022.....	38
Figure 15 : Participation effective par volets de 2017-2018 à 2021-2022	39
Figure 16 : Quantités de fruits et légumes distribués de 2017-2018 à 2021-2022.....	40
Figure 17 : taux de fruits et légumes, de 2017-18 à 2021-22.....	41
Figure 18 : Répartition des produits distribués par types de culture.....	41
Figure 19 : Moyenne du nombre de produits différents proposés par établissement, de 2017-18 à 2021-22.....	43
Figure 20 : Variétés de fruits distribués de 2017-18 à 2021-22	43
Figure 21 : Variétés de légumes distribués de 2017-18 à 2021-22	44
Figure 22 : Quantités de fruits et légumes livrés par enfant.....	44
Figure 23 : Quantités de produits laitiers distribués de 2017-2018 à 2021-2022.....	45
Figure 24 : taux de produits laitiers, de 2017-18 à 2021-22	45
Figure 25 : Répartition des produits distribués par types de culture.....	46
Figure 26 : Quantité de produits laitiers livrés par enfants	46
Figure 27 : Nombre de MEA mise en œuvre en moyenne par établissement.....	48
Figure 28 : Nombre moyen de MEA par élève pour les années 2017-2018 à 2021-2022	48
Figure 29 : Pourcentage de mesures pédagogiques impliquant un intervenant externe.....	49
Figure 30 : Types de mesures pédagogiques mises en place par les établissements, moyenne des années 2017-2018 à 2021-2022.....	49
Figure 31 : Types de mesures pédagogiques mises en place par les établissements selon le volet fruits et légumes ou le volet produits laitiers, moyenne des années 2017-2018 à 2021-2022	50



Figure 32 : Efficacité des mesures pédagogiques d'accompagnement selon les écoles participantes	50
Figure 33 : Éléments susceptibles d'améliorer l'efficacité des mesures d'accompagnement, selon les écoles.....	51
Figure 34 : % enfants de 6 à 14 ans qui consomment la quantité recommandée, à Bruxelles	52
Figure 35 : % enfants de 6 à 14 ans qui consomment la quantité recommandée - comparaison et évolution.....	53
Figure 36 : Distribution de la population selon la fréquence de consommation de produits laitiers ou de substituts à base végétale enrichis au calcium, Région de Bruxelles-Capitale et dans les autres régions du pays.....	54
Figure 37 : Degré d'information des écoles participantes	57
Figure 38 : Degré d'information des écoles non participantes	58
Figure 39 : degré d'information des parents quant au programme	58
Figure 40 : Sources d'information des parents quant au programme	59
Figure 41 : Degré de satisfaction des écoles participantes quant aux moyens de communication mis en place par la Région de Bruxelles-Capitale	60
Figure 42 : Degré d'adhésion des écoles participantes aux objectifs du programme	61
Figure 43 : Degré d'adhésion des écoles non participantes aux objectifs du programme	61
Figure 44 : Raisons de la participation des écoles au programme.....	62
Figure 45 : Raisons de la non-participation des écoles au programme	62
Figure 46 : Raisons qui ont poussé les écoles à abandonner le programme	63
Figure 47 : Difficultés relatives à l'approvisionnement en produits	64
Figure 48 : Difficultés relatives à la distribution.....	64
Figure 49 : Difficultés administratives et financières	65
Figure 50 : Eléments permettant d'améliorer l'efficacité et la complémentarité des mesures d'accompagnement avec la distribution de produits.....	68
Figure 51 : Difficultés rencontrées en termes de mesures pédagogiques d'accompagnement, (sur une échelle de 0 à 10)	69
Figure 52 : Implication effective des partenaires dans la mise en œuvre du programme, sur une échelle de 1 à 5	70
Figure 53 : Implication des partenaires dans le programme	70
Figure 54 : Satisfaction de l'implication des partenaires, sur une échelle de 1 à 5	71
Figure 55 : Score concernant l'implication des parents, en tant que participant ou acteur bénévole pour différents éléments du programme (score de 1 à 5, 1= par du tout impliqué, 5= tout à fait impliqué)	72
Figure 56 : Score concernant la satisfaction des parents concernant leur implication pour différents éléments du programme (score de 1 à 5, 1 = tout à fait insatisfait, 5= tout à fait satisfait).....	73
Figure 57 : Appréciation du programme par les écoles participantes (sur une échelle de 1 à 5, 5 étant le mieux).....	74
Figure 58 : Préférences des écoles quant à l'organisation du marché.....	77
Figure 59 : Capacités pour les écoles participantes d'intégrer certains critères dans la mise en œuvre du programme.....	77
Figure 60 : Profil du responsable de la mise en œuvre du programme au sein de l'établissement.....	78
Figure 61 : Autres initiatives publiques mises en œuvre par les écoles participantes.....	79
Figure 62 : Initiatives mises en œuvre par les écoles non participantes.....	80



Figure 63 : Complémentarité des autres initiatives publiques avec le programme pour les écoles participantes.....	80
Figure 64 : Complémentarité des initiatives publiques pour les écoles non participantes	80
Figure 65 : Complémentarité du programme avec les programmes scolaires pour les écoles participantes.....	81
Figure 66 : Complémentarité du programme avec les programmes scolaires pour les écoles non participantes.....	81
Figure 67 : Autres pratiques propres aux établissements participants au programme.....	82
Figure 68 : Pratiques propres aux établissements non participants au programme	82
Figure 69 : Répartition des écoles selon la proportion d'élèves qui consomment effectivement les fruits et légumes lors des distributions	85
Figure 70 : Perception des écoles participantes quant à l'évolution positive de consommation de fruits et légumes des élèves en dehors de la période de distribution	86
Figure 71 : Depuis la mise en œuvre du programme ou ces dernières années, les enfants réclament-ils plus souvent des fruits et légumes ?	86
Figure 72 : Évolution, en pourcentage d'élèves, de la consommation des fruits et légumes des enfants avant et après le programme selon les parents d'élèves.....	88
Figure 73 : Répartition des écoles selon la proportion d'élèves qui consomment effectivement les produits laitiers lors des distributions.....	91
Figure 74 : Point de vue des écoles participantes et non participantes sur l'évolution des réclamations des enfants quant aux produits laitiers.....	92
Figure 75 : Conscience des enfants d'avoir fait partie d'un programme visant à augmenter durablement leur consommation de produits, réponses des parents	93
Figure 77 : Perception des écoles participantes quant à l'intérêt des élèves pour le mode de production et l'origine des produits.....	97
Figure 78 : Perception des écoles non participantes quant à l'intérêt des élèves pour le mode de production et l'origine des produits.....	98
Figure 79 : Perception des parents quant à l'intérêt des enfants pour le mode de production et l'origine des produits.....	98
Figure 80 : Perception des écoles participantes quant à l'intérêt des élèves pour la qualité des produits	101
Figure 81 : Perception des écoles non participantes quant à l'intérêt des élèves pour la qualité des produits	101
Figure 82 : Perception du programme par les enfants, selon les parents	104
Figure 83 : Perception des parents quant à l'expérience ressentie par les enfants en lien avec les fruits et légumes distribués au cours du programme, tableau 1	104
Figure 84 : Perception des parents quant à l'expérience ressentie par les enfants en lien avec les fruits et légumes distribués au cours du programme, tableau 2	105
Figure 85 : Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à modifier les pratiques alimentaires des enfants ? (Selon les parents)	105
Figure 86 : Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à modifier les pratiques alimentaires des familles, du point de vue des achats ? (selon les parents).....	106
Figure 87 : Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à modifier les pratiques alimentaires des familles, du point de vue de la mise à disposition ? (selon les parents)	106



Figure 88 : Effet de substitution et collations données par les parents aux enfants	107
Figure 89 : Evolution de la composition des collations – écoles participantes	108
Figure 90 : Depuis la mise en œuvre du programme ou ces dernières années, les enfants réclament-ils plus souvent des fruits et légumes ?	108
Figure 91 : Depuis la mise en œuvre du programme ou ces dernières années, les enfants réclament-ils plus souvent des produits laitiers ?	109
Figure 92 : Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à modifier les pratiques alimentaires des familles, du point de vue de la conscientisation ? (selon les parents)	111



Liste des tableaux

Tableau 1 : Schéma méthodologique.....	16
Tableau 2 : Questions évaluatives.....	19
Tableau 3 : Description globale de l'échantillon des ateliers.....	24
Tableau 4 : Répartition des réponses aux ateliers par indices socio-économique	25
Tableau 5 : Répartition entre les écoles francophones et néerlandophones de l'échantillon	26
Tableau 6 : Nombre d'enfants inscrits au volet fruits et légumes	30
Tableau 7 : Nombre d'enfants inscrits au volet produits laitiers	30
Tableau 8 : % établissements inscrits au sein de chaque réseau d'enseignement, pour le volet fruits et légumes	32
Tableau 9 : % établissements inscrits au sein de chaque réseau d'enseignement, pour le volet produits laitiers.....	32
Tableau 10 : Nbr et % d'écoles inscrites au volet fruits et légumes par communes et par années.....	33
Tableau 11 : Nbr et % d'écoles inscrites au volet produits laitiers par communes et par années	33
Tableau 12 : Pourcentage de fruits et légumes distribués par périodes	41
Tableau 13 : Pourcentage de fruits et légumes distribués par périodes	45
Tableau 14 : Fréquence de consommation des fruits, des légumes et des jus 100% pur	53
Tableau 15 : Recommandations concernant la consommation de produits laitiers pour les enfants de 3 à 18 ans.....	53
Tableau 16 : Consommation habituelle de lait, de produits laitiers (à l'exception des fromages) et de produits à base de soja (en g par jour) au sein de la population, Belgique	55
Tableau 17 : Consommation habituelle de fromage (en g par jour) au sein de la population, Belgique	55
Tableau 18 : Part des fruits et légumes distribués non consommée par les enfants	84
Tableau 19 : Consommation de fruits et légumes : rappel des 24 heures et fréquence hebdomadaire	87
Tableau 24 : Part des produits laitiers distribués non consommée par les enfants	90
Tableau 27 : Réponses aux questions sur l'impact de l'alimentation	94
Tableau 28 : Estimation, par les écoles participantes, de la part de produits distribués issus d'une production locale.....	96
Tableau 29 : Estimation, par les écoles participantes, de la part de produits distribués issus d'un circuit court	96
Tableau 30 : Estimation, par les écoles participantes, de la part de produits distribués issus de la production Bio.....	97
Tableau 31 : réponses aux questions sur les filières de production	99
Tableau 17 : réponses des enfants aux questions portant sur leur sensibilisation à la diversité des produits agricoles.....	102
Tableau 33 : réponses des enfants aux questions relatives à l'évolution de leurs pratiques alimentaires	110



Liste des abréviations

FEAGA : Fonds Européen agricole de garantie

FR : francophone

IBSA : Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

IHH : Indice Hirschman-Herfindahl

ISP : Institut scientifique de Santé publique

NL : Néerlandophone

ONE : Office de la Naissance et de l'Enfance

OPW : Organisme Payeur de Wallonie

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

P.O. : Pouvoir organisateur (de l'école)

RBC : Région de Bruxelles Capitale

SPF : Service Public Fédéral

SPRB : Service Public Régional de Bruxelles

UE : Union Européenne



1 Introduction

1.1 Objet du rapport

Cette évaluation porte sur le « Programme européen en faveur de la consommation de fruits, de légumes et de produits laitiers dans les écoles » mis en place en Région de Bruxelles-Capitale. Le Règlement (UE) n°1308/2013 du Parlement et du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur agricole, en ses articles 23 et 26, donne la possibilité aux États membres, sur base volontaire, de mettre en place deux programmes en faveur de la consommation de fruits, de légumes et en faveur de lait et de produits laitiers dans les écoles.

A partir de l'année scolaire 2017-2018, les deux programmes initialement distincts ont été remplacés par **un programme unique** instauré par le règlement (UE) 2016/791 du Parlement européen et du Conseil. Cette décision est motivée par le fait qu'une approche unifiée permet de maximiser les effets de la distribution et d'améliorer l'efficacité de la gestion.

L'article 8 §2 et §3 du règlement d'exécution 2017/39 et l'article 9 §2 et §3 du règlement délégué 2017/40 imposent notamment aux États membres l'élaboration d'**un rapport d'évaluation du programme à l'issue de 5 années scolaires de mise en œuvre**. La période couverte sera donc du 1^{er} août 2017 au 31 juillet 2022. L'évaluation couvre principalement la cohérence et l'efficacité du programme. Sa pertinence et son efficience sont également abordées. Elle comprend également des conclusions et formule des recommandations pour les années à venir.

Le présent rapport d'évaluation a deux objectifs :

Premièrement, étudier l'impact et les résultats du programme à destination des écoles pour les années 2017 à 2022. L'objectif est donc de comparer et d'évaluer dans quelle mesure le programme a un impact sur le comportement alimentaire des enfants et, par extension, sur les habitudes alimentaires des familles.

Deuxièmement, analyser les perspectives futures pour Bruxelles Economie et Emploi en termes de politique publique.

1.2 Structure du rapport

Le chapitre 2 présente la stratégie régionale. Il rappelle également les exigences du cahier des charges, l'objet et la portée de l'évaluation. Le chapitre 3 décrit la méthodologie d'évaluation utilisée, les sources de données utilisées et les méthodes de collecte de l'information. Il précise également les limites de l'exercice.

Les réponses aux questions d'évaluation sont présentées au chapitre 4 ; dans un premier temps, les réponses aux questions se rapportant à la cohérence interne et externe du programme sont



apportées ; ensuite l'efficacité est examinée. Enfin, les conclusions et les recommandations sont présentées au chapitre 5.



2 Contexte de l'évaluation

2.1 Le contexte général

Selon le programme Santé de l'Union Européenne¹, au cours des dernières années, la consommation de fruits, de légumes et de produits laitiers a diminué.

Face à ce constat, principalement rencontré parmi les plus jeunes qui ont tendance à privilégier les aliments hautement transformés et qui sont par ailleurs souvent riches en sucres, sel, matières grasses ou additifs ajoutés, et à l'augmentation de la prévalence de l'obésité, les initiatives au niveau international se développent et portent sur trois types d'expériences :

- 1) Favoriser l'offre de fruits, de légumes et produits laitiers dans les cantines scolaires, à l'image du programme « Farm to school » au Michigan, du programme « Child Nutrition Programs » et plus spécifiquement « The Special Milk Program » aux Etats-Unis, ou bien par la voie des distributeurs ;
- 2) Organiser des activités de jardinage au sein des écoles ;
- 3) Proposer un fruit ou un légume ou un produit laitier, lors des pauses, expérience suivie notamment au Danemark et en Norvège pour les fruits et légumes et en Chine pour le lait cru (programme NIPRCES² lancé en 2012) ou encore le « School Milk Project » en Angleterre³.

Les recommandations issues de l'enquête de consommation alimentaire 2014⁴ évoquent également l'implication des enfants dans la préparation des repas et la réalisation des courses comme une stratégie potentielle afin de stimuler leur consommation de fruits et légumes.

Fin 2009, la Commission européenne a mis au point deux programmes qui appartiennent à ce troisième type de dispositif. Il s'agit d'un programme en faveur de la consommation de fruits et légumes dans les écoles ainsi qu'un programme en faveur de la consommation de lait à l'école. Ces programmes s'inscrivent dans la politique agricole commune (PAC) de l'Union Européenne et, à ce titre, sont financés par celle-ci. L'objectif étant d'augmenter de façon durable la part de ces produits dans le régime alimentaire des enfants scolarisés, à l'âge où ils acquièrent leurs habitudes alimentaires ce qui contribuerait, à long terme, à la stabilisation des marchés agricoles et à la sécurité des approvisionnements.

Huit années plus tard, les enjeux restent toujours capitaux et l'expérience tirée de l'application des programmes permet de conclure que la poursuite et le renforcement des deux programmes à destination des écoles sont de la plus haute importance. Afin d'améliorer l'efficacité de la gestion des

¹ European Commission, funded by the Health Program of the European Union, written by the EPHORT consortium, 26-09-2018, *Supporting the mid-term evaluation of the EU Action Plan on Childhood Obesity 2014-2020*.

² *Nutrition Improvement Programme for Rural Compulsory Education Students*

³ <http://www.milkforschools.org.uk/>

⁴ Rapport de l'Institut Scientifique de Santé Publique relatif aux comportements de santé et style de vie de la population belge de 2013 publié en 2014



deux programmes, la Commission européenne a décidé d'adopter une approche unifiée combinant ces deux programmes en un seul baptisé « School scheme ».

Le but de ces initiatives est non seulement d'améliorer les **connaissances de l'enfant à propos de l'importance d'une bonne nutrition et de la manière dont les denrées alimentaires sont produites**, mais aussi de **modifier ses attitudes**, préalables nécessaires à un **changement de comportement alimentaire**. Ce dispositif se matérialise au travers d'une distribution gratuite hebdomadaire en-dehors des heures de repas de midi, d'un fruit, d'un légume et/ou d'un produit laitier repris dans la catégorie des produits admissibles, aux enfants scolarisés dans des écoles administrées ou reconnues par les autorités compétentes.

2.2 La stratégie régionale

En Belgique, chaque Région a son propre programme à destination des écoles puisque l'agriculture est une compétence régionale.

Durant les années précédentes (de 2009 à 2016), la Région wallonne gérait administrativement le programme « Fruits et légumes » pour les écoles relevant de la Communauté française sur son territoire et celles situées sur le territoire Bruxellois. Depuis l'année scolaire 2017-2018, la Région de Bruxelles-capitale (RBC) est responsable du programme unique mené auprès des écoles francophones et néerlandophones situées sur son territoire.

Selon le règlement européen, les États Membres et/ou Régions qui désirent participer au programme sont tenus d'élaborer, **tous les six ans, une stratégie fixant les objectifs et les modalités pour sa mise en œuvre**. Pour la période 2017-18 – 2022-23, la RBC a ainsi lancé sa propre stratégie tenant compte des réalités spécifiques à la région et du cadre de la stratégie globale « **Good Food** » lancée et portée par la RBC pour une durée de cinq ans (2016-2020). Cette stratégie vise à assurer une transition vers un système d'alimentation plus durable en milieu urbain.

Dans ce contexte, **l'objectif général de la stratégie du programme à destination des écoles** pour la RBC est, par ordre de priorité :

- D'accroître la consommation de portions de fruits et légumes auprès des élèves de 2,5 à 12 ans afin d'atteindre les recommandations en termes de consommation journalière (5 fruits et légumes par jour, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)) ;
- De favoriser la consommation de produits laitiers sains et variantes sans lactose auprès des élèves de 2,5 à 12 ans afin d'atteindre les recommandations en termes de consommation journalière.

Le programme est accessible **gratuitement** pour l'ensemble des écoles participantes au programme. A cette fin, **la Région prend en charge le montant de la TVA** de tous les achats des produits alimentaires admissibles distribués conformément au programme. La RBC n'est pas reconnue par l'Union Européenne comme organisme payeur agréé. C'est pourquoi l'Organisme Payeur de Wallonie (OPW) et le Service Public Régional de Bruxelles (SPRB) ont élaboré un protocole : l'OPW se charge des paiements aux écoles participantes de la part du financement du Fonds européen agricole de garantie



(FEAGA), de l'aide régionale Bruxelloise (les montants TVA) et ensuite, de la récupération de la part de financement FEAGA auprès de l'UE. En contrepartie, le SPRB verse une compensation financière à l'OPW pour la bonne exécution de ces tâches, pour l'assistance à la mise en œuvre de la délégation, la gestion et le suivi du programme.

La Région de Bruxelles-Capitale a retenu comme public-cible pour l'application de son programme la population scolaire de **l'enseignement maternel et primaire ordinaires et spécialisés**, correspondant théoriquement à la tranche d'âge 2,5-12 ans, **ainsi qu'aux élèves des écoles secondaires spécialisées** soit une population estimée à environ **159.034 élèves**⁵. Mis à part ce critère, la stratégie de la RBC ne prévoit, ni groupes cibles, ni priorités spécifiques. **Les établissements scolaires sont libres de participer au programme.**

Chaque école participante s'engage à assurer la distribution gratuite de fruits, de légumes et/ou des produits laitiers, en-dehors du repas de midi et plutôt dans la matinée, aux élèves pendant une période de 20 semaines maximum. La fréquence envisagée par la RBC est d'une portion par semaine.

Au niveau des produits laitiers, seuls le **lait nature, le yaourt et le fromage blanc** (en grand conditionnement) sont permis⁶. Les fruits et légumes frais distribués doivent correspondre au **calendrier des saisons de Bruxelles Environnement**⁷ et **doivent obligatoirement être d'origine européenne. Les produits locaux et issus de l'agriculture biologique sont encouragés.** Des soupes sans sel ni matière grasse ajoutés peuvent également être distribuées.

Les écoles participantes **sont libres de choisir un fournisseur**. Une liste de fournisseurs potentiels non-exhaustive est mise à leur disposition sur le site internet de Bruxelles Économie Emploi.

Pour l'introduction de la demande d'aide, **trois organismes peuvent être agréés par le SPRB** : l'école établie en RBC, le pouvoir organisateur de l'école ou encore le fournisseur de produits choisi par l'école. Le plafond de l'aide remboursée est de **9,00 €/élève/an TVAC (8,50 € HTVA) pour les fruits et légumes et de 5,30 €/élève/an TVAC (5,00 € HTVA) pour les produits laitiers.**

Parallèlement à la distribution, chaque école participante est tenue de mettre en œuvre **au moins une mesure éducative** par année scolaire, pour l'ensemble des élèves bénéficiaires du programme. Toutes les mesures pédagogiques d'accompagnement proposées par les partenaires tels que Bruxelles Environnement, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté flamandes sont présentées aux écoles sur le site internet du programme et lors de la séance d'information. Il n'y a pas de budget spécifique prévu pour les mesures d'accompagnement puisqu'elles sont prises en charge par d'autres structures.

Pour aider les écoles à réaliser cette tâche, **une liste d'acteurs et outils disponibles en RBC est mise à disposition** sur le site internet relatif au programme. Par ailleurs, chaque école participante reçoit, au

⁵ Source : Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Population Scolaire, Période : 2020-2021 (dernière mise à jour 17/01/2023).

⁶ Le choix des produits a été décidé en consultation avec des diététiciens de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)

⁷ Calendrier des fruits et légumes locaux, de saison et hors serre :

http://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/Calendrier_FR_def_Part_FR.PDF



début de la période, un kit de départ composé des affiches présentant le programme ainsi que de gobelets réutilisables pour la consommation de lait ou de soupe des élèves.

Les écoles ont été informées du programme via **les moyens de communication officiels** entre les administrations compétentes et les directions d'école (une circulaire pour les écoles dépendantes de la Fédération Wallonie-Bruxelles et une newsletter pour les écoles de la Vlaamse Gemeenschapscommissie). Parallèlement, **trois sites web principaux** communiquent les informations utiles du programme (celui de Bruxelles Économie Emploi, Bruxelles Environnement et la stratégie Good Food).

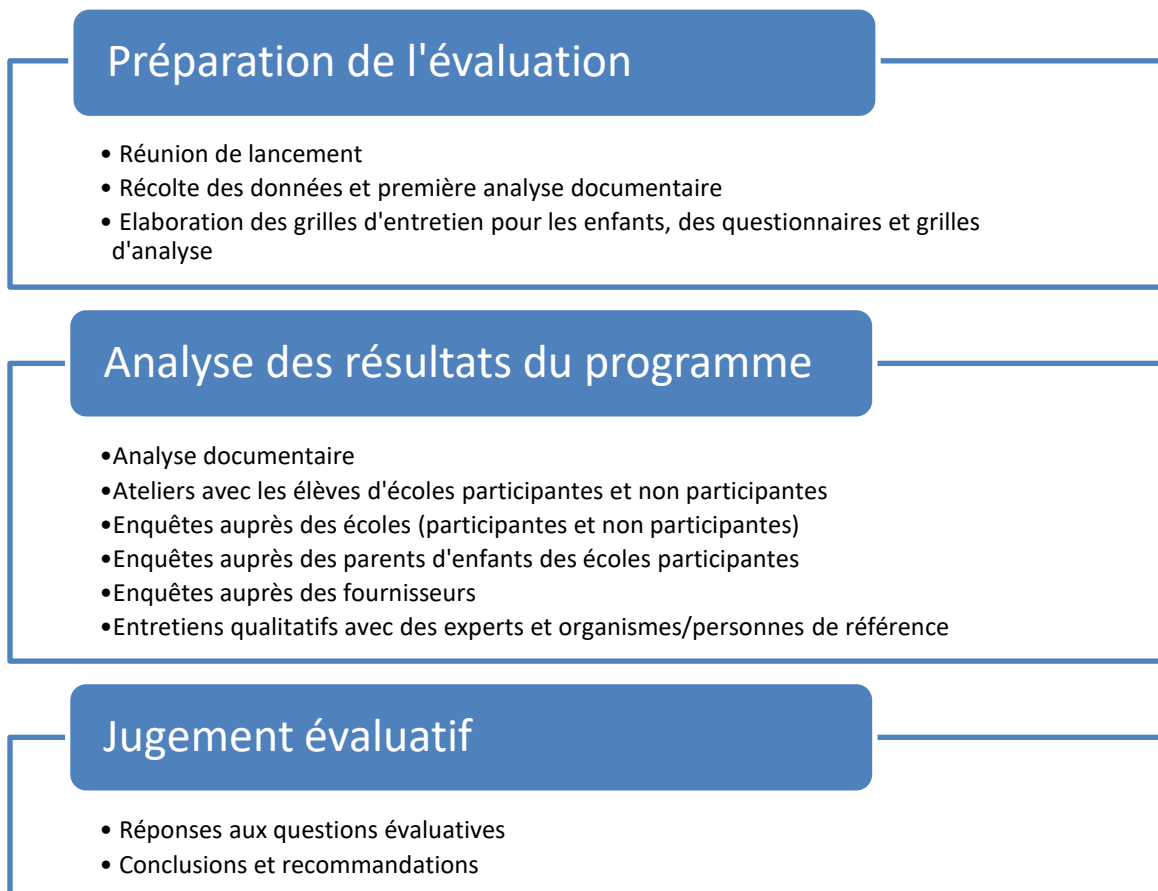


3 Méthodologie

3.1 Démarche méthodologique

L'exercice d'évaluation a été conduit en 3 étapes :

Tableau 1 : Schéma méthodologique



3.2 Elaboration d'un modèle de logique d'intervention

Un modèle de logique d'intervention a été reconstitué. Celui-ci retrace les liens de causalité entre les activités mises en place et les objectifs du programme. Il constitue le référentiel théorique de l'évaluation.

Le référentiel a été élaboré sur base des règlements européens spécifiques et des arrêtés du Gouvernement et ministériels de la Région de Bruxelles-Capitale ainsi que de la stratégie régionale.



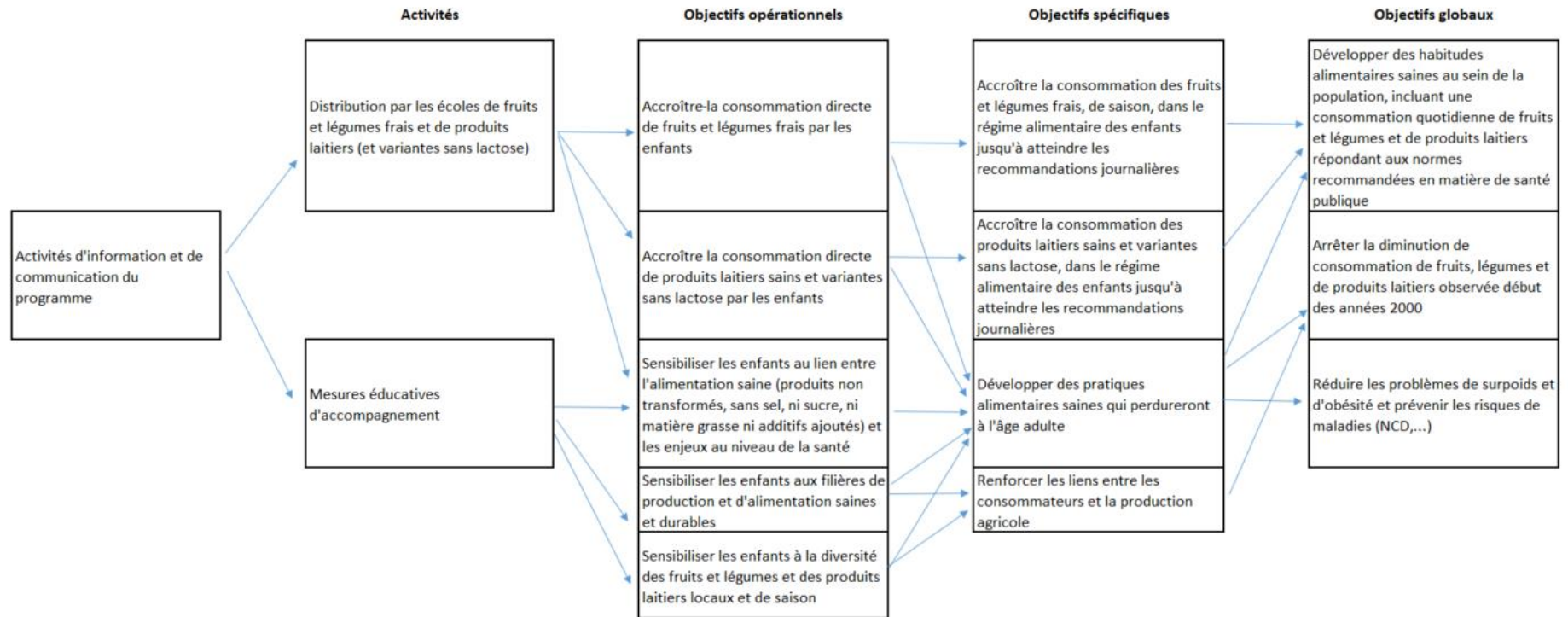
La distribution des fruits, des légumes et des produits laitiers et les mesures d'accompagnement ont pour objectifs opérationnels d'accroître la consommation directe des enfants vis-à-vis de ces produits au sein des établissements scolaires. Il convient également de conscientiser les enfants du lien existant entre un régime alimentaire sain (c.à.d. la consommation de produits non transformés, sans sel, ni sucre, ni matière grasse ou additif ajoutés) et les enjeux au niveau de la santé. Par ailleurs, le programme doit contribuer à renforcer le lien avec l'agriculture et à la diversité des produits locaux de saison en sensibilisant les enfants aux problématiques de la production agricole et de l'environnement.

Ces objectifs opérationnels doivent permettre d'accroître durablement la part de fruits, de légumes et de produits laitiers dans le régime alimentaire des enfants jusqu'à atteindre les recommandations journalières de l'OMS, développant ainsi des pratiques alimentaires qui perdureront à l'âge adulte. Par ailleurs, il est attendu du programme qu'il contribue à renforcer les liens entre consommateurs et producteurs.

Au niveau global, le programme devrait permettre d'endiguer la diminution de consommation des fruits, des légumes et des produits laitiers observée début des années 2000, de réduire les problèmes d'obésité et d'améliorer la santé de la population à long terme, par le développement d'habitudes alimentaires saines, incluant une consommation de fruits et légumes répondant aux normes recommandées en matière de santé publique.



Figure 1 : Logique d'intervention





3.3 Plan d'analyse

Un plan d'analyse a été élaboré détaillant pour chaque thème, les questions évaluatives posées et les critères de jugement qui ont permis d'y répondre. Les sources d'information et d'analyse ont été mises en regard des critères de jugement établis. Le plan d'analyse détaillant l'ensemble des critères de jugement permettant de répondre aux questions évaluatives se retrouve en annexe de ce rapport.

Le plan a été établi au départ du référentiel posé par la reconstitution de la logique d'intervention.

Tableau 2 : Questions évaluatives

Thèmes	Questions d'évaluation
Pertinence	Les objectifs du programme poursuivent-ils bien les enjeux et besoins identifiés sur le terrain en RBC ?
	Le programme s'adresse-t-il effectivement aux enfants qui en ont le plus besoin ?
Cohérence	La stratégie de mise en œuvre du programme en RBC permet-elle son bon fonctionnement ?
	L'approche décentralisée favorise-t-elle la mise en œuvre du programme ?
	Quelles sont les complémentarités avec d'autres actions régionales ou programmes similaires ?
	Quelle est la cohérence du programme avec les objectifs de l'école et les programmes scolaires ?
Efficacité	Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à augmenter la consommation de fruits et légumes frais des enfants ?
	Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à augmenter la consommation de produits laitiers des enfants ?
	Dans quelle mesure le programme contribue-t-il à développer des pratiques alimentaires saines qui perdureront ?
	Le programme a-t-il permis de sensibiliser les enfants des bienfaits d'une alimentation saine ?
	Le programme a-t-il permis de sensibiliser les enfants aux filières de production et d'alimentation saines et durables ?
	Le programme a-t-il permis de sensibiliser les enfants à la diversité des fruits et légumes (et produits laitiers) de saison ?
	Dans quelle mesure le programme a-t-il permis de renforcer les liens entre les consommateurs et la production agricole ?
	Dans quelle mesure le programme atteint-il les objectifs globaux en termes de consommation de fruits, de légumes et de produits laitiers et d'impact sur la santé ?

Quatre méthodes ont été déployées afin de renseigner les critères de jugement permettant de répondre à ces questions évaluatives :

1. **L'analyse des données transmises par le SPRB.** Le taux de participation notamment selon le type d'enseignement/de réseau, l'indice socio-économique des écoles transmis par l'IBSA, le taux de renouvellement (taux d'abandon/nouvelles inscriptions) des écoles participantes, les quantités et la variété des produits distribués aux enfants, les fournisseurs à qui se sont



adressés les écoles ainsi que le nombre et la nature des Mesures Educatives d'Accompagnement (MEA)

2. **L'analyse documentaire** : stratégie régionale, stratégie Good Food⁸, rapport de monitoring, règlements européens, arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, études et statistiques relatives à la consommation de fruits et légumes et à la santé publique (notamment les derniers rapports de l'Institut Scientifique de Santé Publique relatif aux comportements de santé et style de vie de la population belge. Ces rapports permettent de comparer les comportements alimentaires de la population de la Région de Bruxelles-Capitale avec ceux de la population belge.).

3. **L'organisation d'ateliers auto-administrés par les enseignants** pour interroger les élèves au sein des établissements scolaires ayant (en 2022-2023) et n'ayant pas participé au programme. Les comparaisons entre les deux groupes ont été établies à l'aide de tests statistiques paramétriques, ou non si les conditions pour l'application de tels tests ne sont pas rencontrées. Les comparaisons ont été effectuées par catégorie d'âge afin de s'assurer que l'âge des répondants n'interfère pas dans les résultats.

L'objectif est ainsi de mesurer les effets du programme en comparant les résultats obtenus dans le groupe ayant bénéficié du programme (= le groupe d'intervention) avec ceux obtenus dans le groupe n'ayant pas bénéficié du programme (= groupe témoin). Cette approche permet également aux enseignants d'intégrer l'atelier au mieux dans le déroulement de leur programme scolaire. Elle a aussi permis d'anticiper une éventuelle recrudescence de l'épidémie de Covid au cours de l'hiver 2022-2023.

Nous avons donc sollicité les écoles pour qu'elles mettent en œuvre ces ateliers. Elles ont reçu un « questionnaire » à administrer aux enfants ainsi qu'un guide explicatif de la démarche à mettre en œuvre. Les questions adressées aux enfants portent sur leur connaissance des produits alimentaires et les effets de leur consommation en termes de santé (pyramide alimentaire...), leur appréciation des produits frais / non transformés et leurs pratiques alimentaires (rappel des 24 heures, consommation hebdomadaire). Nous avons prévu 3 questionnaires correspondant à 3 catégories d'âge : classes de maternelles et 1^{ère} primaire – classes de 2^{ème} à 4^{ème} primaire – au-delà. Le niveau de difficulté des questions de connaissance évoluant en fonction de l'âge des enfants. Par ailleurs, l'atelier destiné aux plus petits est « collectif » alors qu'il s'adresse individuellement aux enfants plus âgés, étant donné le manque de maîtrise de la lecture et de l'écriture chez les plus petits.

4. La mise en place **d'enquêtes** en ligne adressées aux écoles participantes, aux écoles non participantes. Les écoles participantes ont été interrogées sur leur degré d'information du programme (objectifs et modalités opérationnelles), les facteurs de décision de mettre en œuvre le programme, la mise en œuvre du programme (avec identification des points de difficultés entravant le bon déroulement du programme) ainsi que les raisons qui les ont éventuellement conduits à interrompre leur participation. Les écoles non participantes ont également été interrogées quant à leur degré d'information du programme ainsi que sur les motifs qui les ont conduits à ne pas y participer.

⁸ Stratégie de la Région de Bruxelles Capitale qui établit une vision du système alimentaire à l'horizon 2035 dont les objectifs prioritaires sont : développer la production locale dans le respect de l'environnement, sensibiliser et impliquer les citoyens dès le plus jeune âge et réduire le gaspillage alimentaire.



5. La mise en place d'une **enquête en ligne** adressée aux parents des élèves bénéficiaires du programme.
6. L'organisation d'**entretiens qualitatifs** avec des fournisseurs.

Ces outils d'interrogation ont été élaborés et distribués en français ou en néerlandais selon la langue de l'interlocuteur. Les enquêtes ont été réalisées en ligne avec le logiciel QuestionPro.

La cohérence du programme a ainsi été évaluée principalement sur base de l'analyse des données transmises par le SPRB, de l'analyse documentaire et des enquêtes avec les écoles participantes, non participantes et fournisseurs.

Les ateliers au sein des établissements scolaires ont principalement renseigné le degré d'efficacité du programme, les enquêtes auprès des écoles et auprès des parents ont permis de compléter cette analyse.

3.4 Déroulement de la mission et les limites à l'évaluation

Rappelons que l'objectif de la démarche est d'établir une sorte de référence de la situation avant et au début du programme de la RBC (année scolaire 2017-2018) afin qu'elle puisse être comparée à la situation au terme de mise en œuvre de la stratégie du programme (année scolaire 2022-2023). Cette comparaison permettra d'évaluer dans quelle mesure le programme a un impact sur le comportement alimentaire des enfants et, par extension, sur les habitudes alimentaires des familles.

Une réunion du comité de pilotage de l'évaluation s'est tenue le 16 décembre 2022. Cette réunion a permis la validation du modèle de logique d'intervention et du plan d'analyse et de faire le point sur les documents à fournir pour réaliser l'évaluation. Par la suite, les questionnaires à destination des enfants participants et non participants, des écoles participantes et non participantes, ainsi que des parents et fournisseurs, ont été soumis pour approbation.

Soulignons que toutes les analyses et tests statistiques qui suivent sont basées sur un niveau de confiance de 95%.

3.4.1 Analyse de données et sources documentaires

L'analyse de données et des recherches documentaires a permis notamment d'évaluer la pertinence et la cohérence (interne et externe) du programme.

Nous nous sommes basés sur plusieurs sources documentaires dont les principales sont les suivantes :

Données socio-économiques :

- En tant que **référence de consommation moyenne des fruits, légumes et produits laitiers des jeunes (de 0 à 14 ans) de la Région de Bruxelles-Capitale**, nous avons utilisé l'enquête de santé de l'Institut Scientifique de Santé Publique de 2018 et, en particulier, le rapport relatif aux comportements de santé et style de vie.



- **Les chiffres relatifs à l'enseignement de la Région de Bruxelles-Capitale** (population scolaire, établissements) régulièrement mis à jour par l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)⁹ : <https://ibsa.brussels/themes/enseignement/population-scolaire>
- Les indices socio-économiques des écoles francophones et néerlandophones présentes sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale établis par l'IBSA sur base de la collecte d'information réalisée par la fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté Flamande.
- Les chiffres publiés par la Commission Européenne à propos de l'agriculture (Marchés et prix, Trade analysis, Commodity price dashboard) : https://ec.europa.eu/agriculture/markets-and-prices_fr
- Les données et documentation relatives à la stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : <https://www.who.int/dietphysicalactivity/childhood/fr/>

Données relatives au programme européen « School Scheme » :

- La stratégie pour l'implémentation du programme européen « School Scheme » au sein de la Région de Bruxelles-Capitale développée par le Service Public Régional de Bruxelles pour la période allant de 2017/2018 à 2022/2023. La stratégie est disponible via le lien : https://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/school-scheme/strategies/be_bruelles_2017-2018_fr.pdf
- La page relative au programme européen « School Scheme » de la Commission Européenne qui regroupe l'ensemble des informations utiles à la mise en œuvre du programme (documents clés décrivant les objectifs du programme, le montant des budgets alloués, les régulations en application, les politiques européennes au niveau de la santé publique, les recherches de l'UE autour de la nutrition, ou encore un document détaillant plusieurs outils méthodologiques pour promouvoir la consommation de fruits et légumes au sein des écoles). https://ec.europa.eu/agriculture/school-scheme_en
- Les tableaux de suivi mis à jour par le SPRB pour les années scolaires 2017-2018 à 2022-2023. Il s'agit de tableaux complétés au fur et à mesure des années par le SPRB avec les données collectées auprès des écoles, des fournisseurs et pouvoirs organisateurs au moment de l'inscription et de l'introduction des demandes d'aides trimestrielles. Les données ont été traitées et ont permis d'analyser :
 - a. Le taux d'inscription et de participation effective des écoles ;
 - b. Le nombre d'élèves touchés par le programme ;
 - c. Le profil des écoles participantes (position géographique, langue, niveau scolaire, type d'enseignement, etc.) ;
 - d. Les quantités de produits alimentaires distribués et la variété des produits distribués ;

⁹ Dernière mise à jour : le 17 janvier 2023.



- e. La répartition entre les produits alimentaires issus d'une agriculture biologique et conventionnelle ;
- f. Les montants consommés par rapport au budget estimé ;
- g. Le montant moyen dépensé par établissement scolaire et par enfant ;
- h. Le nombre de mesures d'accompagnement mises en place au sein des établissements scolaires, les thématiques abordées, l'implication des partenaires externes dans la mise en œuvre de ces activités et le nombre d'élèves touchés par celles-ci ;
- i. Le profil des fournisseurs et parts de marchés des fournisseurs.

3.4.2 Les ateliers avec les enfants

Pour évaluer l'efficacité du programme au début de sa mise en œuvre, **des ateliers en classe, autoadministrés par les instituteurs, ont été organisés entre les mois de janvier et février 2023**. Nous avons ainsi interrogé des enfants âgés de 2,5 ans à 13 ans sur leurs habitudes alimentaires qu'ils soient bénéficiaires du programme (le groupe d'intervention) ou non bénéficiaires (le groupe témoin). **L'objectif est de comparer les habitudes alimentaires des enfants du groupe d'intervention (c'est-à-dire qui ont participé au programme en 2022-2023 avec celles des enfants du groupe témoin afin de mesurer l'impact du programme. Le groupe témoin représente donc la situation telle qu'elle existait avant la mise en place du programme.**

En lien avec le plan d'analyse, nous avons donc abordé avec les enfants, au travers des ateliers, les éléments suivants :

- L'appréciation des fruits, légumes et produits laitiers des enfants et, pour les enfants bénéficiaires du programme, l'appréciation des produits alimentaires distribués dans le cadre du programme ;
- La consommation quotidienne et hebdomadaire des fruits, légumes et produits laitiers des enfants (y compris les collations habituelles des enfants à l'école) ;
- La connaissance et sensibilisation des enfants du lien entre l'alimentation et la santé ;
- La connaissance des enfants vis-à-vis du monde agricole et de la variété des fruits et légumes ;
- La connaissance et sensibilisation des enfants du lien entre l'alimentation et l'environnement (Alimentation durable).

D'un point de vue méthodologique, nous avons établi trois questionnaires distincts à adressés à chacune des tranches d'âges, ceci afin d'adapter les questions aux capacités et au niveau de compréhension des enfants :

- Petits - Maternelle et 1^{ère} primaire
- Moyens - 2^{ème} à 4^{ème} primaire
- Grands - 5^{ème} et 6^{ème} primaire

Les élèves de 2^{ème} à 6^{ème} primaire ont été interrogés **de manière individuelle via un questionnaire identique** complété en classe. Les enfants de la première catégorie d'âge ont été interrogés collectivement **en classe, par voie orale**.



Les conditions de mise en œuvre de ces questionnaires n'ont, dès lors, pu être monitorées de façon précises ; on ne peut exclure que les enfants ont effectivement répondu, seuls, aux réponses et que celles-ci représentent précisément les connaissances et l'appréciation des produits des enfants. Des guides de mise en œuvre ont été élaborés de manière à pouvoir se prémunir quelque peu d'interférences dans les réponses des enfants.

La sélection des écoles dans lesquelles se sont déroulés ces ateliers s'est faite sur base volontaire des directeurs d'école. Un courriel a ainsi été envoyé à tous les directeurs d'école de la Région de Bruxelles-Capitale en date du 27 janvier 2023 pour les inviter à participer à la démarche. Aucune obligation n'a été formulée dans ce courriel. Un rappel a été effectué par courriel en date du 14 février 2023.

Nous avons intentionnellement collecté un nombre plus conséquent de réponses que ce qui était initialement prévu afin de pouvoir à nouveau procéder à un échantillonnage au sein des réponses exploitables afin de respecter au mieux l'équilibre de répartition en fonction de la variable linguistique.

Au niveau de l'échantillon, le groupe d'intervention et le groupe témoin comprennent respectivement **269 et 135 élèves.** Parmi le groupe d'intervention, aucun des établissements n'a participé au volet produits laitiers.

Le tableau ci-dessous résume les principales caractéristiques de l'échantillon.

Tableau 3 : Description globale de l'échantillon des ateliers

	Participants (groupe d'intervention)		Non participants (groupe témoin)	
	Nbr d'établissements	Nbr d'enfants	Nbr d'établissements	Nbr d'enfants
Petits (maternelle et 1 ^{ère} primaire)	8	169	3	65
Moyens (2 ^{ème} à 3 ^{ème} primaire)	9	50	2	35
Grands (4 ^{ème} et 5 ^{ème} primaire)	5	50	2	35
Total		269		135

Parmi les élèves participants, 76% sont francophones et 24% sont néerlandophones tandis que 100% des élèves non participants ayant répondu au questionnaire sont francophones.

L'analyse des réponses aux ateliers (enquêtes réalisées auprès des enfants), met en évidence une surreprésentation des classes économiques les plus élevées des élèves participants. Cette surreprésentation est aussi très légèrement marquée parmi les élèves non participants. Les écoles avec un indice socio-économique plus élevé sont plus enclines à avoir de meilleurs résultats quant aux connaissances de l'impact de l'alimentation et aux habitudes de consommation. Ceci pourrait donc avoir une incidence sur les résultats observés.



Nous reviendrons plus en détails sur la notion d'indice socio-économique dans la section « Taux de participation ».

Tableau 4 : Répartition des réponses aux ateliers par indices socio-économique

Indice socio-économique	Elèves participants		Elèves non participants	
1	129	48%	31	23%
2	32	12%	42	31%
3	5	2%	0	0%
4	103	38%	62	46%
Total	269		135	

L'échantillon garantit une représentativité statistique avec :

- Un intervalle de confiance de maximum 6,0%¹⁰ pour le groupe d'intervention
- Un intervalle de confiance de maximum 8,4%¹¹ pour le groupe témoin

Bien qu'il soit relativement représentatif, l'échantillon présente quelques limites qu'il convient d'expliquer.

Etant donné le caractère volontaire de la démarche, il est probable que les écoles n'ayant pas participé au programme européen mais ayant manifesté un intérêt à organiser un atelier au sein de leur établissement soient particulièrement sensibilisées à la thématique de l'alimentation saine et durable. Dans ce contexte, ces écoles mettent généralement en place d'autres initiatives propres à l'établissement scolaire ou des actions similaires au programme européen et sont ainsi très motivées à organiser ce type d'activités supplémentaires. Il conviendra donc d'être prudent quant à l'interprétation des résultats de comparaison entre le groupe d'intervention et le groupe témoin puisque les enfants de ce dernier groupe seront probablement sensibilisés à la thématique.

De plus, vu le temps restreint pour mener cette étude, nous avons dû limiter le délai de collecte de données. Un temps de collecte plus conséquent aurait permis de sélectionner un échantillon assurant une répartition plus équitable entre les différentes catégories d'âge et les groupes linguistiques. Une limite relativement importante de notre étude est ainsi liée au fait que le groupe témoin ne comporte aucune école néerlandophone non participante au programme. Également, notre échantillon est surreprésenté par les enfants de maternelle et de 1^{ère} primaire.

Ensuite, nous savons que les enfants ont un certain niveau d'influence les uns sur les autres. Ce constat est particulièrement vrai pour les plus petits qui ont été interrogés oralement. Il convient donc de prendre en compte le biais qui peut exister au niveau des réponses.

Enfin, il convient de souligner que les effets du programme sur la consommation de fruits, légumes et produits laitiers sont mesurés uniquement rétrospectivement sur base des déclarations des élèves.

¹⁰ Niveau de confiance = 95%

¹¹ Niveau de confiance = 95%



Aucun système enregistrant précisément les quantités consommées de ces produits n'a été mis en place.

3.4.3 Les enquêtes en ligne et entretiens qualitatifs

3.4.3.1 Les écoles

Les enquêtes auprès des écoles participantes¹² et non participantes ont été lancées le 6 février 2023. Concernant les écoles non participantes, l'ensemble des établissements scolaires ont été sollicités. Deux relances ont été effectuées auprès des écoles participantes et non participantes en date du 13 février et du 6 mars 2023. Clôturées le 9 mars 2023, les enquêtes ont permis de récolter 63 réponses terminées¹³ auprès des écoles participantes et 61 réponses terminées auprès des écoles non participantes.

Tableau 5 : Répartition entre les écoles francophones et néerlandophones de l'échantillon

	Écoles participantes	Écoles non participantes
Écoles francophones	77% (41 réponses)	84% (51 réponses)
Écoles néerlandophones	23% (12 réponses)	16% (10 réponses)
Total	100%	100%

Ces réponses garantissent une représentativité statistique avec :

1. Un intervalle de confiance de maximum 8,8%¹⁴ pour l'enquête auprès des écoles participantes
2. Un intervalle de confiance de maximum 11,9%¹⁵ pour l'enquête auprès des écoles non participantes.

3.4.3.2 Les parents d'élèves participants

Ne disposant pas de coordonnées précises des parents, l'enquête auprès des parents fut mise en œuvre via le relais des écoles participantes. Ces dernières ont été sollicitées dès le 15 février 2023 afin de diffuser l'enquête auprès des parents des élèves. Ceci a permis de collecter 167 réponses terminées auprès des parents, ce qui garantit une représentativité statistique avec un intervalle de confiance de maximum 7,6% toujours avec un niveau de confiance de 95%. La collecte de ces réponses s'est faite de manière anonyme ce qui nous empêche de caractériser précisément les répondants.

¹² Pour rappel, les écoles participantes sont celles qui ont participé au programme au cours de l'année scolaire 2022-2023.

¹³ Par réponses terminées, on entend les réponses dont le répondant est allé au terme de l'ensemble des questions, tout en considérant que la plupart des questions n'étaient pas rendues obligatoires. Le nombre de réponses effectives peut ainsi varier selon les questions.

¹⁴ Niveau de confiance = 95%

¹⁵ Niveau de confiance = 95%



3.4.3.3 Les fournisseurs

Enfin, les fournisseurs ont été interrogés via des entretiens qualitatifs par téléphone. Parmi les 17 fournisseurs ayant participé au marché cette année, nous avons pu obtenir des informations auprès de 8 fournisseurs ayant participé au marché durant l'année 2022-2023.

Ces résultats garantissent une représentativité statistique avec un intervalle de confiance de maximum 26% avec un niveau de confiance de 95%.

3.4.3.4 Les limites

La dernière limite à souligner est évidemment le risque naturel d'auto-sélection des répondants aux enquêtes en ligne qui peut biaiser les résultats.



4 Analyse de la mise en œuvre du programme

4.1 Le taux de participation

4.1.1 Taux de participation

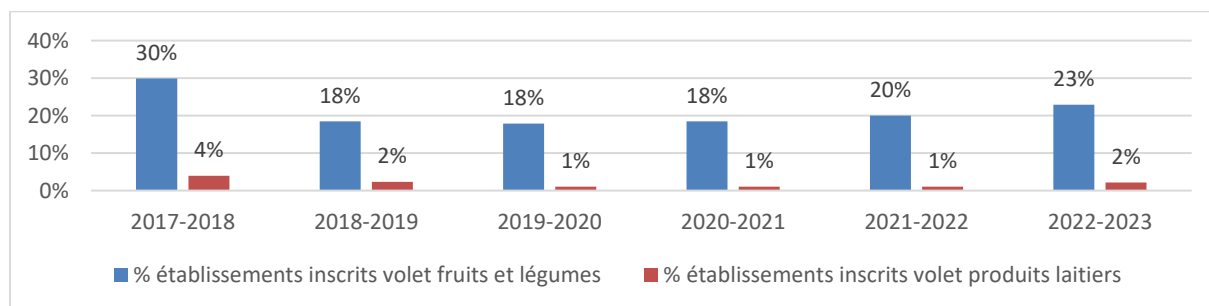
4.1.1.1 Analyse globale

L'analyse des fichiers de suivi de Bruxelles Economie et Emploi a permis de mettre en évidence la participation au programme via les inscriptions des écoles pour les années de 2017-2018 à 2022-2023.

Nous constatons une forte différence de la participation entre les deux volets. En effet, parmi les 559 écoles répertoriées dans les catégories admissibles au programme (maternelle, primaire et secondaire spécialisé), la participation pour le volet fruits et légumes est en moyenne de 21% (118) de l'ensemble des établissements de la Région tout au long des années du programme alors qu'elle n'est que de 2% (11) de l'ensemble des établissements de la Région pour le volet produits laitiers.

Dès la seconde année du programme, nous constatons une diminution de la participation du nombre d'établissements. Une reprise est constatée pour le volet fruits et légumes à partir de l'année 2021-2022 (20%) mais le taux de participation ne rejoint pas son niveau initial de 30%. Concernant le volet produits laitiers, le taux de participation reste très faible (2%) et ne rejoint pas non plus son niveau initial (4%).

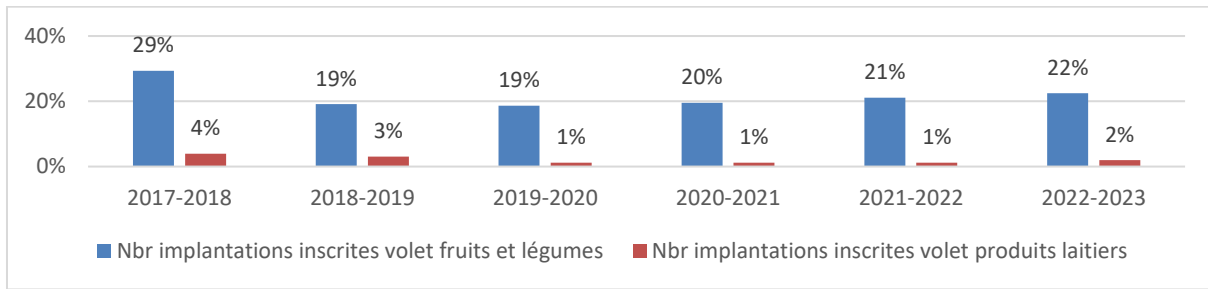
Figure 2 : Taux de participation des établissements au volet fruits et légumes et au volet produits laitiers



L'analyse du taux de participation par implantations met en évidence des résultats similaires à la participation par établissements. Sur un total de 654 implantations, cela représente, en moyenne, sur l'ensemble des années du programme, 142 implantations (22%) pour le volet fruits et légumes et 13 implantations (2%) pour le volet produits laitiers.



Figure 3 : Taux de participation des implantations au volet fruits et légumes et au volet produits laitiers



Les graphiques ci-dessous représentent la participation pour chacun des volets pour les écoles francophones d'un côté et les écoles néerlandophones de l'autre.

Figure 4 : Taux de participation des écoles francophones

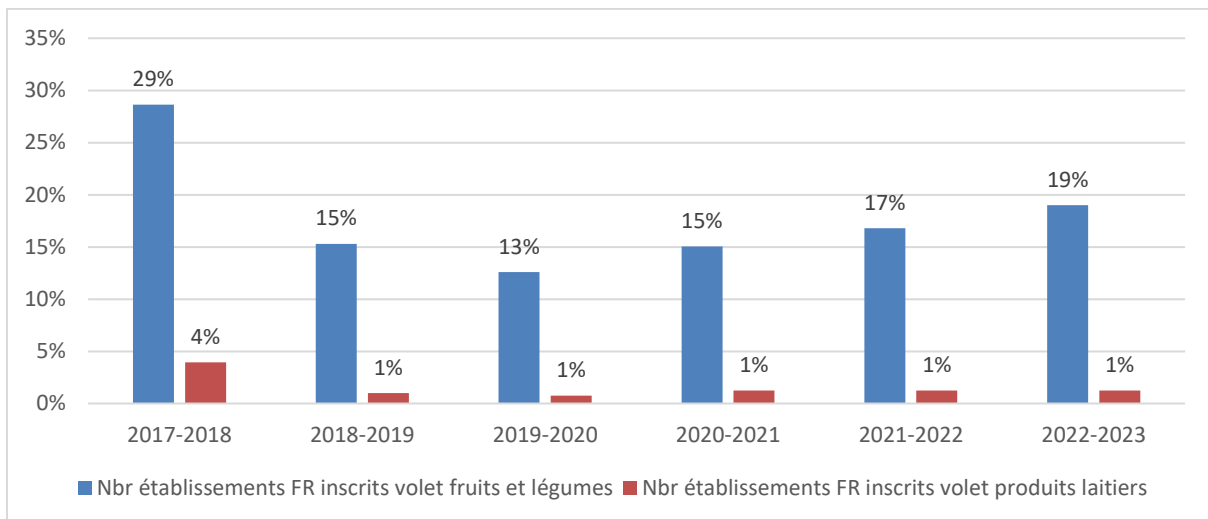
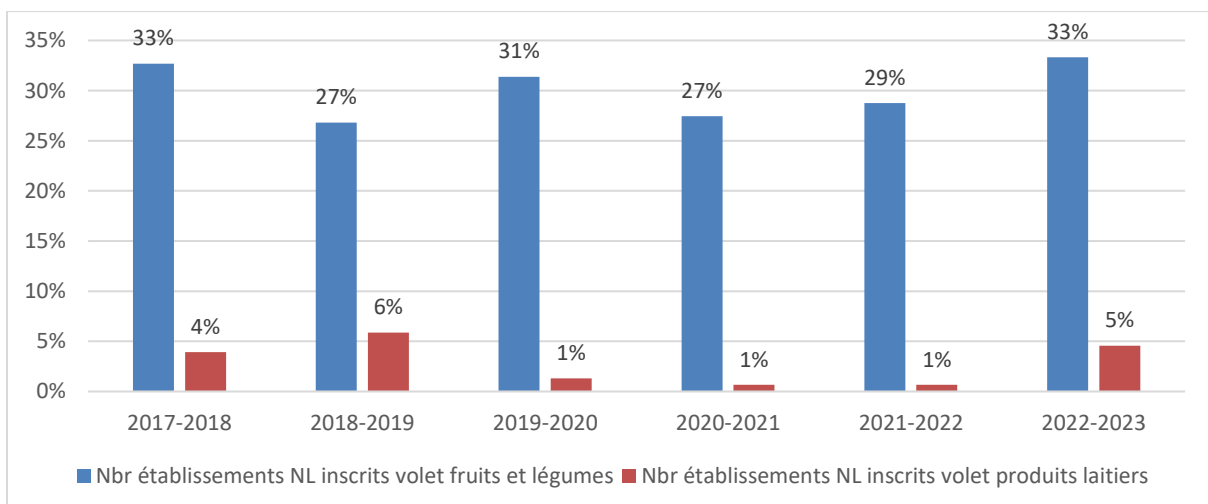


Figure 5 : Taux de participation des écoles néerlandophones





Nous constatons que la fluctuation de participation est plus importante au sein des écoles francophones puisqu'elle évolue, pour le volet fruits et légumes, de 29% la première année à 19% la dernière année. La moyenne du taux de participation au volet fruits et légumes des écoles francophones est de 18% tout au long des années du programme. La participation au volet produits laitiers s'effondre à 1% dès la seconde année et reste inchangée par la suite.

Les écoles néerlandophones quant à elles conservent un taux de participation assez constant tout au long du programme avec une moyenne de 30% des écoles de la Région qui participent au volet fruits et légumes. Le taux de participation au volet produits laitiers est assez faible mais remonte à 5% pour l'année 2022-2023 alors qu'il reste à 1% pour les écoles francophones.

Les tableaux suivants indiquent le nombre d'enfants par établissements participants au programme pour le volet fruits et légumes et pour le volet produits laitiers. Le volet fruits et légumes représente en moyenne 33.148 enfants par année tandis que le volet produits laitiers représente en moyenne 2.335 enfants par année.

Tableau 6 : Nombre d'enfants inscrits au volet fruits et légumes

	Maternel	Primaire	Secondaire	Total	% sur l'ensemble des enfants de la Région
2017-2018	14755	32591	1322	48668	41%
2018-2019	9209	18666	1513	29388	25%
2019-2020	9890	17606	997	28493	24%
2020-2021	9394	17776	1023	28193	24%
2021-2022	10274	17509	1009	28792	24%
2022-2023	12130	21957	1267	35354	30%

Tableau 7 : Nombre d'enfants inscrits au volet produits laitiers

	Maternel	Primaire	Secondaire	Total	% sur l'ensemble des enfants de la Région
2017-2018	1743	2072	366	4181	4%
2018-2019	878	1010	440	2328	2%
2019-2020	754	1905	105	2764	2%
2020-2021	591	1103	0	1694	1%
2021-2022	492	1176	119	1787	2%
2022-2023	306	675	273	1254	1%

Les graphiques suivants reprennent le taux de participation à chacun des volets selon le type d'enseignement. Nous indiquons ici le taux de participation des établissements par rapport au nombre d'établissements d'enseignement ordinaire (494 en RBC) et d'enseignement spécialisé (65 en RBC). Nous constatons que le taux de participation entre établissements ordinaire (en moyenne 21%) et spécialisé (en moyenne 22%) est assez similaire pour chacune des années concernant le volet fruits et légumes. Par ailleurs, concernant le volet produits laitiers, le taux de participation est légèrement



supérieur pour l'enseignement spécialisé, surtout les deux premières années du programme. Cette différence n'est plus que faiblement marquée les dernières années du programme.

Figure 6 : % établissements inscrits au volet fruits et légumes selon le type d'enseignement

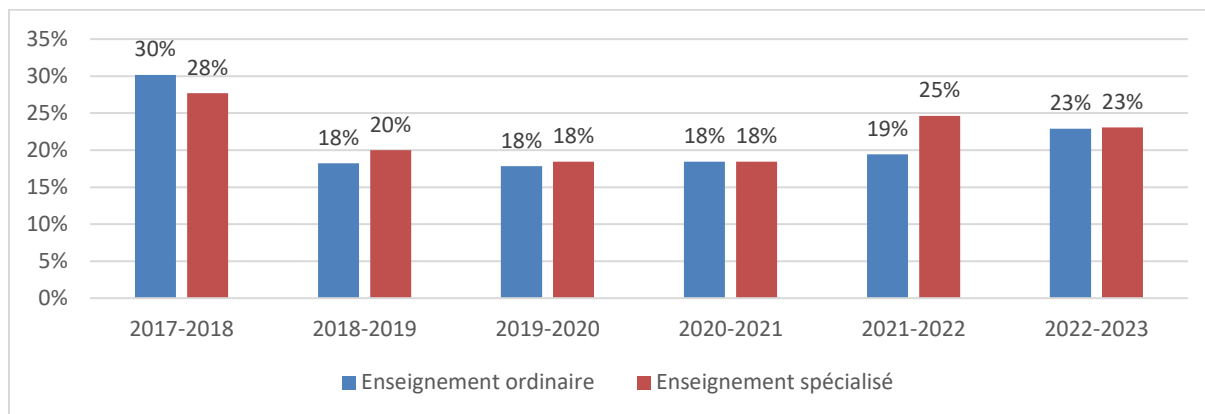
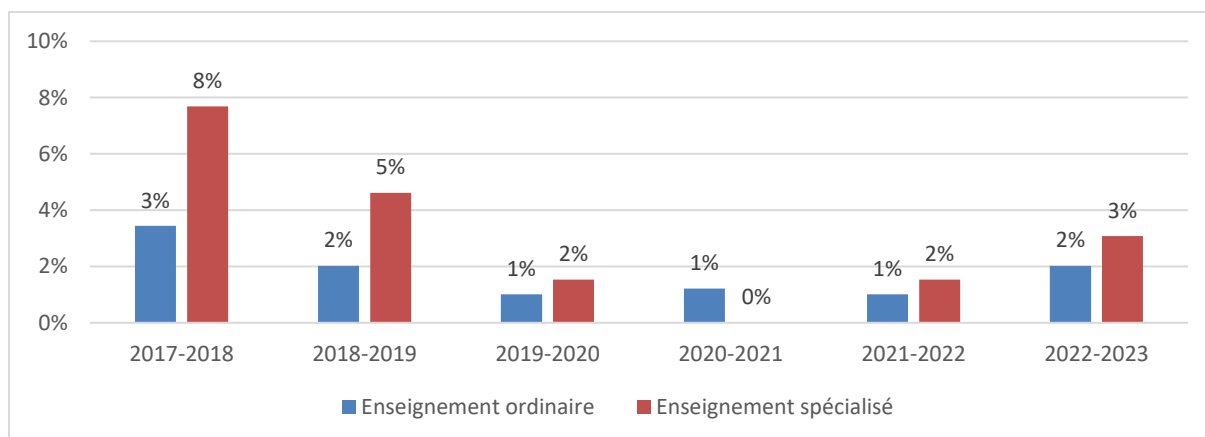


Figure 7 : % établissements inscrits au volet produits laitiers selon le type d'enseignement



L'analyse de la participation au sein de chaque réseau met en évidence, pour le volet fruits et légumes, une participation relativement équilibrée, autour des 20% en moyenne, pour le subventionné communal, le libre confessionnel, le libre non confessionnel et le communale. Le WBE suit avec 13% en moyenne. Par ailleurs, les écoles de la communauté française et de le CoCof sont totalement absentes de ce volet. Pour les écoles néerlandophones, la moyenne est de 41% pour OGO, 31% VGO et 18% GO !.

Concernant le volet produits laitiers, l'ensemble des réseaux sont peu représentés. Le WBE et le libre confessionnel sont les plus représentés (en moyenne 4%). Pour les écoles néerlandophones, OGO et GO ! sont en moyenne à 5% tandis que VGO est à moins de 1% de participation.



Tableau 8 : % établissements inscrits au sein de chaque réseau d'enseignement, pour le volet fruits et légumes

Francophone							
	Subventionné communal	Libre confessionnel	Libre non confessionnel	WBE	Communal	Communauté française	CoCoF
2017-2018	30%	27%	35%	29%	25%	0%	50%
2018-2019	14%	19%	15%	0%	20%	0%	0%
2019-2020	13%	11%	25%	10%	15%	0%	0%
2020-2021	15%	15%	25%	5%	15%	0%	0%
2021-2022	17%	15%	25%	19%	20%	0%	0%
2022-2023	21%	17%	20%	19%	20%	0%	0%
Moyenne	18%	17%	24%	13%	19%	0%	0%
Néerlandophone					Autre		
	GO!	VGO	OGO	/			
2017-2018		13%	43%	33%	100%		
2018-2019		15%	29%	33%	0%		
2019-2020		23%	29%	44%	100%		
2020-2021		18%	24%	44%	0%		
2021-2022		21%	27%	41%	0%		
2022-2023		15%	33%	51%	0%		
Moyenne		18%	31%	41%	33%		

Tableau 9 : % établissements inscrits au sein de chaque réseau d'enseignement, pour le volet produits laitiers

Francophone							
	Subventionné communal	Libre confessionnel	Libre non confessionnel	WBE	Communal	Communauté française	CoCoF
2017-2018	2,9%	3,0%	15,0%	4,8%	5,0%	0,0%	50,0%
2018-2019	0,6%	1,2%	0,0%	0,0%	5,0%	0,0%	0,0%
2019-2020	0,0%	1,2%	0,0%	4,8%	0,0%	0,0%	0,0%
2020-2021	0,0%	2,4%	5,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
2021-2022	0,0%	1,8%	0,0%	9,5%	0,0%	0,0%	0,0%
2022-2023	0,0%	2,4%	0,0%	4,8%	0,0%	0,0%	0,0%
Moyenne	0,6%	2%	3,3%	4%	1,7%	0%	8,3%
Néerlandophone				Autre			
	GO!	VGO	OGO	/			
2017-2018	7,7%	2,7%	2,6%	0,0%			
2018-2019	10,3%	1,3%	10,3%	0,0%			
2019-2020	5,1%	0,0%	0,0%	100,0%			
2020-2021	0,0%	0,0%	2,6%	0,0%			
2021-2022	2,6%	0,0%	0,0%	0,0%			
2022-2023	5,1%	0,0%	12,8%	0,0%			
Moyenne	5,1%	0,7%	4,7%	16,7%			



L'analyse de la participation des écoles par communes met en évidence le fait que, en moyenne, sur l'ensemble des années du programme, il y a davantage d'écoles participantes dans les communes de Bruxelles-Ville, Jette pour le volet fruits et légumes. Ce sont les communes d'Anderlecht, Bruxelles-Ville, Forest et Saint-Josse qui sont davantage représentées pour le volet produits laitiers. Les communes qui sont le moins représentées dans le programme sont Ixelles, Koekelberg, Saint-Gilles et Watermael-Boitsfort pour le volet fruits et légumes et Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Ixelles, Koekelberg, Uccle et Woluwe-Saint-Pierre pour le volet produits laitiers.

Tableau 10 : Nbr et % d'écoles inscrites au volet fruits et légumes par communes et par années

	2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		Moyenne
ANDERLECHT	16	10%	8	8%	7	7%	7	7%	11	10%	2	2%	7%
AUDERGHEM	5	3%	4	4%	4	4%	4	4%	4	4%	4	3%	4%
BERCHEM-SAINTE-AGATHE	5	3%	1	1%	2	2%	5	5%	5	4%	4	3%	3%
BRUXELLES	35	21%	14	14%	13	13%	12	12%	10	9%	19	15%	14%
ETTERBEEK	6	4%	4	4%	3	3%	4	4%	3	3%	3	2%	3%
EVERE	10	6%	7	7%	6	6%	5	5%	3	3%	3	2%	5%
FOREST	8	5%	5	5%	7	7%	9	9%	8	7%	8	6%	6%
GANSHOREN	2	1%	5	5%	7	7%	6	6%	6	5%	6	5%	5%
IXELLES	3	2%	1	1%	1	1%	1	1%	2	2%	4	3%	2%
JETTE	17	10%	15	15%	16	16%	16	16%	16	14%	16	13%	14%
KOEKELBERG	1	1%	0	0%	0	0%	1	1%	2	2%	1	1%	1%
MOLENBEEK-SAINST-JEAN	21	13%	8	8%	4	4%	5	5%	7	6%	13	10%	8%
SAINT-GILLES	1	1%	2	2%	2	2%	1	1%	0	0%	1	1%	1%
SAINT-JOSSE-TEN-NOODE	4	2%	3	3%	4	4%	4	4%	5	4%	6	5%	4%
SCHAERBEEK	13	8%	10	10%	6	6%	3	3%	6	5%	9	7%	6%
UCCLE	9	5%	5	5%	7	7%	8	8%	7	6%	4	3%	6%
WATERMAEL-BOITSFORT	0	0%	1	1%	2	2%	0	0%	4	4%	3	2%	1%
WOLUWE-SAINST-LAMBERT	6	4%	6	6%	5	5%	8	8%	11	10%	16	13%	7%
WOLUWE-SAINST-PIERRE	5	3%	4	4%	4	4%	4	4%	2	2%	6	5%	4%
TOTAL	167	100%	103	100%	100	100%	103	100%	112	100%	128	100%	

Tableau 11 : Nbr et % d'écoles inscrites au volet produits laitiers par communes et par années

	2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		Moyenne
ANDERLECHT	0	0%	3	23%	1	17%	0	0%	2	33%	6	50%	21%
AUDERGHEM	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%
BERCHEM-SAINTE-AGATHE	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%



BRUXELLES	7	32%	3	23%	1	17%	1	17%	1	17%	2	17%	20%
ETTERBEEK	1	5%	1	8%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	2%
EVERE	1	5%	1	8%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	2%
FOREST	4	18%	1	8%	0	0%	1	17%	2	33%	2	17%	15%
GANSHOREN	0	0%	1	8%	1	17%	0	0%	0	0%	0	0%	4%
IXELLES	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%
JETTE	0	0%	1	8%	1	17%	0	0%	0	0%	0	0%	4%
KOEKELBERG	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%
MOLENBEEK-SAINST-JEAN	4	18%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	3%
SAINT-GILLES	0	0%	0	0%	0	0%	1	17%	0	0%	1	8%	4%
SAINT-JOSSE-TEN-NOODE	1	5%	0	0%	1	17%	2	33%	1	17%	0	0%	12%
SCHAERBEEK	1	5%	1	8%	0	0%	0	0%	0	0%	1	8%	3%
UCCLE	1	5%	0	0%	0	0%	1	17%	0	0%	0	0%	4%
WATERMAEL-BOITSFORT	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%
WOLUWE-SAINST-LAMBERT	2	9%	1	8%	1	17%	0	0%	0	0%	0	0%	6%
WOLUWE-SAINST-PIERRE	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%
TOTAL	22	100%	13	100%	6	100%	6	100%	6	100%	12	100%	

4.1.1.2 Différences selon l'indice socio-économique

Afin de pouvoir faire l'analyse de la participation à l'aune de l'indice socio-économique des établissements, l'administration nous a transmis un document établi par l'IBSA qui classe l'ensemble des écoles de la Région de Bruxelles-Capitale. Nous nous sommes également basés sur l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française adopté le 20 mars 2019.

Les méthodologies qui définissent les indice-socioéconomiques divergent entre les écoles francophones et les écoles néerlandophones. Il convient donc de traiter et d'analyser les écoles par régime linguistique.

Afin d'analyser le taux de participation selon l'indice socio-économique des écoles francophones, nous nous sommes appuyés sur l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française adopté le 20 mars 2019 et établissant les listes des implantations de l'enseignement fondamental, bénéficiaires de l'encadrement différencié ainsi que la classe à laquelle elles appartiennent. Cet Arrêté établit un classement ordinal des implantations scolaires sur base d'une mesure de l'indice socio-économique des élèves qui les fréquentent et classe les implantations en 20 classes distinctes. Pour qu'une implantation bénéficie de l'encadrement différencié, c'est-à-dire qu'elle reçoive des moyens financiers et d'encadrement complémentaires, il convient qu'elle ait été classée au moins 3 fois sur les 6 dernières années dans les classes les plus faibles (classes 1 à 5).

Sur cette base, nous avons construit un indice socio-économique qui s'écarte de la notion d'encadrement différencié sur deux plans :



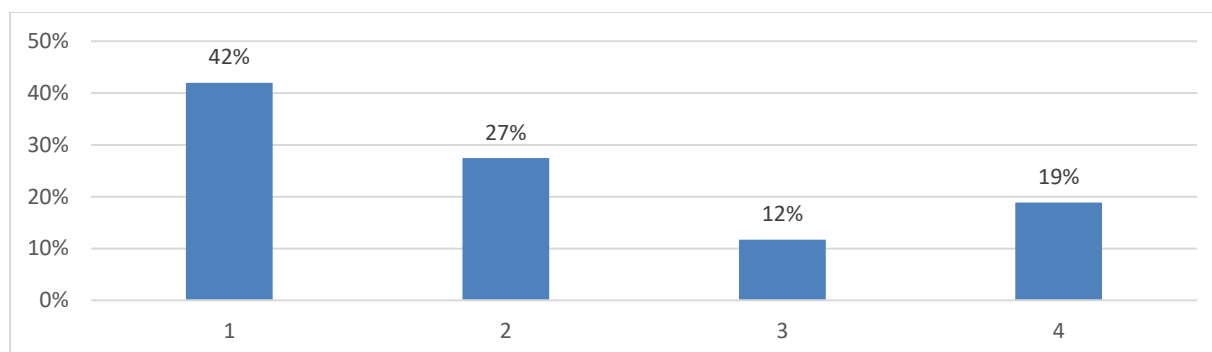
1. Nous nous appuyons exclusivement sur le classement établi par l'Arrêté de 2019 et non pas sur un historique de 6 ans
2. Ensuite, l'analyse menée dans le cadre de cette évaluation se base sur la notion d'établissement scolaire et non pas d'implantation scolaire.

Nous avons dès lors déterminé un indice socio-économique par établissement scolaire en calculant une moyenne du classement ordinal de ses implantations, moyenne pondérée par le nombre d'élèves qui fréquentent chaque implantation. Nous avons ensuite regroupé les établissements scolaires en 4 classes, correspondant aux différents quartiles de la distribution de l'indice socio-économique ainsi construit, la classe 1 correspondant aux établissements dont les implantations présentent un indice socio-économique faible et la classe 4 ceux dont les implantations affichent un indice socio-économique élevé.

On peut reprocher à cette approche de se baser sur un classement ordinal des implantations, mais les valeurs de l'indice socio-économique attribué à chaque implantation, ne sont pas communiqués. Implicitement, on fait l'hypothèse que la différence entre l'indice socio-économique d'une implantation et celui de son prédécesseur dans le classement ordinal, est une constante. A l'analyse, il semble que cette hypothèse a toutefois peu d'impact sur les constats qui sont posés ci-après.

La figure suivante indique la répartition des écoles francophones de la région de Bruxelles-capitale selon cet indice socio-économique. Il apparaît donc que la très large majorité des écoles francophones, 69%, appartiennent aux catégories 1 et 2.

Figure 8 : Répartition des écoles francophones selon l'indice socio-économique



Nous reprenons, ci-après la moyenne de répartition des écoles francophones participantes aux cinq années du programme au volet fruits et légumes et au volet produits laitiers, selon l'indice socio-économique. Nous constatons que la très large majorité des écoles francophones participantes au volet fruits et légumes font partie de la catégorie 1 (43%) et 2 (24%) de l'indice socio-économique. Ceci est encore plus fortement constaté pour le volet produits laitiers puisque 69% des écoles participantes font partie de la catégorie 1 de l'indice socio-économique.

Nous pouvons donc indiquer que la très large majorité des écoles francophones participantes sont des écoles à indice socio-économique faible. Ce qui correspond, pour le volet fruits et légumes, à la répartition générale par catégories socio-économiques des écoles de la Région. Par ailleurs, la participation au volet produits laitiers des écoles francophones à indice socio-économique faible est



surreprésentée par rapport à ce que représente cette catégorie économique pour l'ensemble des écoles de la Région de Bruxelles-Capitale.

Figure 9 : Répartition des écoles francophones participantes au volet fruits et légumes selon l'indice socio-économique, moyenne des années de 2017-18 à 2022-23

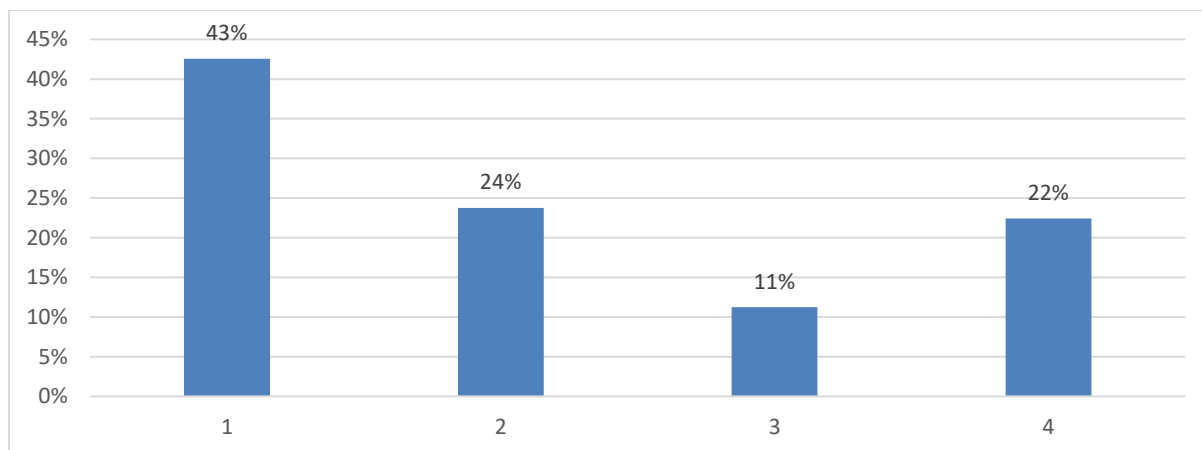
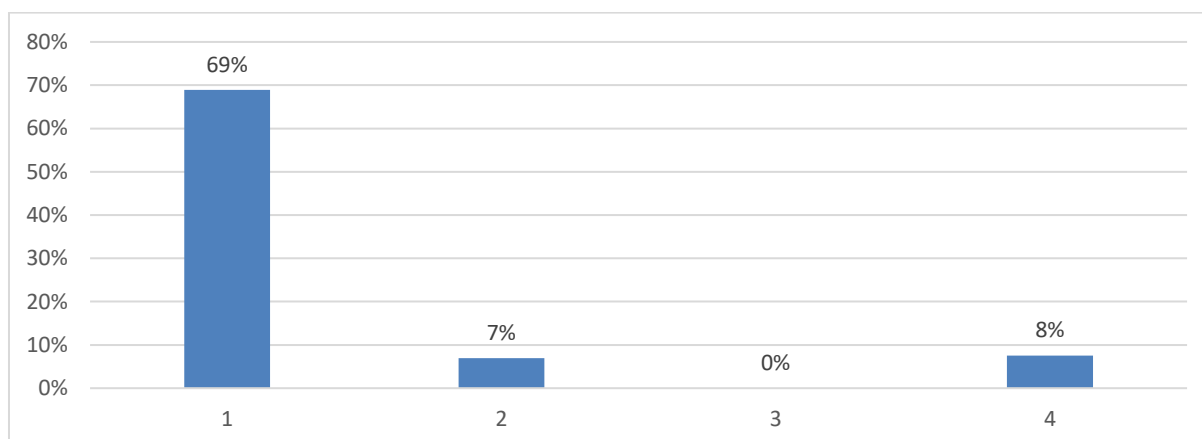


Figure 10 : Répartition des écoles francophones participantes au volet produits laitiers selon l'indice socio-économique, moyenne des années de 2017-18 à 2022-23



Concernant les établissements néerlandophones, le classement socio-économiques des établissements, établi par l'IBSA, basé sur les données collectées par la Communauté flamande, se fait selon un pourcentage basé sur un ratio entre des élèves rencontrant certains indicateurs et les autres élèves. Deux indicateurs permettent de cibler ces élèves :

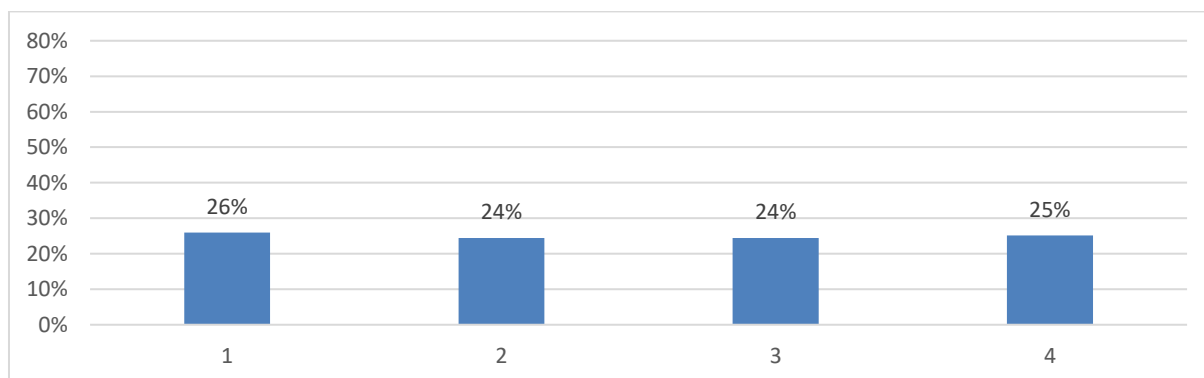
- La famille a reçu au moins une allocation scolaire de la Communauté flamande au cours de l'année scolaire précédant l'année scolaire à laquelle se rapporte l'inscription de l'élève
- La mère n'est pas titulaire d'un diplôme d'enseignement secondaire ou d'un certificat d'études de la deuxième année de la troisième année de l'enseignement secondaire ou d'un certificat d'études équivalent.



Ces informations étant basées sur les implantations, nous avons établi une moyenne par établissement et classé les établissements par quartiles.

La figure suivante indique la répartition des écoles néerlandophones de la région de Bruxelles-capitale selon cet indice socio-économique. Contrairement à ce que nous avons pu observer pour les écoles francophones, la répartition des écoles néerlandophones entre classe socio-économique est équilibrée puisque nous constatons qu'un quart des écoles se retrouve dans chacune des catégories socio-économiques.

Figure 11 : Répartition des écoles néerlandophones selon l'indice socio-économique



Nous reprenons, ci-après la moyenne de répartition des écoles néerlandophones participantes aux cinq années du programme au volet fruits et légumes et au volet produits laitiers, selon l'indice socio-économique. Nous constatons que pour le volet fruits et légumes la répartition entre catégories socio-économiques est assez équilibrée avec une légère sous-représentation de la classe 4. Par ailleurs, en ce qui concerne le volet produits laitiers, plus de la moitié des écoles néerlandophones participantes font partie de la catégorie socio-économique 1.

Figure 12 : Répartition des écoles néerlandophones participantes au volet fruits et légumes selon l'indice socio-économique, moyenne des années de 2017-18 à 2022-23

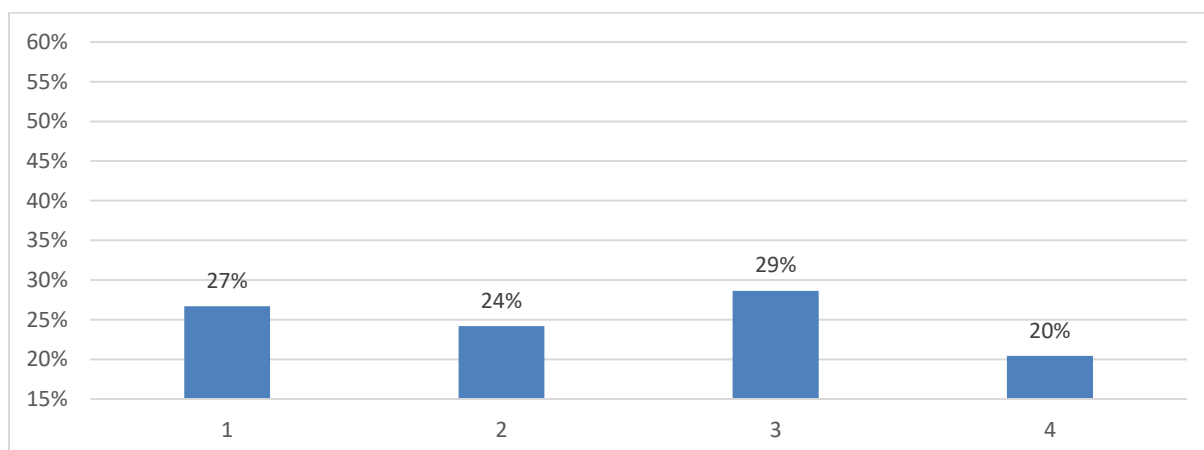
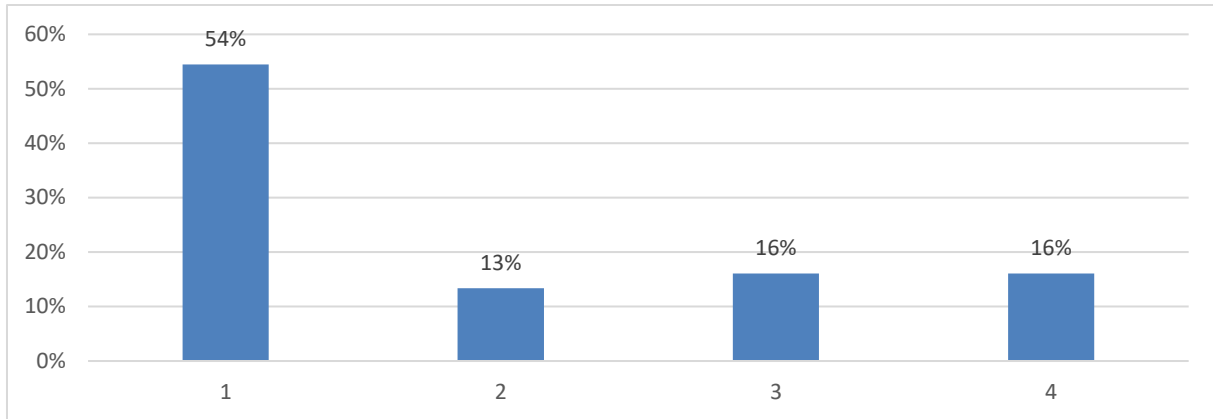




Figure 13 : Répartition des écoles néerlandophones participantes au volet produits laitiers selon l'indice socio-économique, moyenne des années de 2017-18 à 2022-23



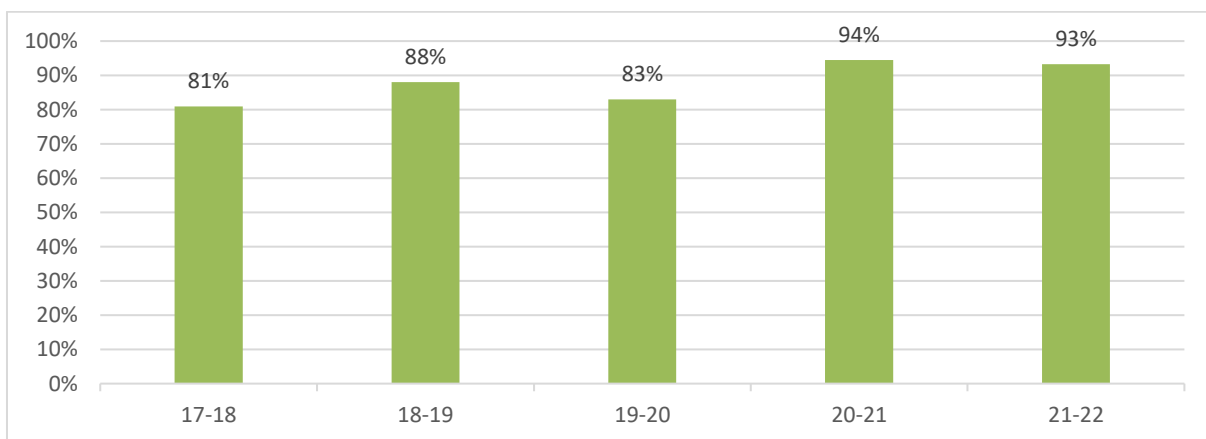
4.1.1.3 Participation effective

La participation effective représente la part des écoles qui, au-delà de leur inscription au programme, ont effectivement distribué des produits aux enfants.

En moyenne, de 2017-2018 à 2021-2022, nous constatons que 87% des écoles inscrites participent effectivement au programme. Nous notons une différence non négligeable entre les deux volets puisque cette participation effective est de 89% pour le volet fruits et légumes alors qu'elle n'est que de 70% pour le volet produits laitiers. Il semble donc que 30% des écoles qui s'inscrivent au volet produits laitiers ne vont pas jusqu'au bout de la démarche et finissent par ne pas distribuer de produits aux enfants.

L'analyse de la participation effective pour l'ensemble du programme démontre une amélioration au fil des années puisqu'elle croît pour atteindre 93% en 2021-2022.

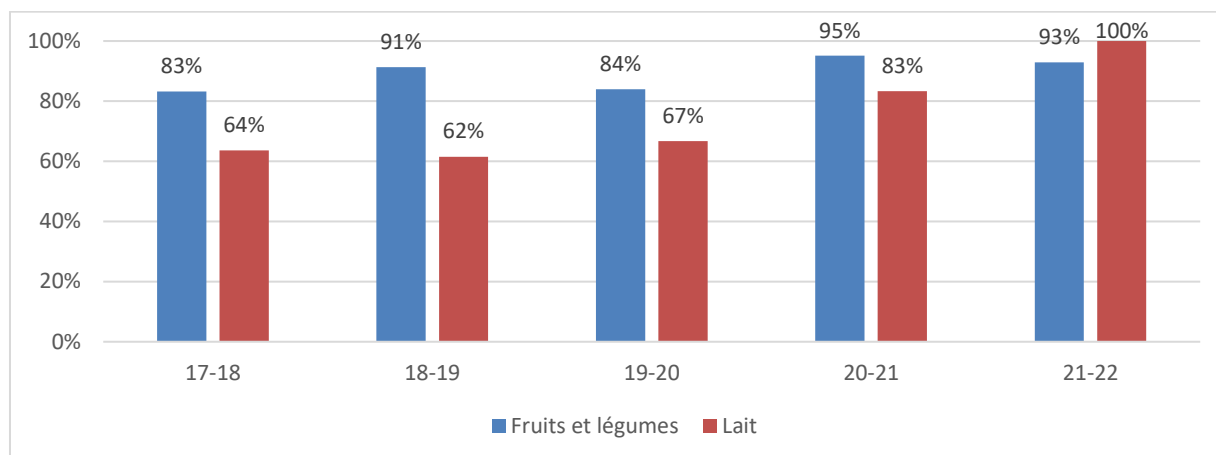
Figure 14 : Participation effective pour l'ensemble du programme de 2017-2018 à 2021-2022



L'analyse de la participation effective par année et par volet démontre une amélioration pour le volet fruits et légumes et une très nette amélioration pour le volet produits laitiers. En effet, si la participation effective au volet produits laitiers était en moyenne de 64% pour les trois premières années, elle atteint 100% en 2021-2022.



Figure 15 : Participation effective par volets de 2017-2018 à 2021-2022



4.2 L'approvisionnement en produits

4.2.1 Les fournisseurs

Sur la période allant de 2017-2018 à 2021-2022, on peut établir les principaux constats suivants concernant les fournisseurs.

Au total, 35 fournisseurs différents ont fourni des produits dans le cadre du programme, dont 46% correspondent à des acteurs bruxellois, pour 40% d'acteurs flamands et 14% d'acteurs wallons.

Concernant la taille, il s'agit pour

- 37% de structures sans personnel
- 31% de structures avec moins de 10 membres du personnel
- 17% de structures avec entre 10 et 50 membres du personnel
- 15% de structures avec plus de 200 membres du personnel

Sur la période, on dénombre en moyenne 15 fournisseurs par an. Dans une tendance baissière, ce nombre évolue d'un maximum de 17 au début de la période à un minimum de 13 en 2021-2022.

Concernant les entités juridiques, on retrouve 37% de SPRL et 20% de SA. On retrouve également 20% de personnes physiques. Le solde étant principalement constitué de d'ASBL et de sociétés coopératives.

Sur les 35, on en dénombre 19 qui n'ont fourni le programme que durant une année, et 7 qui ont été fournisseurs chaque année. Ces derniers représentent 80% du volume total de produits fournis.

Pour l'année 2022-2023, 16 fournisseurs livrent des produits dans le cadre du volet fruits et légumes tandis que le volet produits laitiers ne comprend que trois fournisseurs. Dans cet ensemble, nous avons deux fournisseurs qui font partie des deux volets du programme.

Il s'agit en grande majorité des producteurs et grossistes des fruits et légumes et produits laitiers. Nous avons aussi des fournisseurs ayant la fonction de producteur. Enfin une petite minorité est représentée



par les petites surfaces ou épicerie locale situé à proximité des écoles. Certains producteurs travaillant avec d'autres producteurs locaux, complètent leur production et ont la double fonction de producteur et grossiste.

Pratiquement aucun établissement scolaire ne se fait livrer de produits directement auprès d'un producteur. Le ravitaillement en produits pour la plupart des fournisseurs se fait directement auprès des producteurs locaux. Ainsi, les petites surfaces se font livrer par les grossistes qui eux-mêmes s'approvisionnent chez les producteurs locaux.

4.3 La mise en œuvre de la distribution des produits

4.3.1 Mise en œuvre opérationnelle

4.3.1.1 La distribution des produits

Trois périodes de distribution des produits sont prévues dans le programme : de septembre à décembre (période 1), de janvier à mars (période 2) et d'avril à juin (période 3). Les écoles sont libres de participer à une ou plusieurs périodes mais s'engagent à distribuer les produits durant 20 semaines maximum.

4.3.1.1.1 La distribution de fruits et légumes

En moyenne, sur l'ensemble des années du programme, nous constatons que 86% des produits distribués viennent de Belgique. Le reste étant issu d'autres pays européens, principalement de France, d'Espagne et d'Italie.

La grande majorité des produits distribués sont des fruits, en moyenne 78%, tandis que les légumes représentent un peu moins d'un quart des produits distribués, 22%.

L'analyse année par année démontre que cette répartition entre les fruits et les légumes reste assez constante, avec une petite fluctuation à la hausse pour les fruits durant la deuxième et troisième année

Figure 16 : Quantités de fruits et légumes distribués de 2017-2018 à 2021-2022

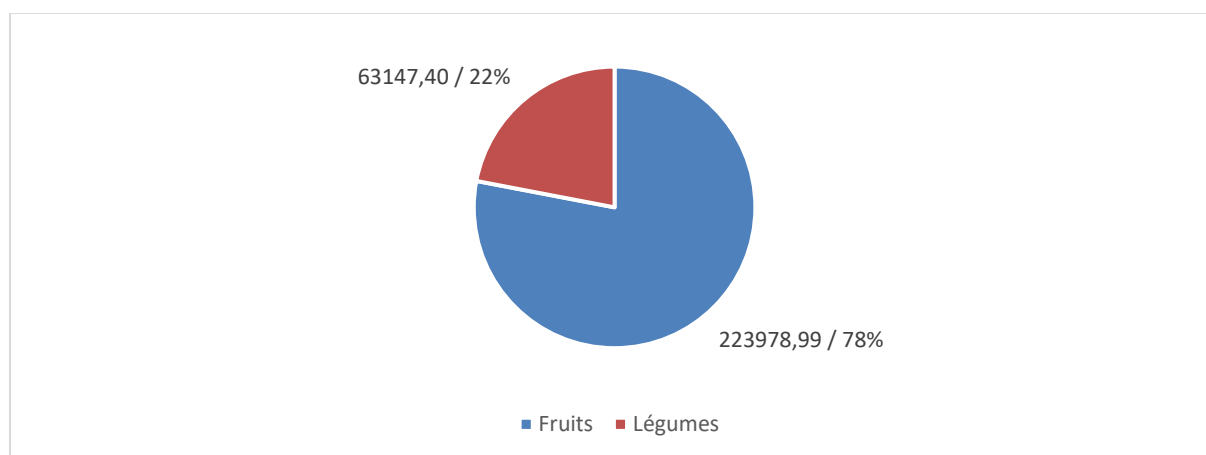
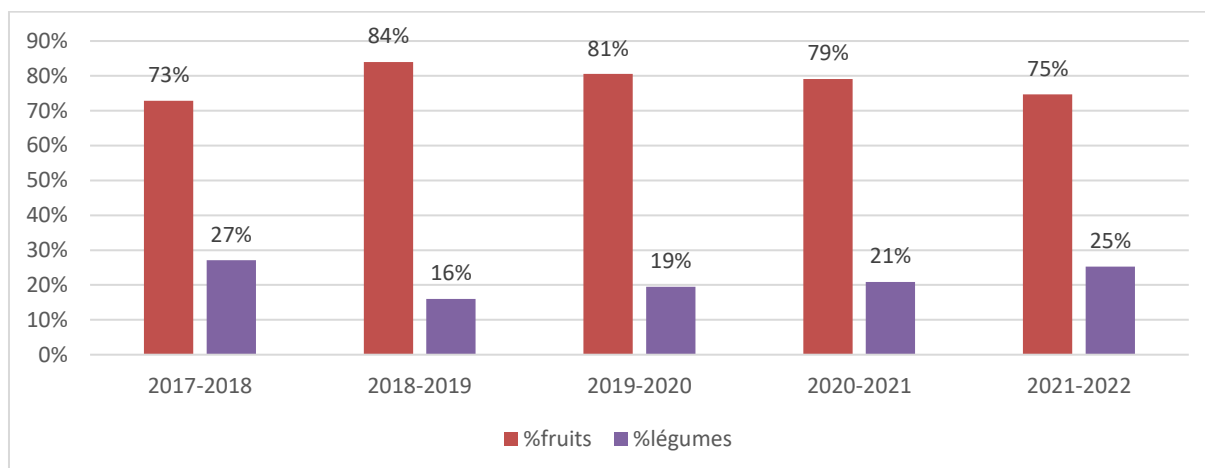




Figure 17 : taux de fruits et légumes, de 2017-18 à 2021-22



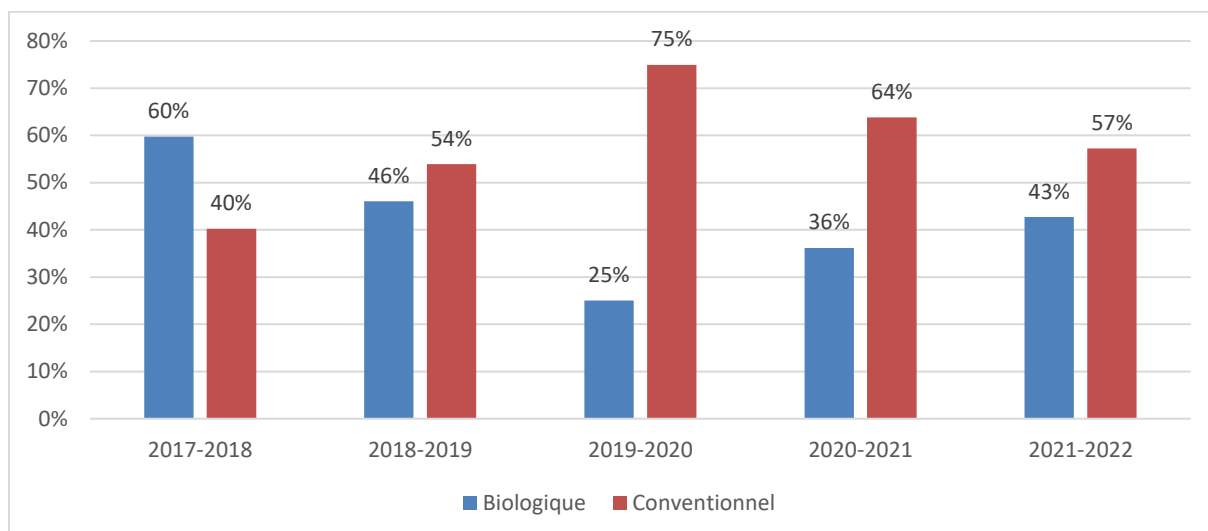
Le tableau suivant reprend le pourcentage des produits distribués durant chacune des trois périodes de distribution. En moyenne, la moitié des produits sont distribués durant la deuxième période. Le pourcentage de produits distribués durant la première et la seconde période est, en moyenne, similaire et correspond à 25% des fruits et légumes distribués. Ceci nous indique que la distribution des produits est peu équilibrée entre les différentes périodes. Les enfants reçoivent donc peu ou pas de produits durant la première et troisième périodes.

Tableau 12 : Pourcentage de fruits et légumes distribués par périodes

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Moyenne sur l'ensemble des années
P1	30%	32%	29%	21%	18%	26%
P2	39%	37%	71%	56%	49%	49%
P3	32%	31%	0%	23%	33%	25%

Parmi les produits distribués, nous avons fait l'analyse du type de culture, biologique ou conventionnel. Nous constatons qu'en moyenne, sur l'ensemble des années du programme, 44% des produits sont issus de l'agriculture biologique et 56% sont issus de l'agriculture conventionnelle. La figure ci-après qui reprend le type de culture des produits par année met en évidence une baisse des produits biologiques au profit du conventionnel jusqu'en 2019-2020. Par la suite, le conventionnel diminue et le bio remonte mais reste inférieur aux deux premières années du programme.

Figure 18 : Répartition des produits distribués par types de culture

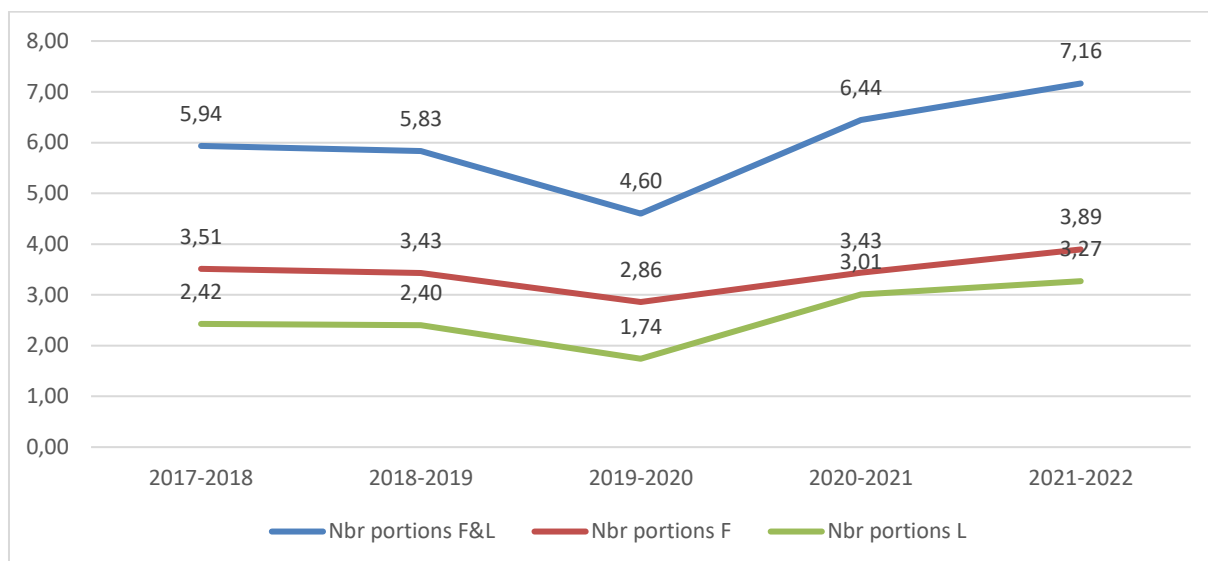


Outre la répartition entre les fruits et légumes, il convient également d'analyser la diversité des produits proposés par établissement.

Nous constatons qu'en moyenne, tout au long des années du programme, 5,99 fruits et légumes différents ont été distribués par établissement, dont 3,43 fruits et 2,57 légumes en moyenne par établissement. La diversité de produits a diminué durant les trois premières années mais nous observons que celle-ci a tendance à progresser depuis 2019-2020, que ce soit pour les fruits ou les légumes.



Figure 19 : Moyenne du nombre de produits différents proposés par établissement, de 2017-18 à 2021-22



En termes de variétés des produits distribués, nous constatons qu'entre 2017-2018 et 2021-2022, 15 variétés de fruits et 50 variétés de légumes ont été distribués. Parmi les fruits, les pommes et les poires dominent largement puisqu'elles représentent respectivement 50% et 38% du total distribué. Parmi les légumes, nous observons que les carottes représentent une part importante de l'ensemble des produits distribués (62%), suivent les concombres avec 12%, les choux-fleurs (4%), les radis roses (4%), les tomates (4%) et d'autres produits (14%, représentant chacun maximum 1% de l'ensemble des produits distribués).

Les graphes ci-dessous ne reprennent donc que les produits représentant plus de 1% de l'ensemble des produits distribués tout au long des années du programme.

Figure 20 : Variétés de fruits distribués de 2017-18 à 2021-22

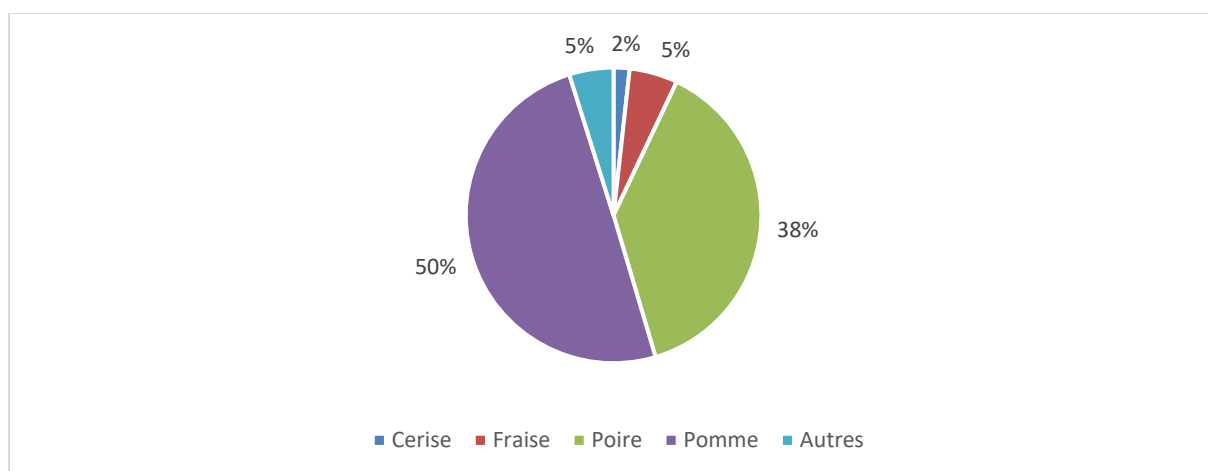
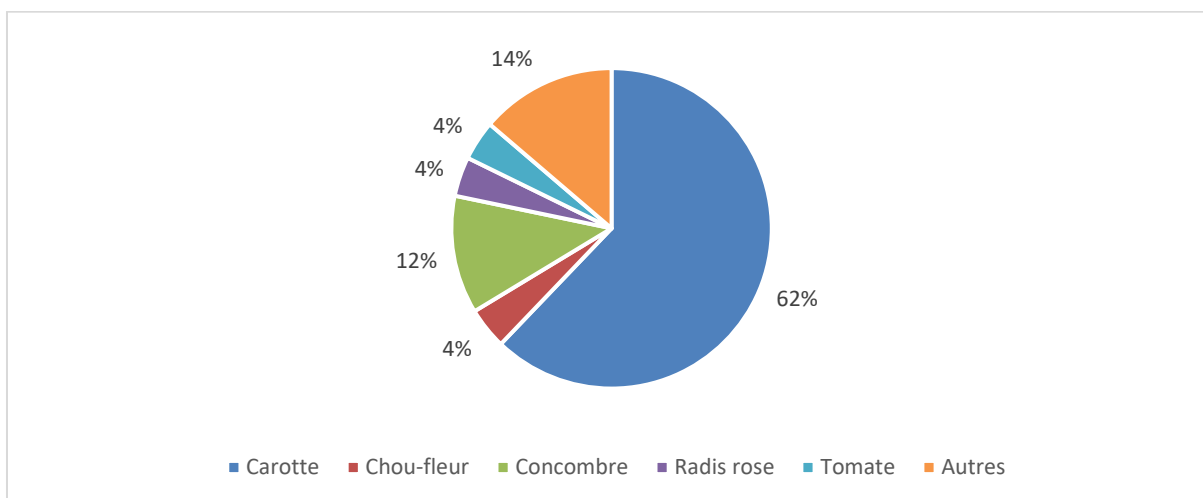


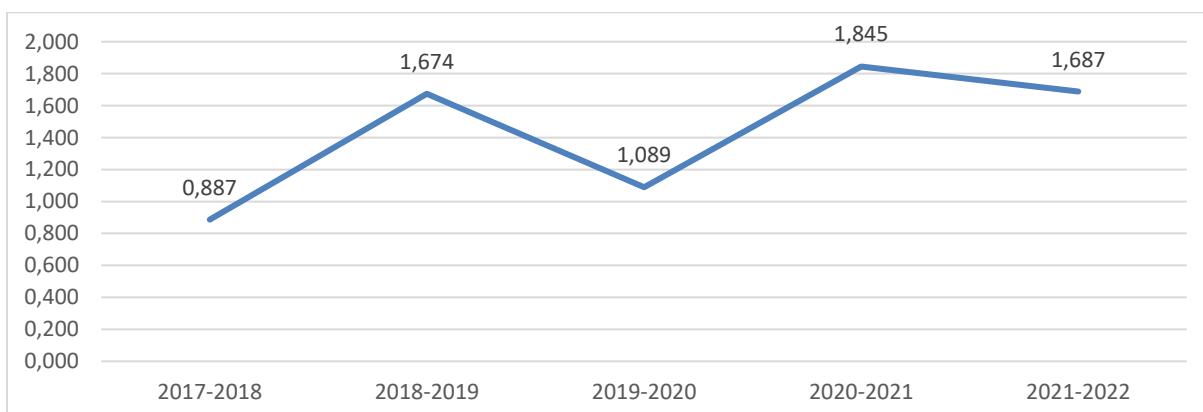


Figure 21 : Variétés de légumes distribués de 2017-18 à 2021-22



Enfin, nous avons analysé les quantités livrées par élève. En moyenne, de 2017-2018 à 2021-2022, les élèves ont reçu 1,436Kg de fruits et légumes. Le graphe ci-dessous met en évidence les fluctuations de produits livrés, d'une année à l'autre. La diminution en 2019-2020 s'explique très probablement par l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur l'organisation des établissements.

Figure 22 : Quantités de fruits et légumes livrés par enfant



4.3.1.1.2 La distribution de produits laitiers

En moyenne, sur l'ensemble des années du programme, nous constatons que 78% des produits distribués viennent de Belgique. Pour les 22% restant, la provenance n'est pas renseignée.

De 2017-2018 à 2021-2022, 16.251 Kg/L de yaourt et lait ont été distribués. Il s'agit très majoritairement de lait (92%). L'analyse année par année démontre que les yaourts n'ont été distribués que la première année. De 2018-2019 à 2021-2022, les établissements ont reçu uniquement du lait. Les produits laitiers reçus par les établissements sont donc très peu variés.



Figure 23 : Quantités de produits laitiers distribués de 2017-2018 à 2021-2022

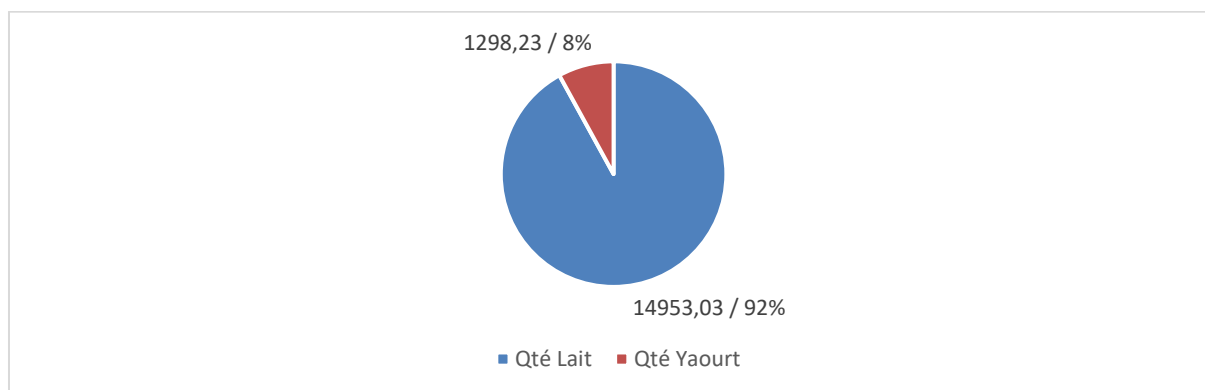
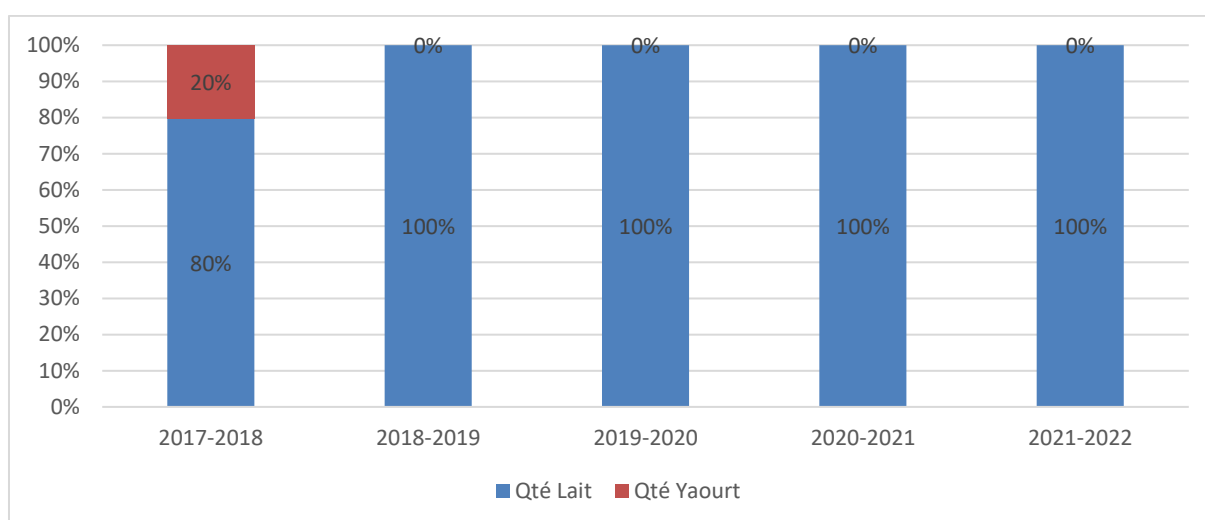


Figure 24 : taux de produits laitiers, de 2017-18 à 2021-22



Le tableau suivant reprend le pourcentage des produits distribués durant chacune des trois périodes de distribution. En moyenne, 72% des produits sont distribués durant la deuxième période. Le pourcentage de produits distribués durant la première et la seconde période est, en moyenne, similaire et correspond à 14% et 13% des produits laitiers distribués. Ceci nous indique que la distribution des produits est peu équilibrée entre les différentes périodes. Les enfants reçoivent donc peu ou pas de produits durant la première et troisième périodes.

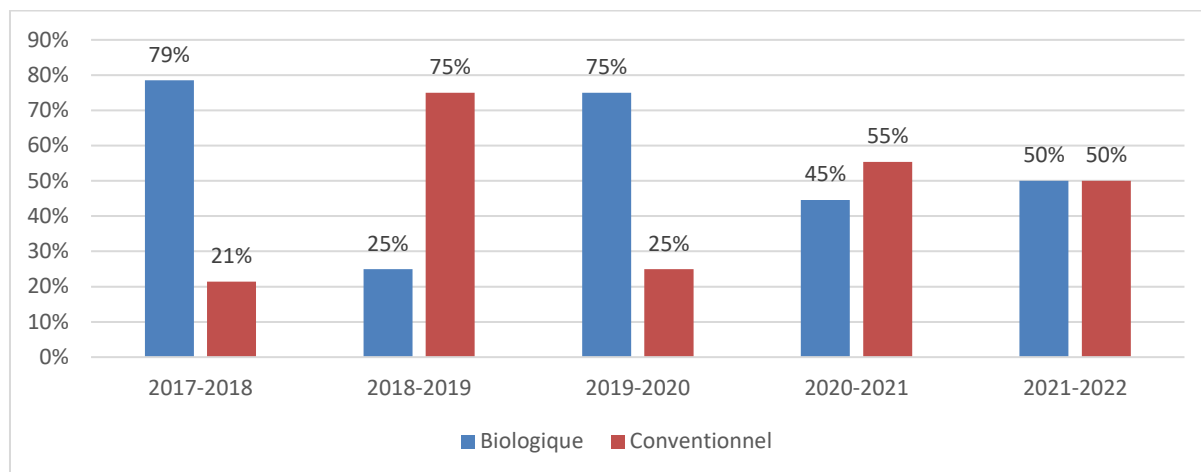
Tableau 13 : Pourcentage de fruits et légumes distribués par périodes

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Moyenne sur l'ensemble des années
P1	15%	38%	0%	0%	3%	14%
P2	79%	40%	100%	79%	75%	72%
P3	6%	22%	0%	21%	22%	13%



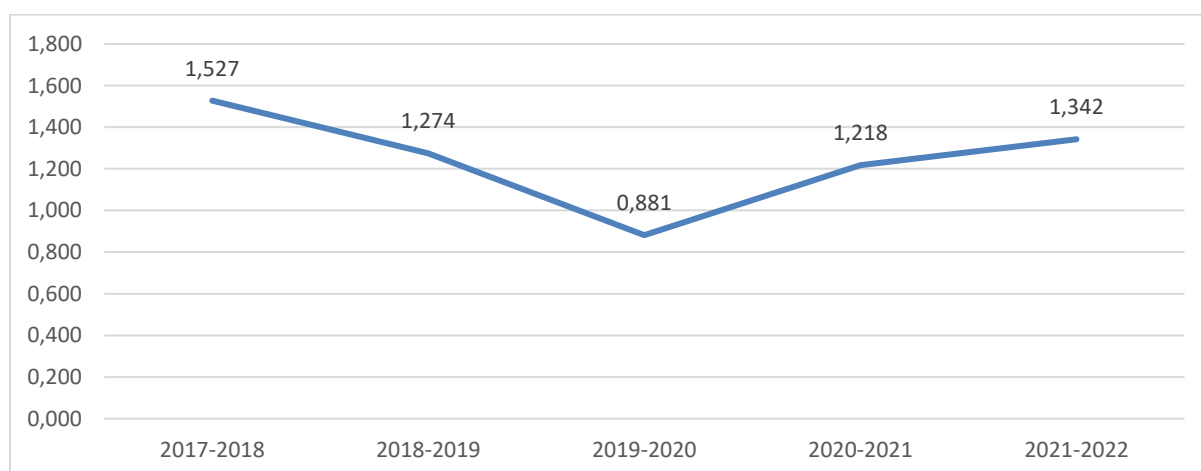
Parmi les produits distribués, nous avons fait l'analyse du type de culture, biologique ou conventionnel. Nous constatons qu'en moyenne, sur l'ensemble des années du programme, 57% des produits sont issus de l'agriculture biologique et 43% sont issus de l'agriculture conventionnelle. La figure ci-après qui reprend le type de culture des produits par année met en évidence importante qu'il peut y avoir d'une année à l'autre. En effet, en 2017-18 et 2019-20, le bio est largement majoritaire tandis qu'il est largement minoritaire en 2018-19. Pour les deux dernières années, la répartition est équilibrée.

Figure 25 : Répartition des produits distribués par types de culture



Enfin, nous avons analysé les quantités livrées par élève. En moyenne, de 2017-2018 à 2021-2022, les élèves ont reçu 1,249Kg (ou L) de produits laitiers. Le graphe ci-dessous met en évidence les fluctuations de produits livrés, d'une année à l'autre. En effet, la quantité livrée par élève ne cesse de diminuer jusqu'en 2019-2020 pour ensuite reprendre mais rester inférieure à son niveau initial. La forte diminution en 2019-2020 s'explique très probablement pas l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur l'organisation des établissements.

Figure 26 : Quantité de produits laitiers livrés par enfants



La stratégie régionale prévoit qu'une **seule portion** de fruits, de légumes et/ou de produit laitier soit distribuée aux enfants chaque semaine. A cet égard, notons toutefois que le rapport final de l'évaluation du programme européen en 2012 plébiscitait une fréquence de distribution minimale de



trois fois par semaine, une fréquence plus élevée augmentant la probabilité d'un impact durable du programme sur le comportement alimentaire des enfants¹⁶.

¹⁶ « Evaluation of the European School Fruit Scheme ». Final Report. October 2012. Prepared by AFC & CO CONCEPT for The European Commission – Directorate-General for Agriculture and Rural Development



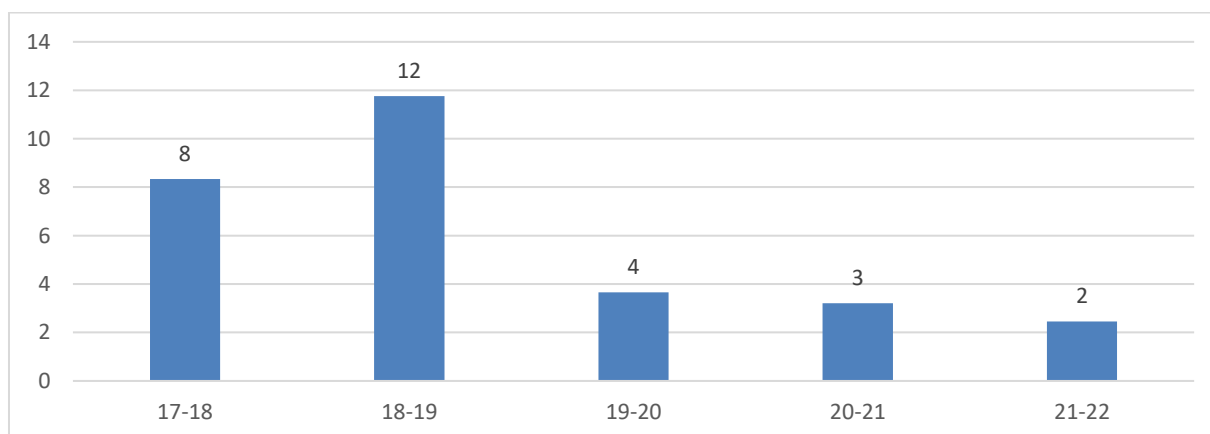
4.4 La mise en œuvre des mesures pédagogiques d'accompagnement

Lors de l'introduction des différentes demandes d'aide trimestrielles, il est demandé à l'école de préciser les mesures d'accompagnement envisagées et mises en place dans le cadre du programme.

Sur base de ces chiffres, on remarque que les établissements scolaires ont bien mis en œuvre au minimum une mesure d'accompagnement pour leurs élèves.

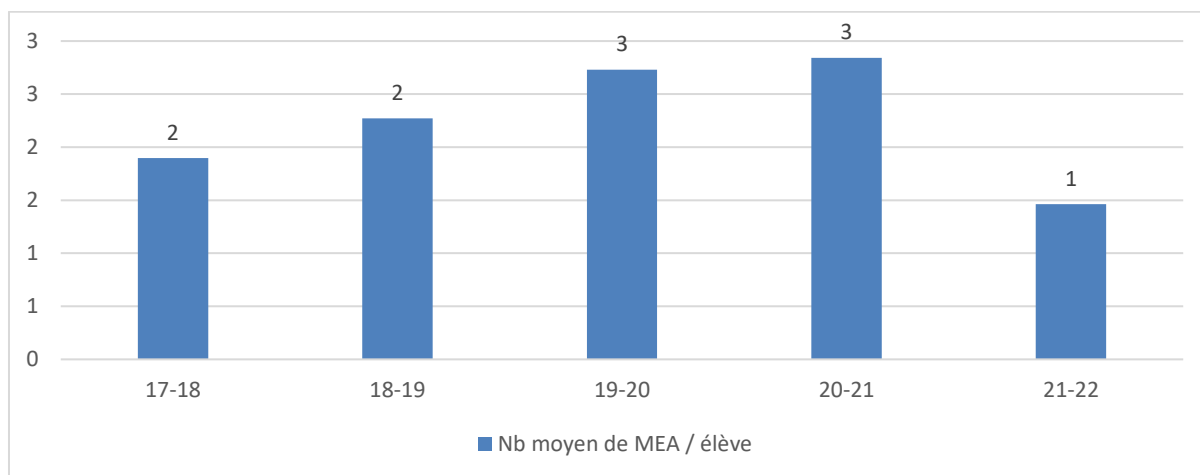
En moyenne, les établissements scolaires indiquent la mise en place de 6 activités éducatives dans leur école dans le cadre du programme. En moyenne 6 activités pour les établissements participants au volet fruits et légumes et en moyenne 4 activités pour les établissements participants au volet produits laitiers. Comme nous pouvons le constater sur le graphique, ci-après, ce nombre varie fortement entre les deux premières années du programme et les trois années suivantes pour lesquelles il ne cesse de diminuer.

Figure 27 : Nombre de MEA mise en œuvre en moyenne par établissement



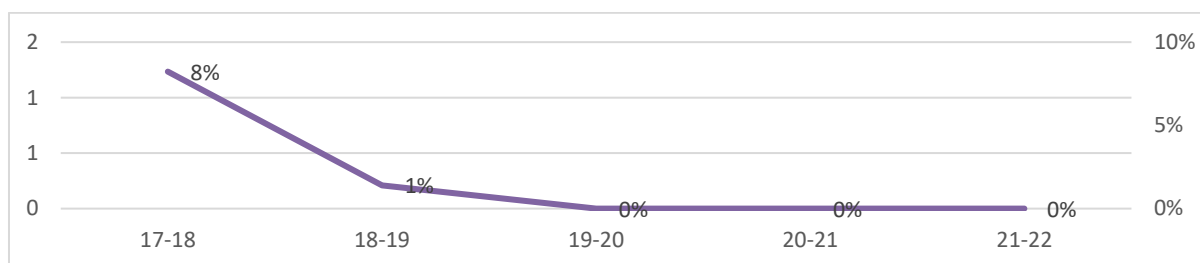
Nous constatons que le nombre de mesures pédagogiques d'accompagnement par élèves a augmenté jusqu'à trois, de 2019-2022 à 2020-2021 pour ensuite redescendre à une seule mesure en 2021-2022.

Figure 28 : Nombre moyen de MEA par élève pour les années 2017-2018 à 2021-2022



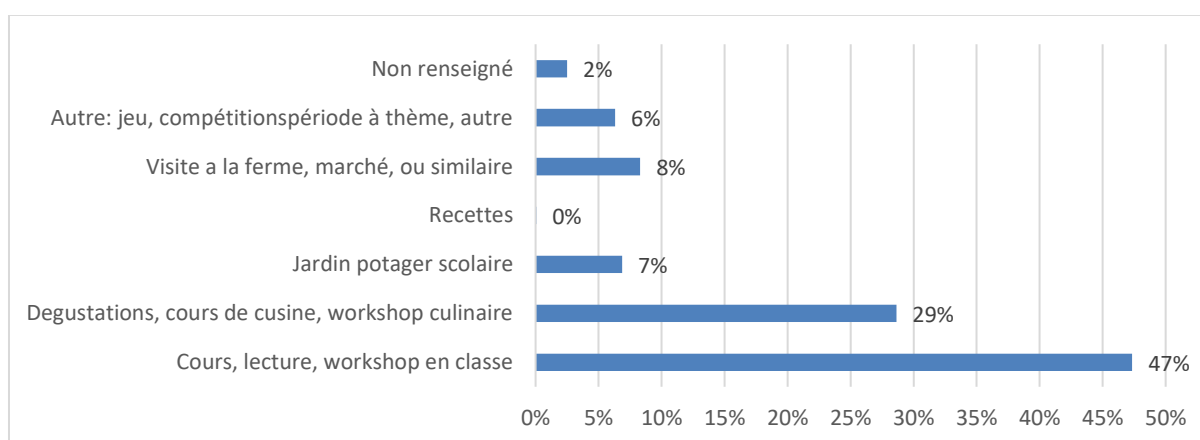
Ces mesures pédagogiques n'impliquent pas ou très peu d'intervenants externes.

Figure 29 : Pourcentage de mesures pédagogiques impliquant un intervenant externe



En termes de types de mesures pédagogiques dispensées par les établissements, nous constatons pour l'ensemble du programme qu'un peu moins de la moitié des établissements ont opté pour des cours, lectures ou workshops en classe. Un peu moins d'un tiers des établissements choisissent de mettre en œuvre des dégustations, cours de cuisine, workshops culinaires. Notons également qu'un très faible nombre de mesures pédagogiques ne sont pas renseignées (2%).

Figure 30 : Types de mesures pédagogiques mises en place par les établissements, moyenne des années 2017-2018 à 2021-2022

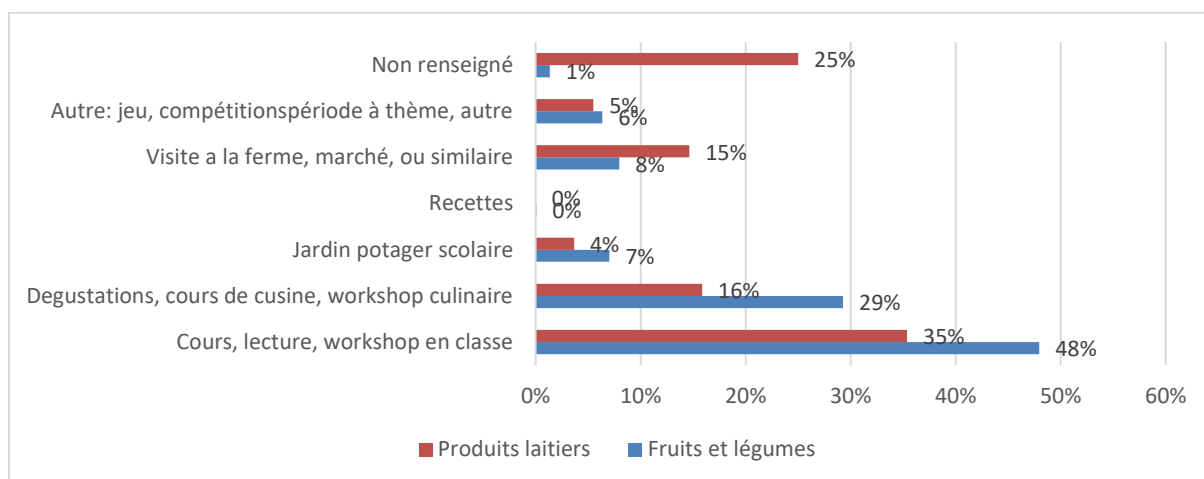


L'analyse de la mise en œuvre des mesures pédagogiques du programme met en évidence quelques différences entre les deux volets. Notamment, le fait qu'un quart des mesures pédagogiques mises en



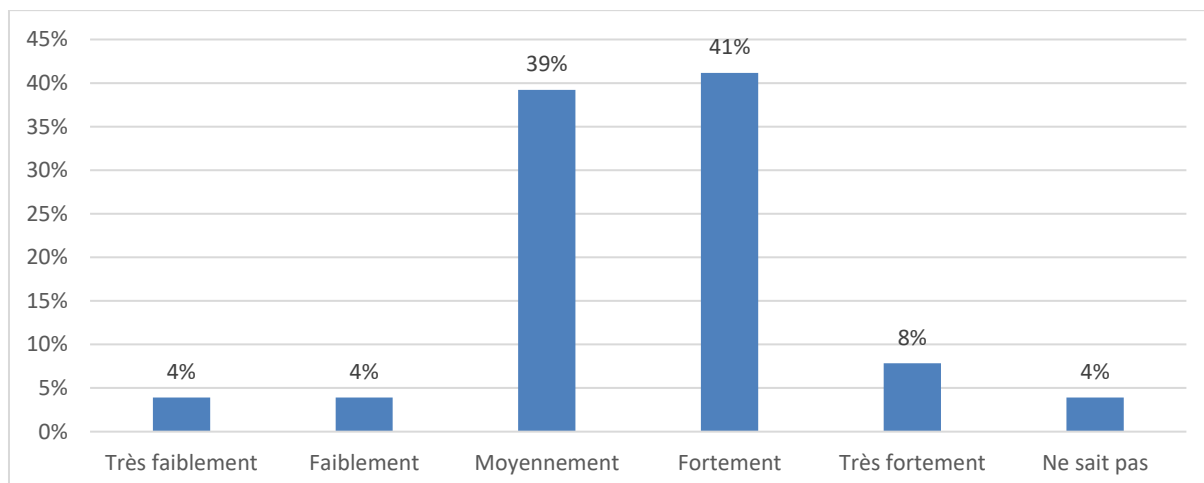
œuvre dans le volet produits laitiers ne sont pas renseignées. Par ailleurs, les cours, lectures et workshop ainsi que les dégustations et cours de cuisine sont moins fortement mis en œuvre par les établissements participant au volet produits laitiers (13% de moins pour ces deux types de mesures pédagogiques). Notons également que les visites à la ferme sont mises en œuvre deux fois plus dans le volet produits laitiers que dans le volet fruits et légumes.

Figure 31 : Types de mesures pédagogiques mises en place par les établissements selon le volet fruits et légumes ou le volet produits laitiers, moyenne des années 2017-2018 à 2021-2022



Les écoles interrogées au travers de l'enquête indiquent, pour 49% d'entre elles, que les mesures pédagogiques d'accompagnement sont fortement efficaces, voire très fortement efficaces. Elles sont également 39% à indiquer une efficacité moyenne.

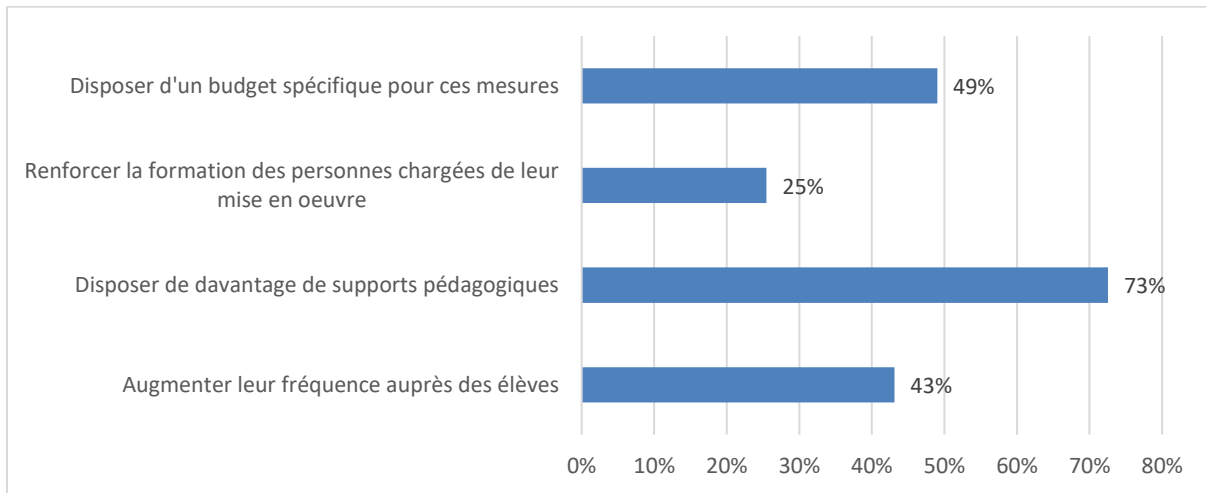
Figure 32 : Efficacité des mesures pédagogiques d'accompagnement selon les écoles participantes



Ces mêmes écoles indiquent que les mesures d'accompagnement gagneraient en efficacité si elles pouvaient disposer davantage de supports pédagogiques pour trois quart d'entre elles, disposer d'un budget spécifique et augmenter leur fréquence auprès des élèves pour un peu moins de la moitié d'entre elles.



Figure 33 : Éléments susceptibles d'améliorer l'efficacité des mesures d'accompagnement, selon les écoles





5 Jugement évaluatif

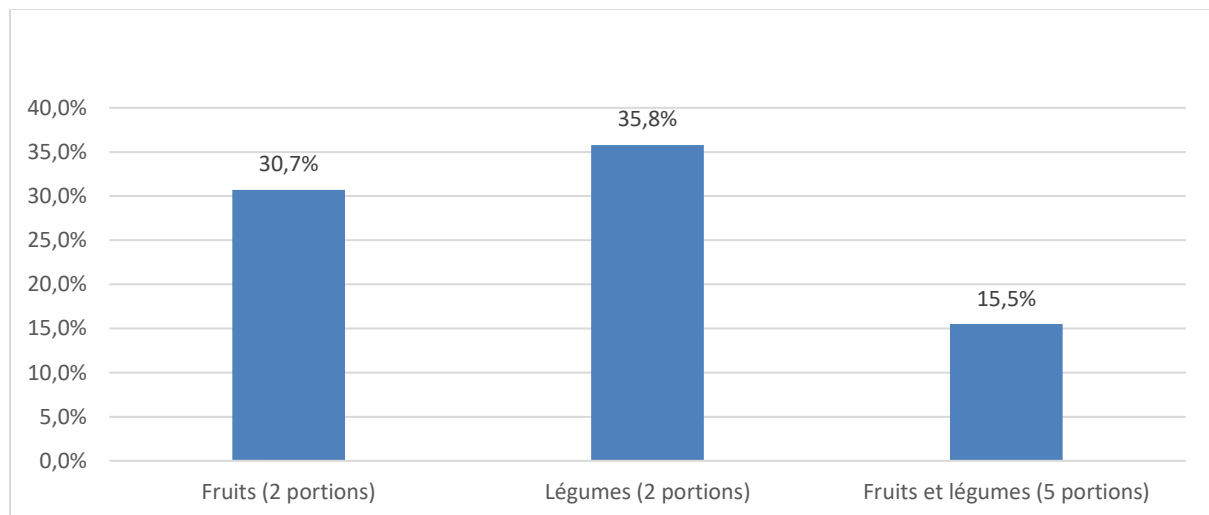
5.1 Pertinence

5.1.1 Les objectifs du programme poursuivent-ils bien les enjeux et besoins identifiés sur le terrain en RBC ?

Nous pouvons nous appuyer sur les données publiées par Sciensano¹⁷ concernant les habitudes nutritionnelles en Belgique et, plus particulièrement, en région de Bruxelles-Capitale, pour l'année 2018.

5.1.1.1 Les fruits et légumes

Figure 34 : % enfants de 6 à 14 ans qui consomment la quantité recommandée, à Bruxelles



Selon l'enquête de santé publique, seuls 15,5% des jeunes Bruxellois, âgés entre 6 et 14 ans, consomment quotidiennement la quantité de fruits et de légumes (5 portions) recommandée, soit au moins 400 grammes¹⁸. La comparaison avec les chiffres de l'étude de 2014 met en évidence une légère détérioration de consommation puisque le taux était de 16,1% en 2013¹⁹.

Bien que ces chiffres soient supérieurs que ceux des autres régions (pour les 5 portions : 8,4% pour la Flandre et 6,8% pour la Wallonie), **la très grande majorité des enfants âgés de 6 à 14 ans ne consomme pas la quantité de fruits et légumes recommandée. Le programme apparait clairement pertinent pour la Région de Bruxelles-Capitale.**

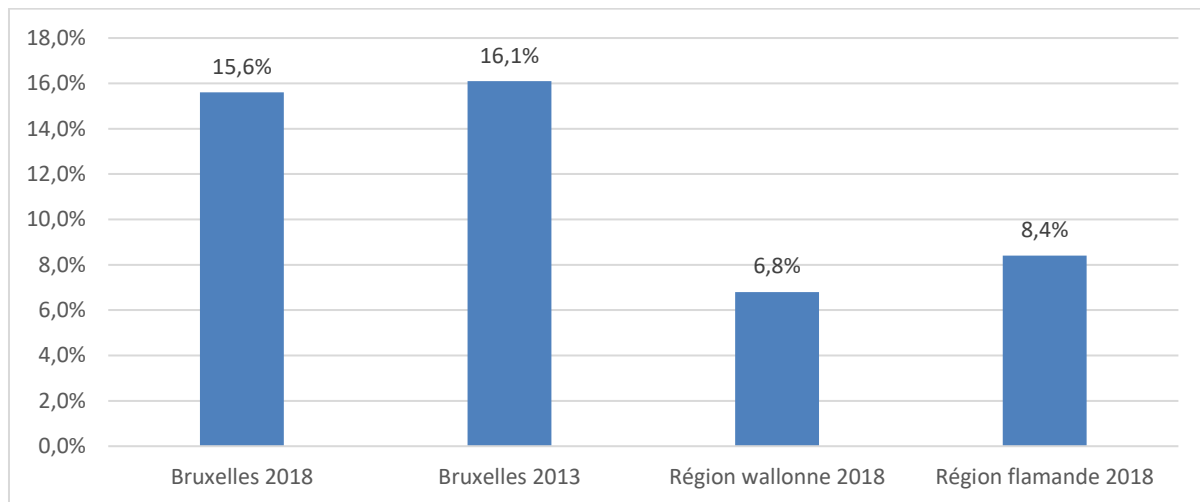
¹⁷ https://www.sciensano.be/sites/default/files/nh_report_2018_fr_v3.pdf

¹⁸ Organisation Mondiale de la Santé, 23 octobre 2018 Alimentation Saine, Principaux repères. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/healthy-diet>

¹⁹ Enquête de santé Sciensano 2014 (année 2013) https://www.sciensano.be/sites/default/files/comportements_de_sante_et_style_de_vie.pdf#page=530&zoom=100,0,0



Figure 35 : % enfants de 6 à 14 ans qui consomment la quantité recommandée - comparaison et évolution



Siensano renseigne également la fréquence de consommation de fruits, de légumes, mais également de jus de fruits ou de légumes 100% pur qu'il convient de prendre en considération. Ainsi, en 2018, 71% des jeunes Bruxellois consommaient au moins une fois par jour des fruits et 73% au moins une fois par jour des légumes. A l'inverse, ils étaient respectivement 3,8% et 2,6% à ne pas consommer au moins une fois par semaine des fruits ou des légumes.

Tableau 14 : Fréquence de consommation des fruits, des légumes et des jus 100% pur

	1 fois par jour ou plus	4 à 6 fois par semaine	1 à 3 fois par semaine	Moins d'une fois par semaine	Jamais
Fruits	71,1%	12,1%	12,6%	1,3%	2,5%
Légumes	72,6%	15,3%	9,5%	0,9%	1,7%
Jus 100% pur	22,9%	10,3%	28,3%	12,2%	26,3%

5.1.1.2 Les produits laitiers

Les recommandations²⁰ concernant la consommation de produits laitiers et de produits à base de soja enrichis au calcium sont de 50 cl de lait ou 45 cl de lait selon l'âge de l'enfant et de 20 g de fromage maximum par jour.

Tableau 15 : Recommandations concernant la consommation de produits laitiers pour les enfants de 3 à 18 ans

Groupes d'âges	Produits laitiers (par jour)	Fromage (par jour)
3-5 ans	500 ml de lait entier (< 4 ans) ou demi-écrémé (>= 4 ans)	20 g (1 tranche)

²⁰ Source : Pyramide alimentaire, Vigez, 2012



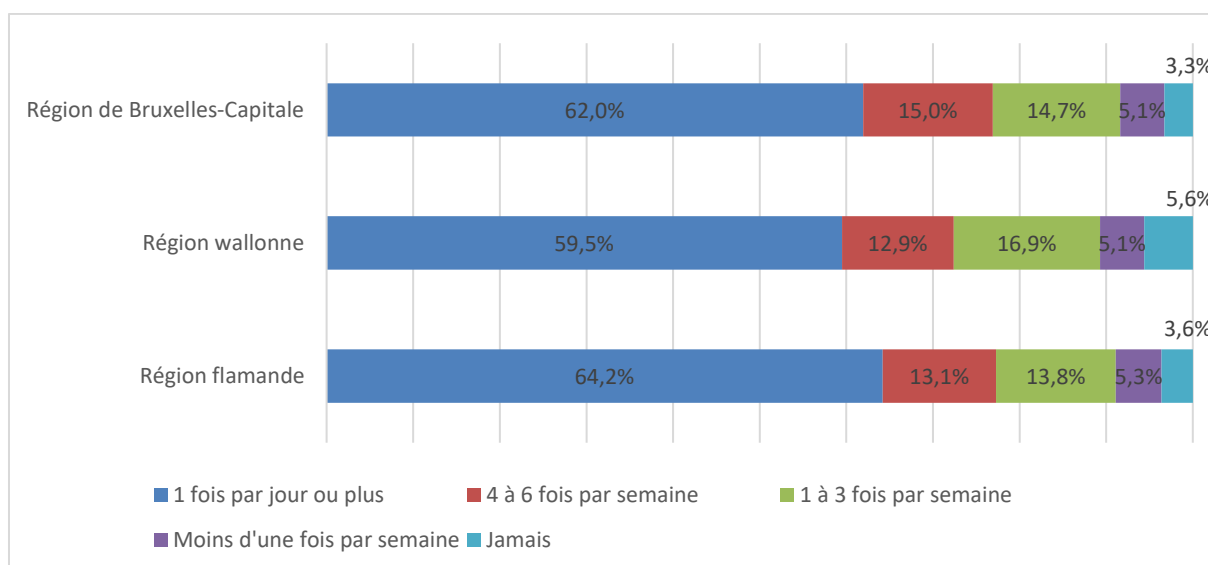
6-11 ans	450 ml (3 verres) de lait demi-écrémé	20 g (1 tranche)
12-18 ans	600 ml (4 verres) de lait demi-écrémé	40 g (2 tranches)

Il convient de noter que :

- Un verre de lait de 150 ml peut être remplacé par différentes alternatives telles qu'un pot de yaourt, un verre de boisson au soja enrichie au calcium, une portion de 150 ml de lait avec des céréales pour petit-déjeuner, une portion de fromage blanc, de pudding ou de riz au lait.
- la quantité de fromage est une quantité journalière maximum. La consommation de fromage n'est pas obligatoire ; celui-ci peut être remplacé par d'autres produits laitiers (lait, yaourt, fromage blanc...) : 20 g de fromage peuvent ainsi être remplacés par 150 ml d'autres produits laitiers.

En 2018²¹, 62% des jeunes Bruxellois de moins de 14 ans consommaient au moins une fois par jour des produits laitiers. Cette proportion est moindre qu'en Flandre (64,2%) et légèrement supérieure à la Wallonie (59,5%). 14,7% des jeunes Bruxellois ne consommaient pas plus de 3 fois par semaine des produits laitiers et 3,3% n'en consommaient d'ailleurs jamais. Ces proportions sont assez similaires à la Flandre : 13,8% et 3,6% et légèrement inférieur à la Wallonie : 16,9% et 5,6%.

Figure 36 : Distribution de la population selon la fréquence de consommation de produits laitiers ou de substituts à base végétale enrichis au calcium, Région de Bruxelles-Capitale et dans les autres régions du pays



Ces éléments spécifiques aux jeunes Bruxellois nous indiquent donc que près de 23% d'entre eux ne consomment pas quotidiennement des produits laitiers, contrairement aux recommandations de santé. Toutefois, ils ne nous indiquent pas précisément quelle est la part de ceux qui consomment suffisamment de produits laitiers quotidiennement, en regard des recommandations de la pyramide alimentaire.

²¹ S.Driekens, R. Charafeddine, L. Gisle. Enquête de santé 2018 : Habitudes nutritionnelles. Bruxelles, Belgique : Sciensano ; Numéro de rapport : D/2019/14.440/64. Disponible en ligne : www.enquetesante.be



Nous pouvons, à cet effet, nous appuyer sur l'enquête de santé publique 2014-2015 et, plus particulièrement le rapport 4 « La consommation alimentaire »²². Selon ce rapport, à peine 2% de la population belge²³ (3-64 ans) suivent les recommandations de la pyramide alimentaire active relative à la consommation de produits laitiers et produits à base de soja enrichis en calcium (la consommation moyenne de ces produits étant de 160 gr alors que l'OMS recommande une portion de 450 ml (environ 450 gr) pour les adultes). Selon l'enquête, près de 90% des enfants (3 - 9 ans) ne consomment pas suffisamment de produits laitiers ou variantes et ce constat est encore plus flagrant chez les jeunes adolescents (10-13 ans) avec un pourcentage de 97%.

Tableau 16 : Consommation habituelle de lait, de produits laitiers (à l'exception des fromages) et de produits à base de soja (en g par jour) au sein de la population, Belgique

Catégories d'âges	Moyenne	P5	P50	P95	% en-dessous des recommandations
3 - 5 ans	301	87	281	584	89
6 - 9 ans	248	54	229	507	91
10 - 13 ans	203	31	184	443	97

Par ailleurs, si la consommation moyenne de fromage est conforme aux recommandations en termes de santé, il reste que 24% des enfants âgés de 3 à 5 ans et 38% des enfants âgés de 6 à 9 ans ont des habitudes de consommation de fromage qui ne respectent pas les recommandations.

Tableau 17 : Consommation habituelle de fromage (en g par jour) au sein de la population, Belgique

Catégories d'âges	Moyenne	P5	P50	P95	% ne rencontrant pas les recommandations
3 - 5 ans	15	2	13	33	24
6 - 9 ans	19	0	17	41	38
10 - 13 ans	22	0	19	49	30

Ainsi, le programme apparaît clairement pertinent en Région de Bruxelles-Capitale. En Belgique, la très grande majorité des enfants âgés entre 3 et 13 ans ne consomme pas la quantité de produits laitiers (hors fromage) recommandée. Les données disponibles indiquent que le phénomène s'accroît avec l'âge au sein de cette catégorie, ce qui renforce le besoin d'actions correctrices.

²² De Ridder K, Bel S, Brocatus L, Cuypers K, Lebacqz T, Moyersoer I, Ost C & Teppers E. La consommation alimentaire. Dans : Bel S, Tafforeau J (ed.). Enquête de Consommation Alimentaire 2014-2015. Rapport 4. WIV-ISP, Brussel, 2016.

²³ Les données ne permettent pas de distinguer les consommations en fonction de l'âge, selon les régions.



5.1.2 Le programme s'adresse-t-il effectivement aux enfants qui en ont le plus besoin ?

Selon l'étude de Santé Publique de 2018, il existe un lien évident entre le niveau d'instruction et la consommation journalière recommandée de fruits et légumes : les personnes diplômées de l'enseignement supérieur (20%) indiquent ainsi plus fréquemment consommer au moins 5 portions de fruits et légumes par jour que celles au niveau d'instruction plus faible (de 11 à 13%).

C'est également le cas concernant la consommation journalière de produits laitiers. Plus le niveau d'instruction est élevé, meilleure est la fréquence de consommation.

En outre, le niveau d'instruction constitue un élément influençant le niveau de salaire : plus le salarié a fait de longues études, plus il a de chances de percevoir un salaire élevé²⁴.

Par conséquent, plus l'enfant évolue dans un environnement familial aisé et/ou dans un quartier favorisé, plus il est probable qu'il consomme davantage de fruits et légumes. A l'inverse, les enfants scolarisés dans un environnement défavorisé sont ceux qui consomment le moins les fruits et légumes.

Pourtant, la stratégie de la Région de Bruxelles-Capitale ne prévoit ni groupes cibles ni priorités spécifiques. Elle vise en effet tous les élèves de la Région de 2,5 à 12 ans dans les maternelles et primaires ainsi que dans les écoles secondaires spécialisées. Cette décision est probablement motivée par la taille relativement restreinte du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

Nous verrons dans l'analyse consacrée à la participation au programme que les écoles francophones à indice socio-économique faible sont majoritaires. Ceci est également vrai, dans une moindre mesure pour les écoles néerlandophones. Ceci n'est pas le fait du programme puisqu'il ne prévoit pas de ciblage, une intensité supérieure de distribution pour les écoles à indice socio-économique faible qui en ont probablement plus besoin. Or, selon un rapport de la Commission Européenne²⁵, l'intensification de la fréquence de distribution des produits au sein d'un groupe cible en particulier augmente la probabilité du programme à avoir un impact durable sur les enfants.

²⁴ Source : SPF Économie, Direction Générale Statistique et Information économique, 2011, *Analyse : les salaires belges dans le peloton de tête européen*.

²⁵ « Evaluation of the European School Fruit Scheme ». Final Report. October 2012. Prepared by AFC & CO CONCEPT for The European Commission – Directorate-General for Agriculture and Rural Development



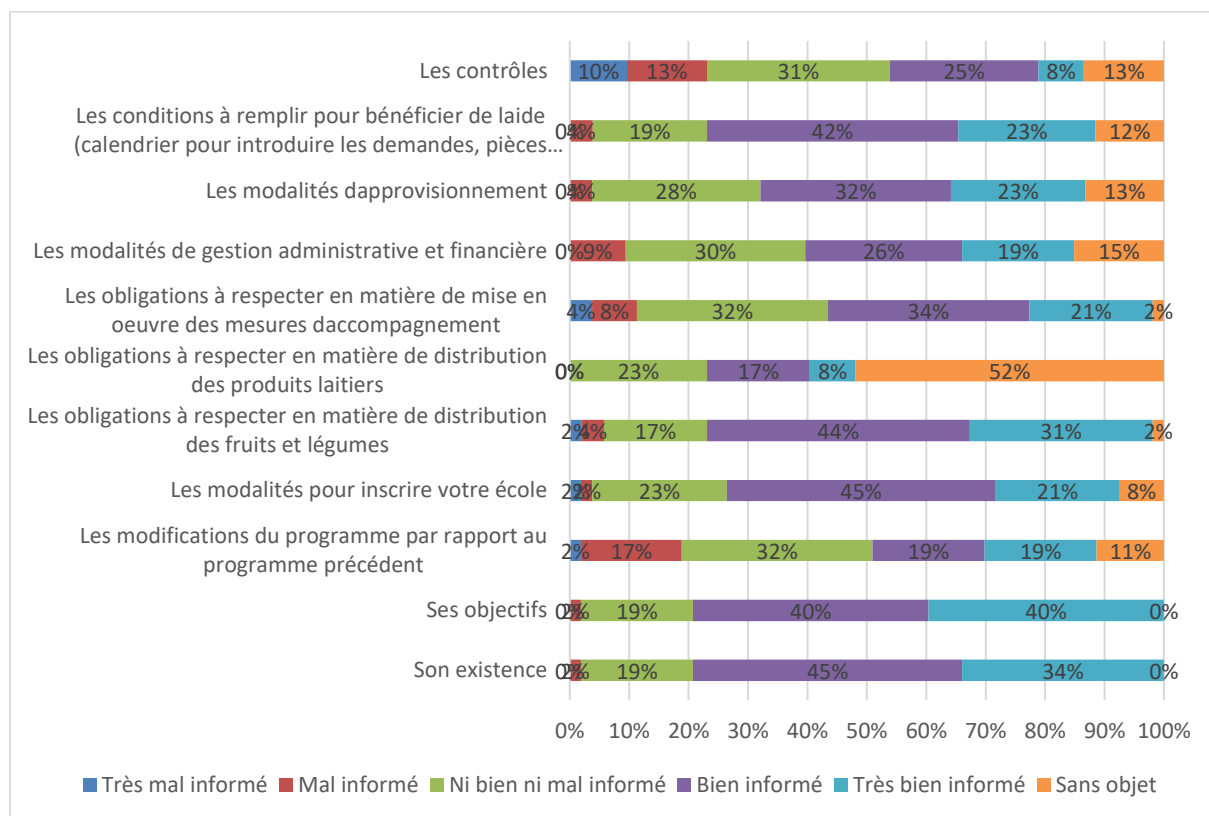
5.2 Cohérence

5.2.1 La stratégie de mise en œuvre du programme en RBC permet-elle son bon fonctionnement ?

5.2.1.1 Le degré d'information quant au programme

Les écoles participantes sont globalement bien informées puisque 79% sont bien, voire très bien informées de son existence, 80% de ses objectifs. Bien que ce degré d'information ait progressé depuis l'enquête de 2017-2018 (71% s'estimaient bien informées), notons toutefois une amélioration possible du point de vue de l'information quant aux contrôles et aux modifications du programme par rapport au programme précédent.

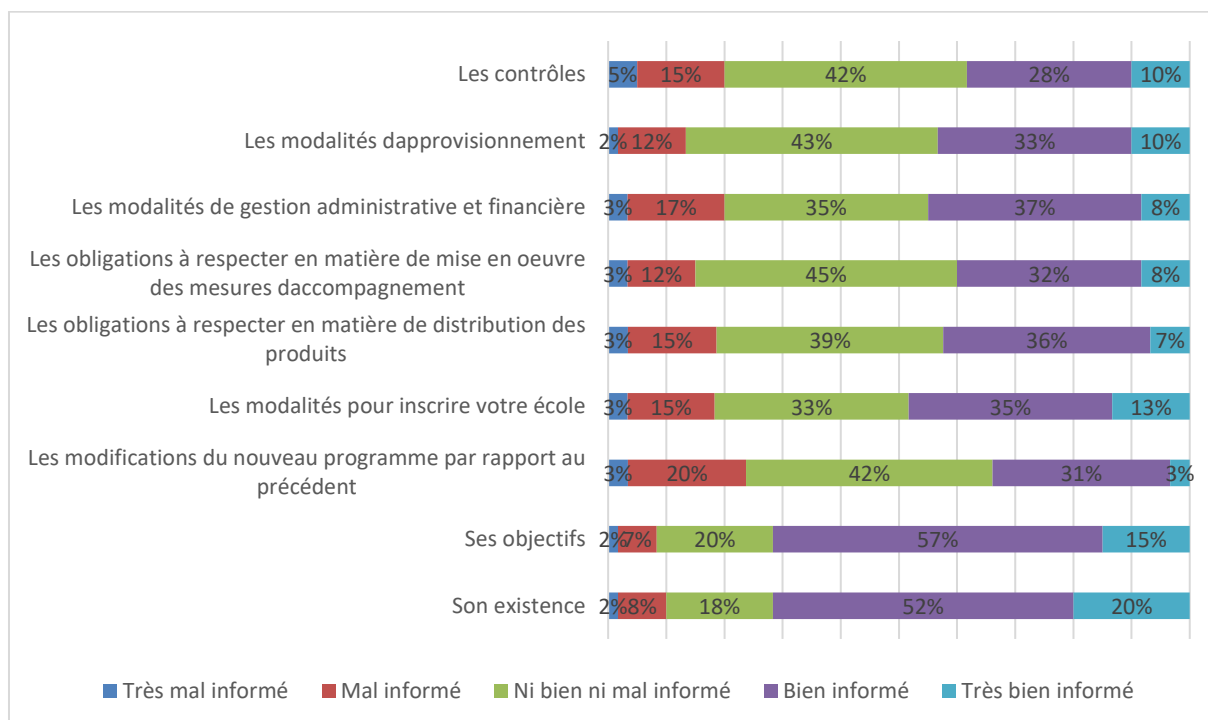
Figure 37 : Degré d'information des écoles participantes



Les écoles non participantes semblent être un peu moins bien informées sur l'existence du programme et ses objectifs (73% et 72%). Sur l'ensemble des autres items, les écoles non participantes sont moins bien informées que les écoles participantes. Notons que moins de la moitié de ces écoles connaissent les modalités pour inscrire leur école. Il conviendrait donc de renforcer l'information sur ce point afin de favoriser la participation.

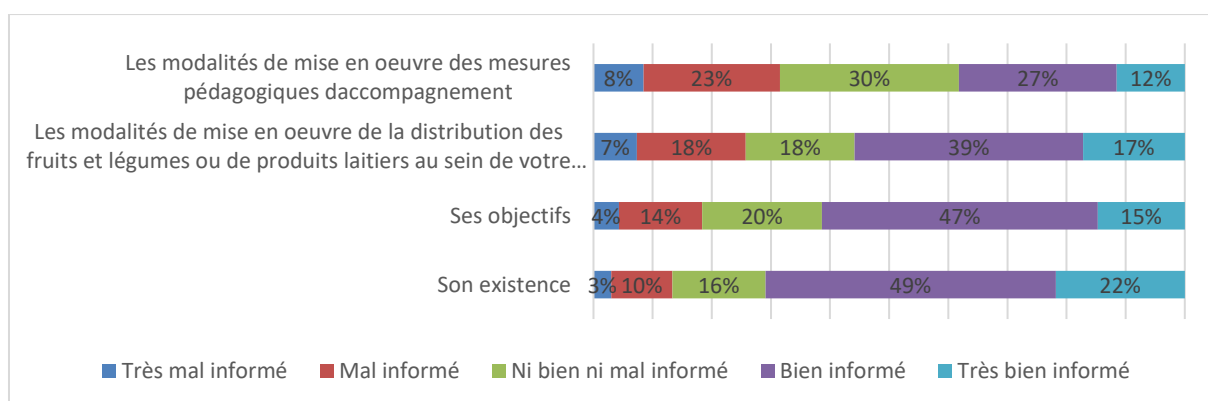


Figure 38 : Degré d'information des écoles non participantes



Les parents sont globalement bien informés puisque 71% sont bien, voire très bien informés de son existence, 62% de ses objectifs et 56% des modalités de mise en œuvre. Par ailleurs, nous constatons une plus faible proportion concernant l'information relative aux mesures pédagogiques d'accompagnement puisque seulement 39% des parents interrogés indiquent être bien, voire très bien informés des activités éducatives mises en œuvre. Des marges de progressions existent donc puisque 31% des parents indiquent être mal, voire très mal informés quant aux modalités de mise en œuvre de ces mesures d'accompagnement.

Figure 39 : degré d'information des parents quant au programme²⁶

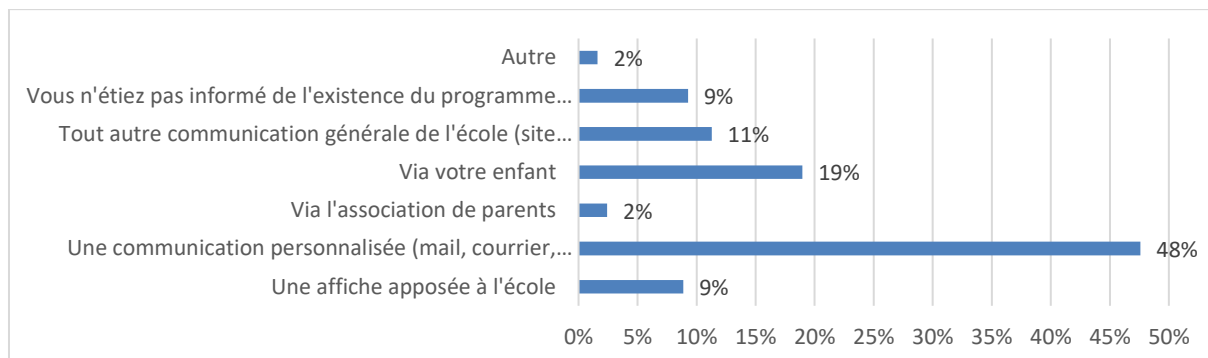


²⁶ Les données sont arrondies à l'unité supérieure afin d'améliorer la lisibilité du graphique. Les totaux ne sont dès lors pas toujours égaux à 100%.



La moitié des parents ont été informés via une communication personnalisée de l'école : mail, courrier, fascicule... 10% des parents ont également été informés via une communication générale. Bien évidemment, les parents sont également informés via leur enfant (20%). Il ressort également de l'enquête que 10% des parents interrogés n'étaient pas au courant de l'existence du programme.

Figure 40 : Sources d'information des parents quant au programme



Afin d'améliorer l'information, les parents suggèrent les éléments suivants :

- Informer les parents sur ce qui sera distribué aux enfants la semaine suivante
- Informer sur l'ensemble du programme en début d'année
- Diversifier les moyens de communication avec les parents : flyers, WhatsApp, e-mail, application spécifique à développer pour les écoles, ...
- Donner davantage d'informations aux parents sur les objectifs du programme, sa mise en œuvre, la provenance des produits, le calendrier des distributions, etc.

Les fournisseurs indiquent être plutôt bien, voire très bien informés, surtout concernant les consignes et contraintes. Ils sont bien informés sur l'existence et les objectifs car participent depuis plusieurs années et sont aussi déployés dans d'autres régions.

Il apparaît donc que :

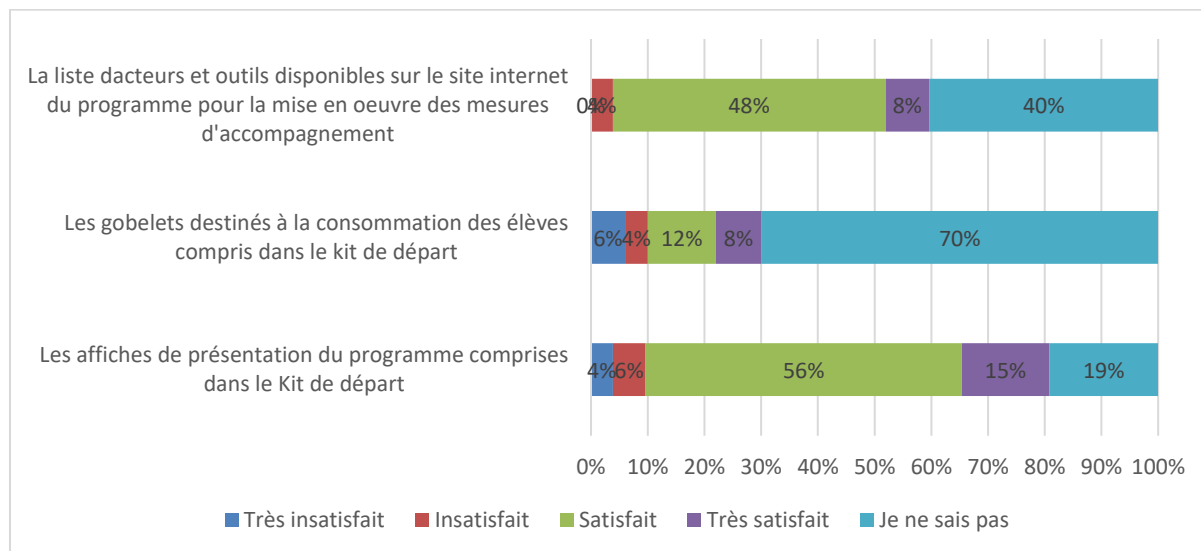
- l'information quant à l'existence et aux objectifs du programme ne constitue pas un véritable frein à la participation.
- les parents sont bien informés par les écoles de l'existence du programme, de ses objectifs. et des modalités de distribution des produits. Sans doute, la communication relative aux mesures pédagogiques et aux modalités de mise en œuvre pourraient-elles être quelque peu améliorée. Les parents suggèrent deux voies d'amélioration de la communication :
 - Diversifier les moyens de communication
 - Informer en amont sur l'ensemble du programme

56% des écoles participantes interrogées indiquent être satisfaites, voire très satisfaites de la liste d'acteurs et outils disponibles sur le site du programme. Tandis que 71% des écoles indiquent être satisfaites, voire très satisfaites des affiches de présentation du programme comprises dans le kit de départ. Les gobelets rencontrent un peu moins de satisfaction de la part de ces écoles mais



l'insatisfaction sur l'ensemble de ces critères reste très basse. Nous pouvons donc conclure que l'avis des écoles est très positif sur ces moyens de communication.

Figure 41 : Degré de satisfaction des écoles participantes quant aux moyens de communication mis en place par la Région de Bruxelles-Capitale



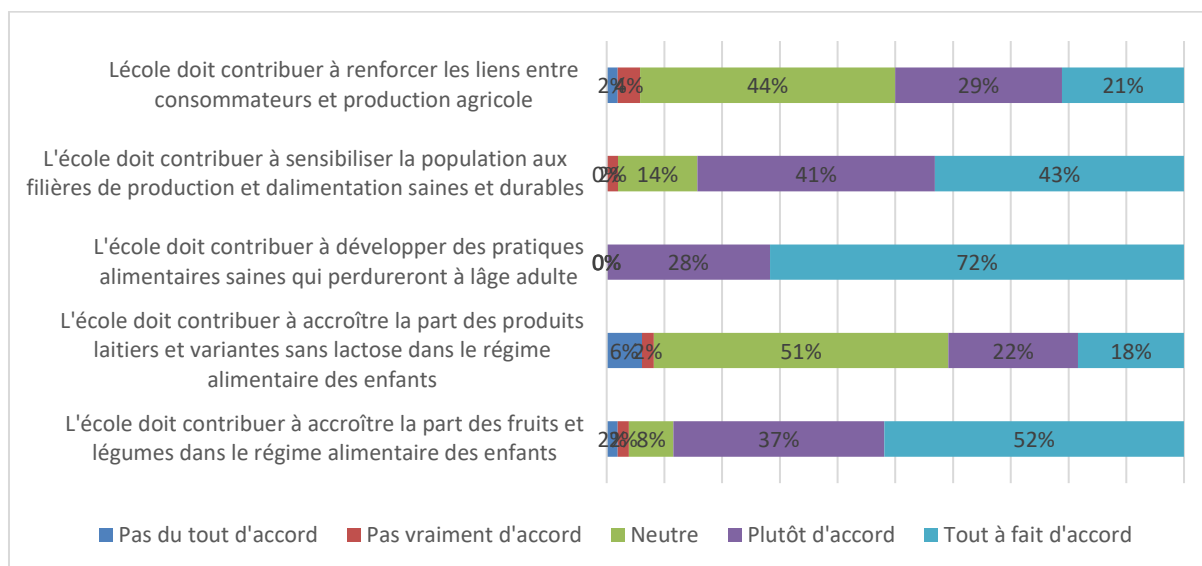
A la question de savoir ce qui pourrait être fait pour améliorer ce kit de départ, certaines écoles indiquent ne pas l'avoir reçu. Une amélioration est donc à prévoir dans la distribution de cet outil aux écoles qui adhèrent au programme.

5.2.1.2 L'adhésion aux objectifs et les raisons de la participation au programme

Le degré d'adhésion aux objectifs du programme est élevé. Notons toutefois une plus forte proportion d'écoles qui adhèrent davantage à l'objectif de contribuer à développer des pratiques alimentaires saines qui perdurent à l'âge adulte puisque, 72% d'entre elles indiquent être tout à fait d'accord avec cet objectif. Par ailleurs, nous constatons que l'objectif de contribuer à accroître la part de produits laitiers dans le régime alimentaire des enfants n'est partagé que par 40% des écoles. Également, le lien entre consommation et production agricole est moins partagé par les écoles.

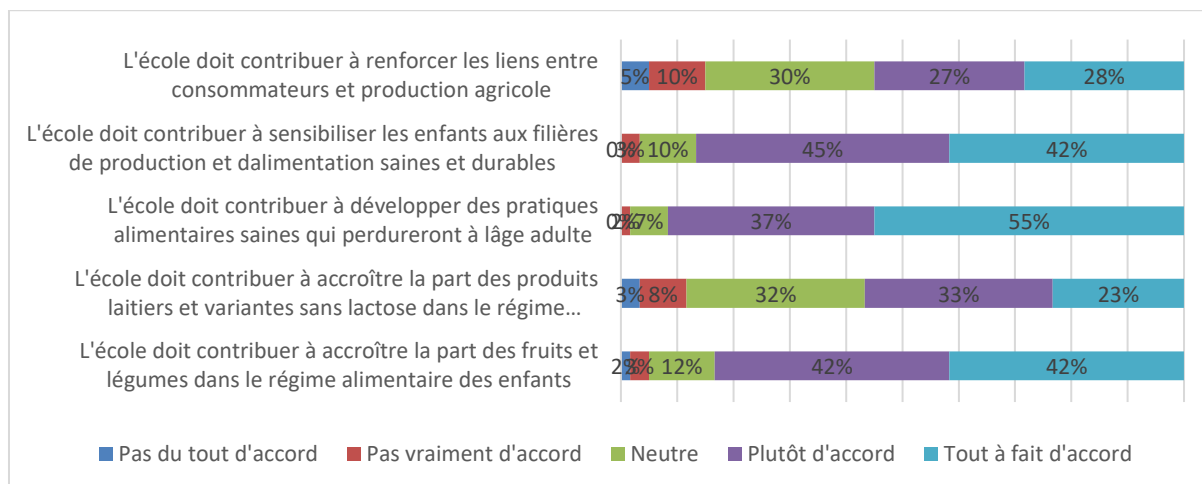


Figure 42 : Degré d'adhésion des écoles participantes aux objectifs du programme²⁷



Les réponses des écoles non participantes sont sensiblement les mêmes que ceux des écoles participantes. Notons toutefois qu'ils sont un peu moins marqués sur la contribution de l'école à développer des pratiques alimentaires saines (55% tout à fait d'accord et 37% plutôt d'accord). Il en va de même pour la contribution de l'école à accroître la part des produits laitiers dans le régime alimentaire des enfants puisque 56% de ces écoles adhérentes à cet objectif.

Figure 43 : Degré d'adhésion des écoles non participantes aux objectifs du programme

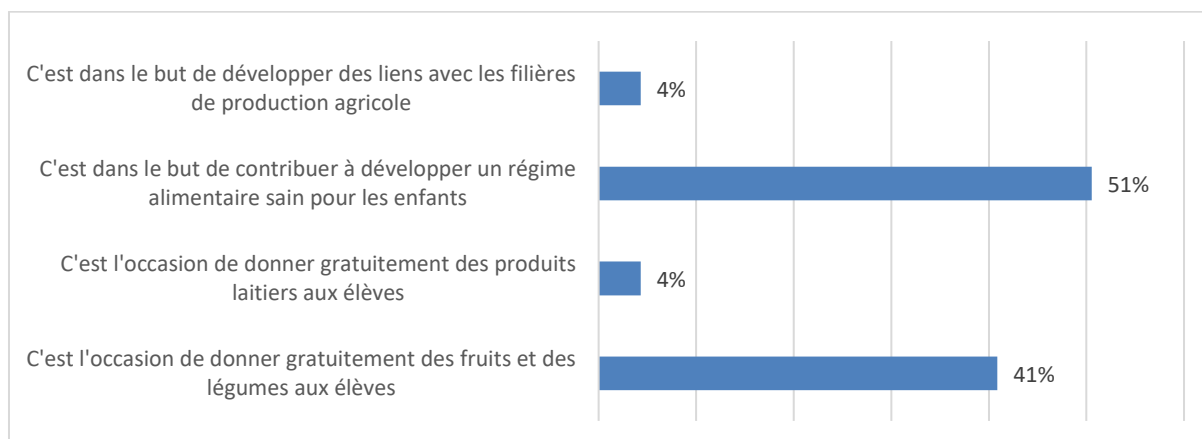


Les raisons de la participation au programme sont principalement le fait de contribuer à développer un régime alimentaire sain pour les enfants et l'opportunité de distribuer gratuitement des fruits et légumes aux enfants. A nouveau, l'objectif de distribution de produits laitiers et l'établissement d'un lien entre consommation et filières de production sont considérés comme des raisons de participation au programme par un très faible nombre d'écoles participantes.

²⁷ Les données sont arrondies à l'unité supérieure afin d'améliorer la lisibilité du graphique. Les totaux ne sont dès lors pas toujours égaux à 100%.

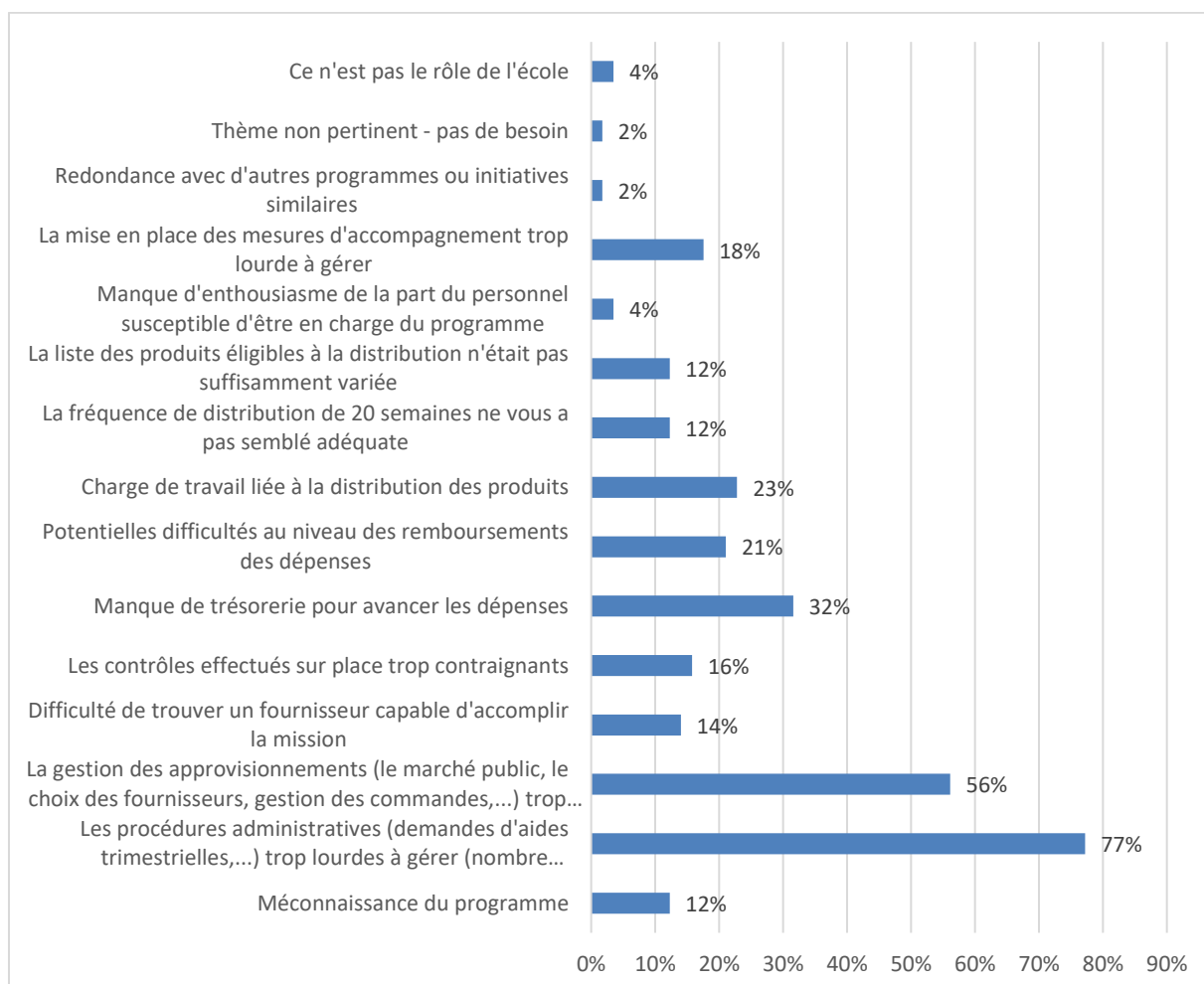


Figure 44 : Raisons de la participation des écoles au programme



Les écoles non participantes indiquent ne pas participer au programme en raison des procédures administratives pour 77% d'entre elles, en raison de la gestion des approvisionnements pour 56% et par manque de trésorerie pour 32% d'entre elles.

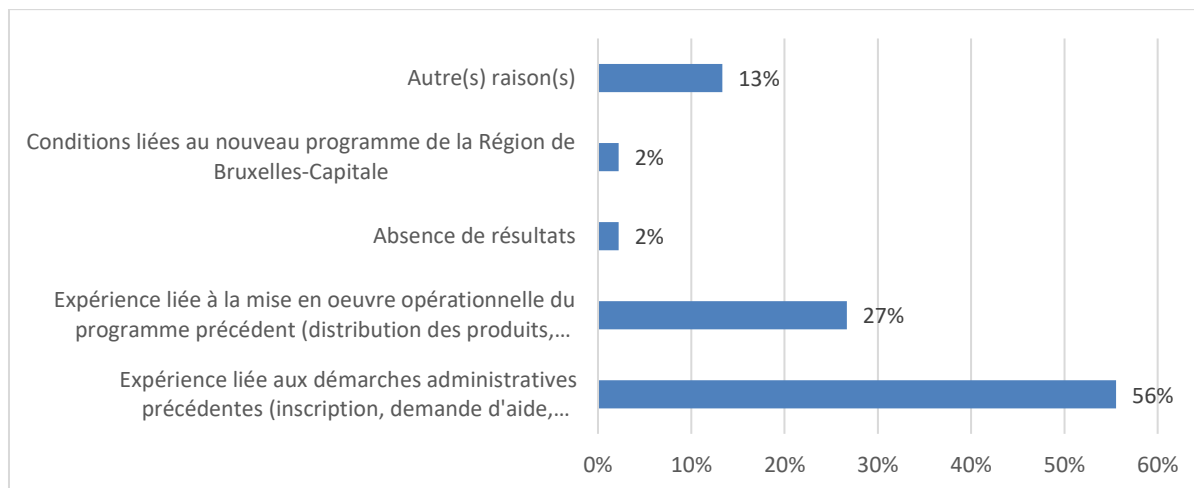
Figure 45 : Raisons de la non-participation des écoles au programme





Parmi les écoles non participantes ayant répondu à notre enquête, la moitié indique avoir participé précédemment au programme. Les deux raisons principales à cet abandon du programme sont l'expérience liée aux démarches administratives (56%) et l'expérience liée à la mise en œuvre opérationnelle (27%).

Figure 46 : Raisons qui ont poussé les écoles à abandonner le programme



Parmi les 53 établissements interrogés, 7 d'entre eux indiquent ne plus vouloir participer au programme. Les raisons qui ont conduit certaines écoles participantes à cesser leur participation au cours de ce programme sont essentiellement liées aux procédures administratives trop lourdes, à la gestion des approvisionnements, à la liste des produits éligibles et au délai trop long de traitement des aides.

5.2.1.3 Les principales difficultés rencontrées

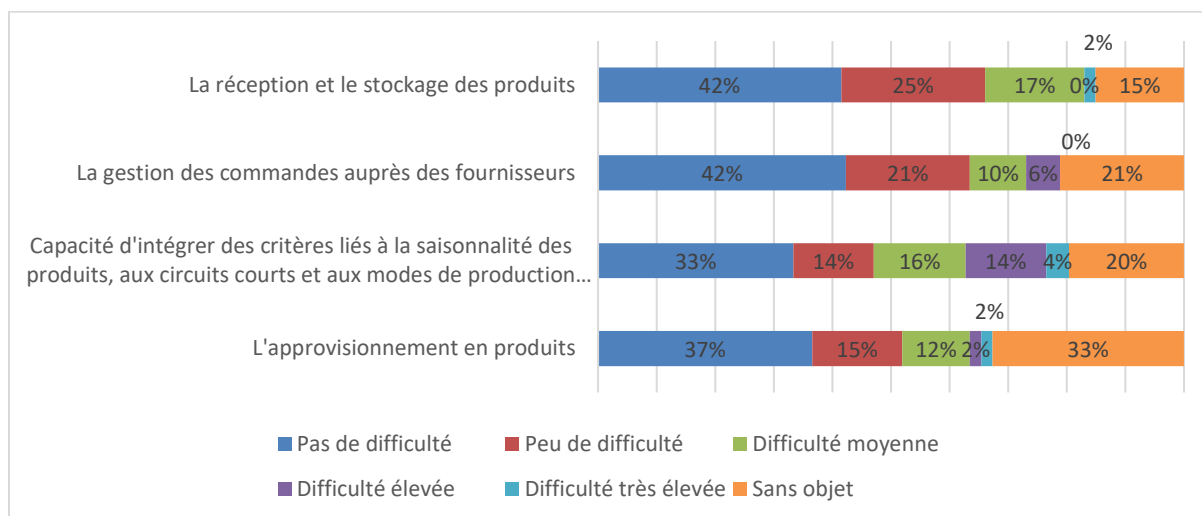
5.2.1.3.1 Les difficultés perçues par les écoles

Nous avons établi l'analyse des difficultés rencontrées par les écoles participantes sur quatre aspects : l'approvisionnement, la distribution, la gestion administrative et financière et les mesures pédagogiques.

Concernant l'**approvisionnement en produits**, de manière générale, l'ensemble des sous thématiques ne représente pas de difficulté la moitié ou plus des écoles. Nous observons toutefois que la principale difficulté réside dans la capacité de pouvoir intégrer des critères liés à la saisonnalité des produits, aux circuits courts et aux modes de production dans les marchés publics. 18% des écoles participantes interrogées indiquent qu'il s'agit d'une difficulté élevée, voire très élevée et 16% indiquent qu'il s'agit d'une difficulté moyenne.

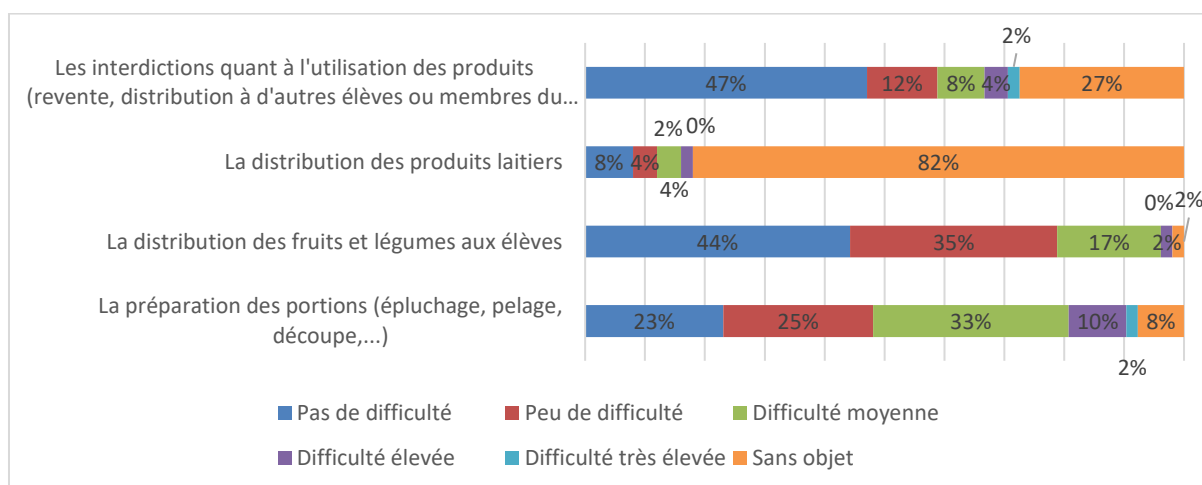


Figure 47 : Difficultés relatives à l'approvisionnement en produits



Concernant les difficultés relatives à **la distribution**, la principale difficulté réside dans la préparation des portions. Un peu moins de la moitié des écoles (43%) indiquent que l'épluchage, le pelage et le découpage des produits représentent une difficulté. Pour 20% des répondants, la distribution des fruits et légumes représente également une difficulté. Par ailleurs, l'interdiction quant à l'utilisation des produits (revente, etc) ne semble être une difficulté que pour 12% des écoles participantes.

Figure 48 : Difficultés relatives à la distribution



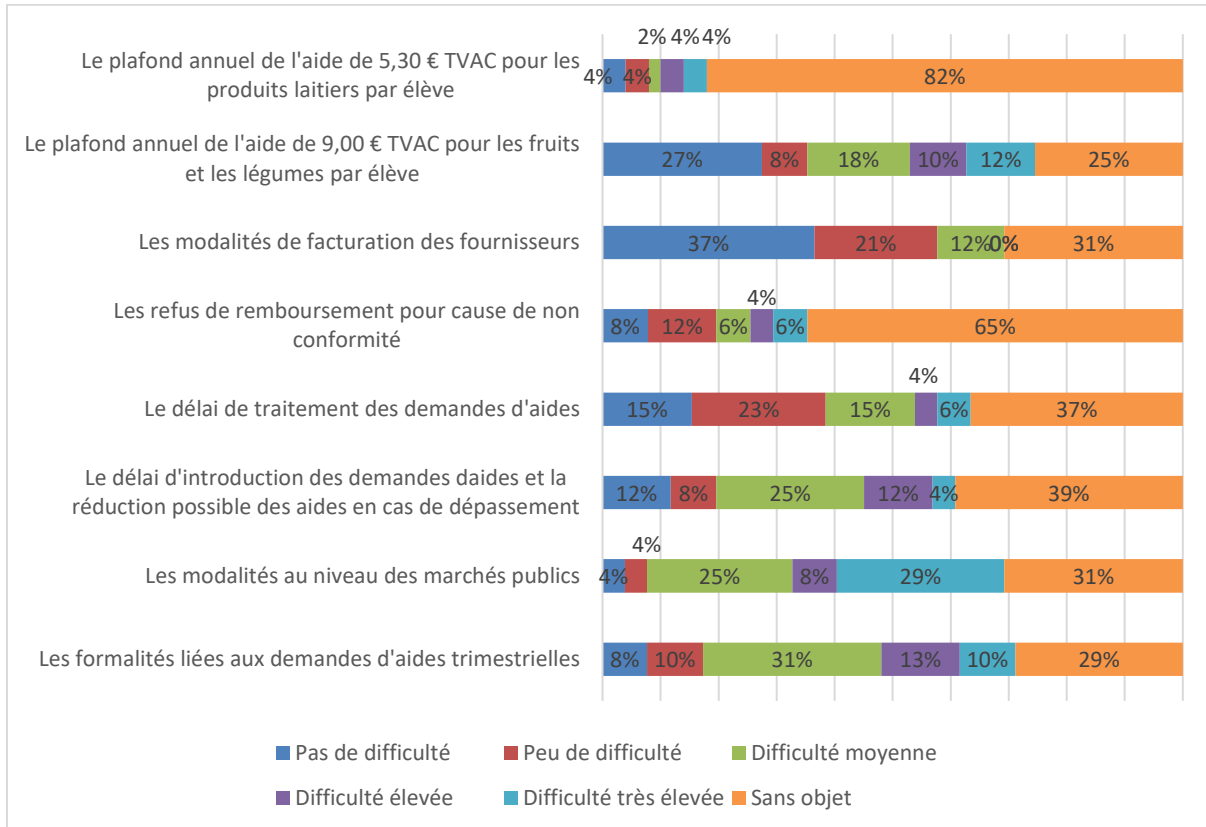
Du point de vue **administratif et financier**, les modalités au niveau des marchés publics représentent une difficulté élevée, voire très élevée pour 37% des écoles interrogées. Pour 25%, il s'agit d'une difficulté moyenne. Il apparaît donc que, dans l'ensemble, ces modalités relatives au marché représentent une difficulté pour plus de 60% des écoles interrogées.

Les formalités relatives aux demandes d'aides trimestrielles représentent une difficulté assez marquée pour plus de 50% des écoles interrogées. Ensuite, les délais d'introduction des demandes d'aides ainsi que le plafond annuel d'aide de 9€ TVAC par élève représentent une difficulté pour approximativement

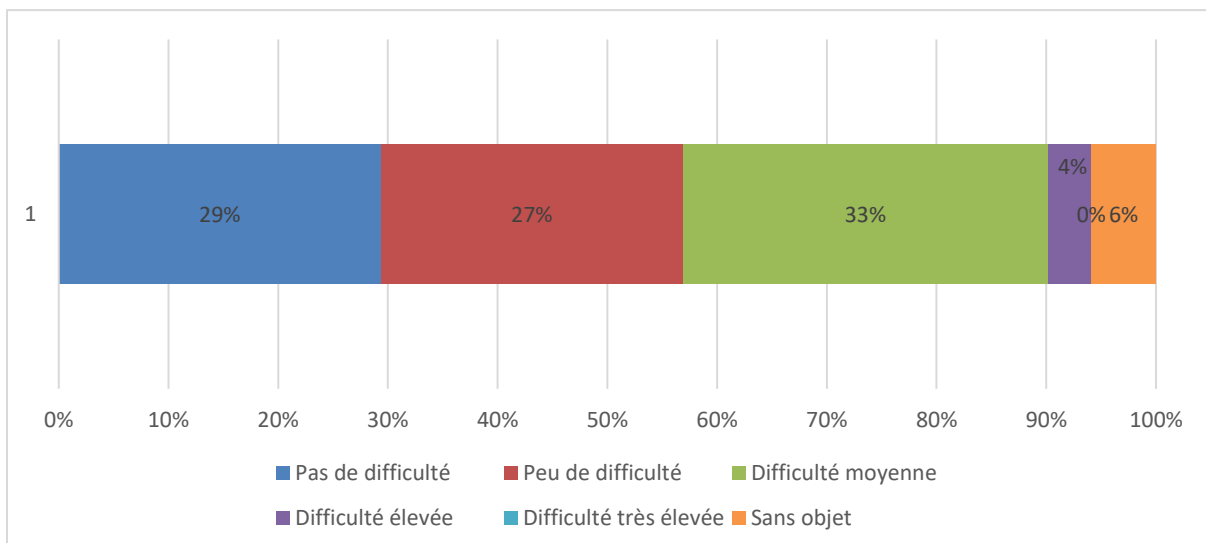


40% des écoles répondantes. Enfin, notons que les délais des traitement des demandes d'aides sont considérées comme une difficulté par 25% des écoles ayant répondu à notre enquête.

Figure 49 : Difficultés administratives et financières



En ce qui concerne les difficultés relatives aux **mesures pédagogiques**, celles-ci représentent une difficulté moyenne pour 33% des écoles interrogées. Seuls 4% de ces écoles indiquent qu'il s'agit d'une difficulté élevée et aucune n'indique qu'il s'agit d'une difficulté très élevée. Pour plus de la moitié des écoles (56%), les mesures pédagogiques ne représentent pas ou ne représentent que peu une difficulté.





5.2.1.3.2 Les difficultés perçues par les fournisseurs

Pour cette année 2022-2023, des entretiens qualitatifs ont été réalisés auprès de huit fournisseurs. Parmi ceux-ci, on retrouve, d'une part, des petits magasins situés à proximité des écoles et, d'autre part, de grands magasins spécialisés et même des producteurs. Les petits magasins ravitaillent dans la plupart des cas deux écoles maximum situées dans leur quartier ou dans les environs proches. De leur côté, les grands magasins ou grandes surfaces alimentent plus que deux écoles, et ne sont pas situés à proximité de ces écoles.

Du point de vue des difficultés **logistiques et organisationnelles**, les fournisseurs fournissant plusieurs écoles indiquent qu'un effort supplémentaire doit être consenti lorsqu'il faut commander les quantités nécessaires, les recevoir et stocker, coordonner les livraisons. Le calendrier de livraison est complexe pour les fournisseurs qui doivent livrer « à la carte » en raison de leur besoin d'organiser les tournées de livraison. En revanche, les petits fournisseurs situés à proximité des écoles disent ne pas ressentir de difficultés à ce niveau et suivent cette même organisation depuis des plusieurs années.

Les **obligations relatives aux produits à fournir** représentent une difficulté majeure. Les fournisseurs souhaiteraient un peu plus de flexibilité concernant les produits à livrer en fonction des saisons. Les conditions climatiques engendrent des variations importantes concernant l'arrivée de certains produits comme les fraises. Les dates de disponibilités et les prix de certains produits fluctuent donc fortement, ce qui peut mettre les fournisseurs en difficulté. La possibilité d'interchanger les livraisons est une solution proposée par les fournisseurs. Un fournisseur indique que les restrictions sur la liste des produits éligibles ne leur facilitent pas du tout la tâche. Et se demande s'il ne serait pas possible d'autoriser les agrumes pour rendre la distribution plus attrayante et plus facile en hiver. Il précise qu'en hiver, les poires bios et les pommes sont de plus en plus difficiles à trouver. Du coup, certains se fournissent en pommes italiennes. Selon les fournisseurs, ils sont contraints de livrer principalement des pommes et des poires et les écoles arrêtent à cause de cela car les élèves se lassent et réclament de la variété.

L'approvisionnement auprès des producteurs n'a pas représenté une difficulté particulière pour les fournisseurs. Ils indiquent toutefois certaines difficultés d'approvisionnement liées à la saisonnalité et aux conditions climatiques comme indiqué ci-avant.

Les livraisons de produits n'ont de même pas représenté de difficultés. Un fournisseur indique toutefois que les grandes distances entre certaines écoles ajoutent une difficulté logistique et financière. D'autres fournisseurs mettent en avant le prix du carburant qui ne cesse d'augmenter et qui influence considérablement leurs activités.

Concernant **les documents et procédures**, la majorité des fournisseurs sont unanimes face à la complexité rencontrée au niveau de l'administration. Ils affirment que l'attente dans le cadre de la procédure de sélection du prestataire est très (trop) longue. Un fournisseur soutient que ce serait bien d'être prévenu par le programme car il a contacté à plusieurs reprises les écoles jusqu'à obtenir une confirmation. La difficulté réside aussi dans le fait de devoir récupérer les bordereaux signés. Cela engendre du travail administratif pour les fournisseurs afin de récupérer les documents auprès des écoles et, par conséquent, cela allonge parfois fortement le délai entre la livraison et le paiement. Un fournisseur relate la charge de travail que ça engendre pour ceux qui collaborent avec plusieurs écoles.



Il propose qu'une procédure plus simple, digital plus automatisée soit être mise en place pour pouvoir intervertir les produits en cas de difficultés (saisonnalité, disponibilité).

Sur le plan **financier**, les fournisseurs sont très insatisfaits du délai de paiement des factures. Ils reprochent au SPRB de ne pas respecter les délais de paiement et d'avoir plusieurs mois de retard en raison d'une procédure qui est, selon les fournisseurs, trop pointilleuse. Ces délais engendrent une importante difficulté financière pour les fournisseurs car ceux-ci doivent payer leurs grossistes dans un délai de 30 jours sous peine de ne plus pouvoir passer commande par la suite. Les fournisseurs souhaitent donc que la procédure soit simplifiée. Les fournisseurs mentionnent aussi le problème lié au budget. Ils estiment qu'une révision à la hausse devrait être observé car les prix de tous les aliments augmentent sur le marché, et ceci de manière plus conséquente pendant l'hiver puisqu'il y a moins de variétés durant cette saison.

Les **contacts avec les écoles** ne représentent pas une difficulté pour les fournisseurs. Ils indiquent par ailleurs que le fait de devoir passer par l'administration et pas directement par les écoles pour la communication engendre une petite perte d'efficacité et de contact. Ceci ne représente pas un problème majeur mais ils indiquent que le triangle fournisseurs-écoles-administration pourrait un peu mieux fonctionner du point de vue de la communication.

Les **contacts avec l'administration** n'ont également pas engendré de difficultés puisque les fournisseurs indiquent que ces contacts sont bons et qu'ils apprécieraient une réactivité encore plus grande de l'administration par courriel. Un fournisseur déclare que chaque année il mentionne des difficultés qui surviennent et proposent même des solutions mais ne sont pas pris en compte par l'administration.

De manière générale, les fournisseurs semblent rencontrer quelques difficultés dans la mise en œuvre et le suivi du programme. Cependant, ils sont tous unanimes quant au fait que la complexité administrative et les restrictions sur la liste des produits éligibles représentent les deux facteurs de la détérioration du programme. Certains évoquent le problème lié au budget qui selon eux devrait être revu à la hausse vu l'inflation récente. Ils entretiennent l'espoir d'une simplification des démarches administratives et d'une stratégie de flexibilité de la liste des fruits et légumes éligibles.

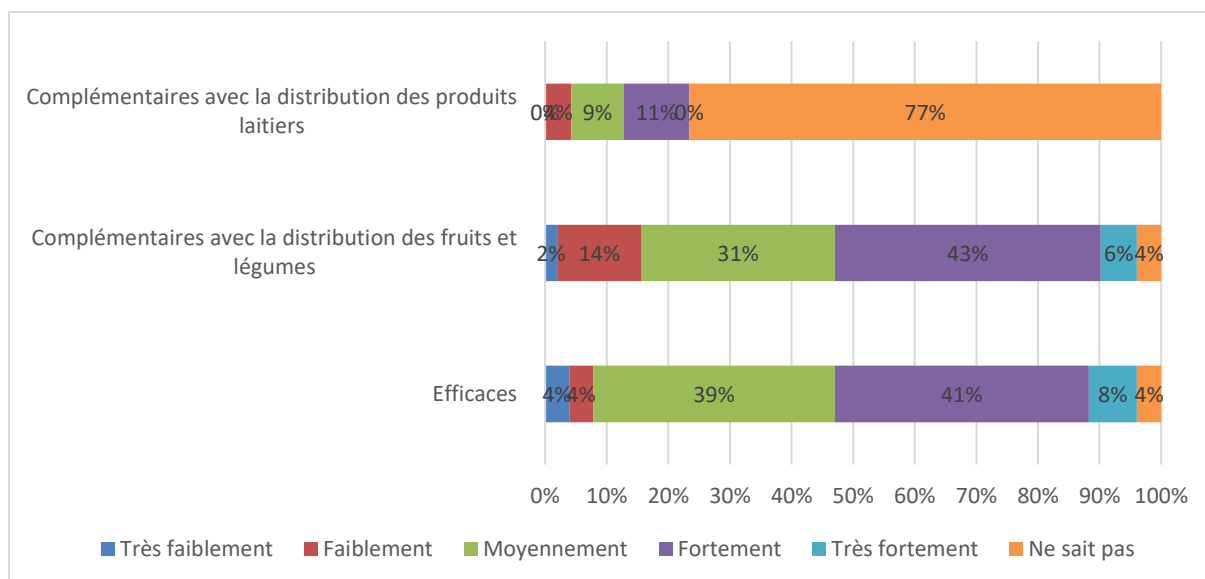
5.2.1.4 La mise en œuvre des mesures (pédagogiques d'accompagnement)

Dans la quasi-totalité des écoles participantes (90%), les mesures pédagogiques sont mises en œuvre par les enseignants. Du personnel administratif ou technique participe également à la mise en œuvre de ces mesures dans 18% des cas. De manière anecdotique, des producteurs et des parents y participent également (6% et 4%).

Concernant la perception de ces mesures pédagogiques, il ressort de notre enquête auprès des écoles participantes que celles-ci sont jugées plutôt efficaces par les écoles, pour 49% fortement, voire très fortement et pour 39% moyennement. Ces mesures sont perçues comme complémentaire à la distribution de fruits et légumes pour la majorité des écoles (80%).

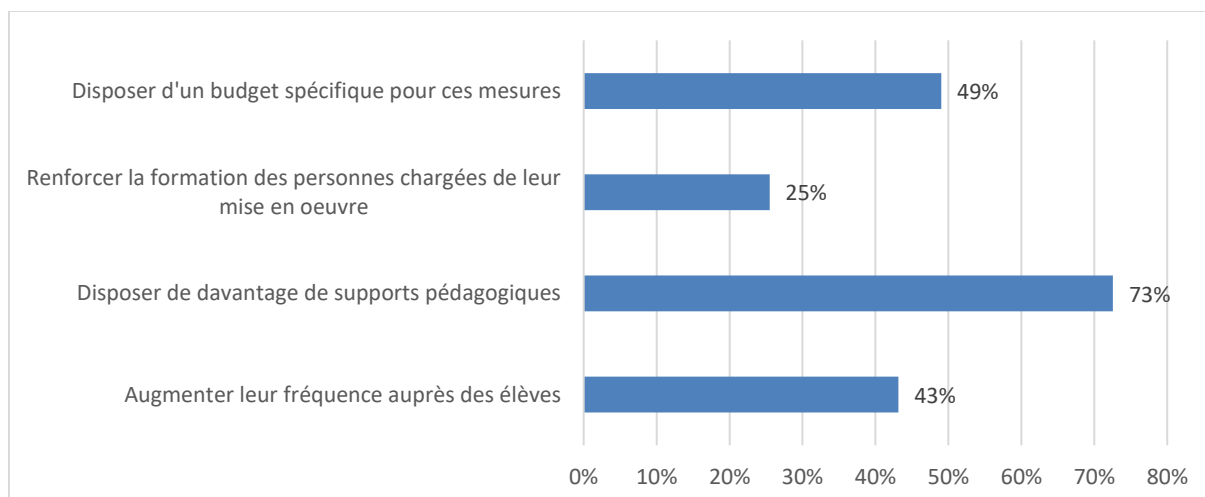


La majeure partie des répondants ne se prononce pas quant à la complémentarité des mesures avec la distribution de produits laitiers, le reste indiquant plutôt une complémentarité moyenne à forte (20%).



Afin d'améliorer l'efficacité et la complémentarité de ces mesures d'accompagnement avec la distribution de produits, les écoles suggèrent pour 73% d'entre elles, de disposer de davantage de supports pédagogiques et pour un peu moins de la moitié d'entre elles, de disposer d'un budget spécifique pour ces mesures et d'augmenter la fréquence auprès des élèves.

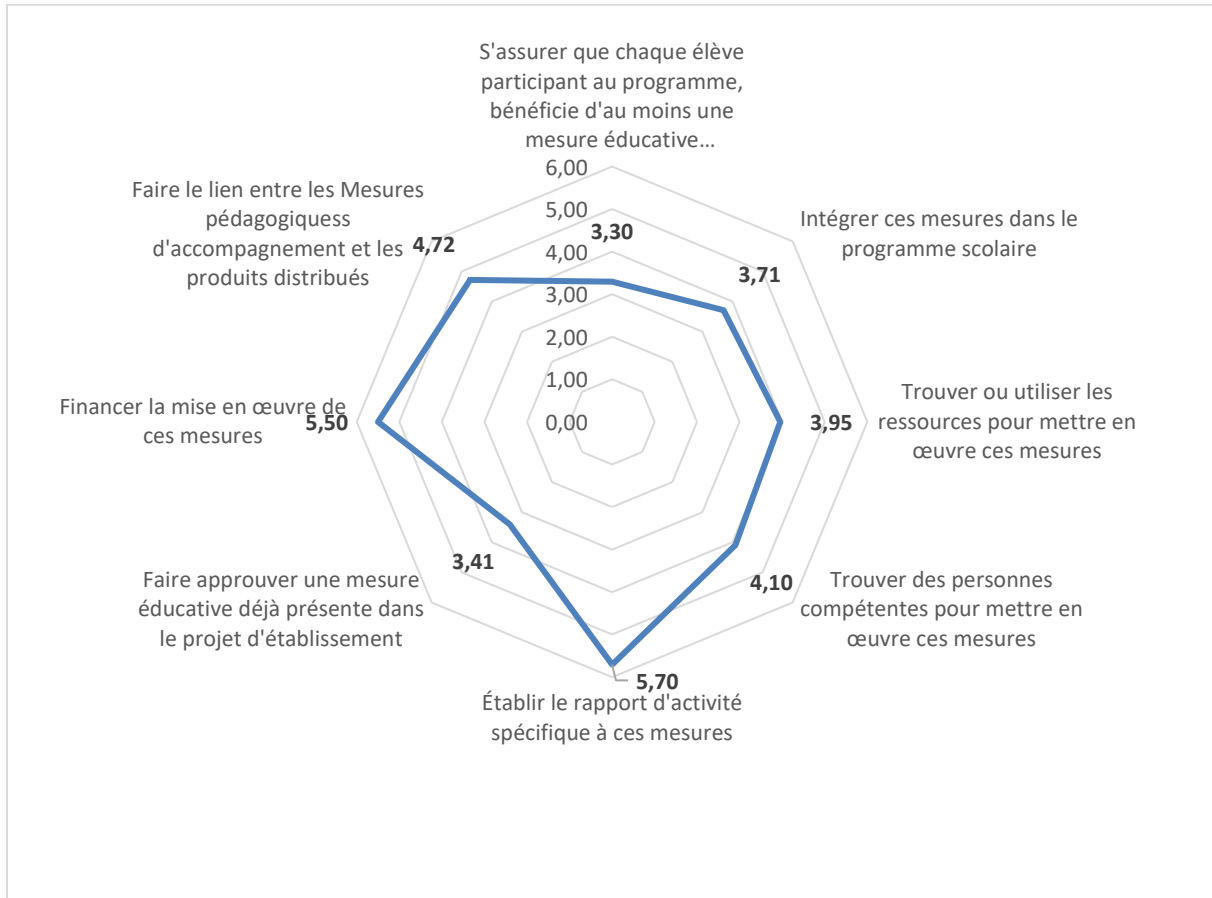
Figure 50 : Éléments permettant d'améliorer l'efficacité et la complémentarité des mesures d'accompagnement avec la distribution de produits



Nous avons interrogé plus spécifiquement les écoles participantes au programme sur les difficultés rencontrées en termes de mesures pédagogiques d'accompagnement. Il ressort que, sur l'ensemble des difficultés perçues, aucune ne dépasse 5,7 sur 10, ce qui indique une intensité de difficulté modérée. Les difficultés les plus marquées correspondent au fait d'établir le rapport d'activité, au financement et au fait de faire le lien entre ces mesures pédagogiques et les produits distribués.



Figure 51 : Difficultés rencontrées en termes de mesures pédagogiques d'accompagnement, (sur une échelle de 0 à 10)



5.2.1.5 L'implications des partenaires dans le programme

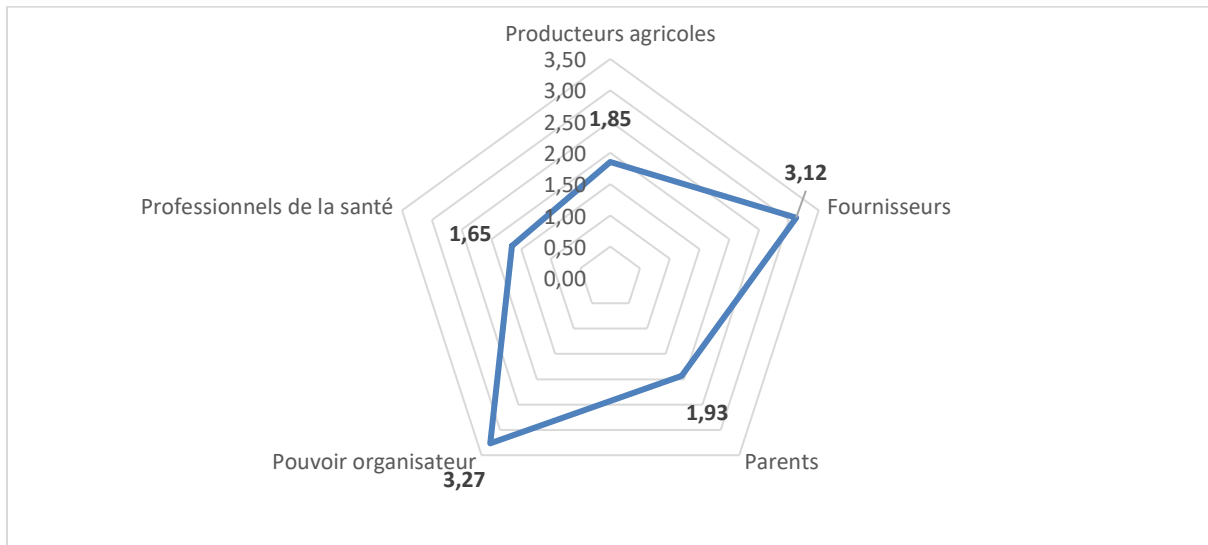
5.2.1.5.1 Les partenaires des écoles

Nous avons interrogé les écoles participantes sur l'implication effective des partenaires dans la mise en œuvre du programme. Les réponses ont été formulées sur une échelle allant de 1, pas du tout d'implication, à 5 implication forte.

En moyenne, les écoles participantes indiquent une implication assez faible des producteurs, des parents et des professionnels de la santé. En revanche, les PO et les fournisseurs sont bien impliqués dans la mise en œuvre. Cela était déjà le cas lors de l'enquête réalisée en 2017-2018. Nous n'observons donc pas de variation dans l'implication des partenaires puisque ce sont les mêmes types de partenaires qui sont toujours impliqués dans le programme.

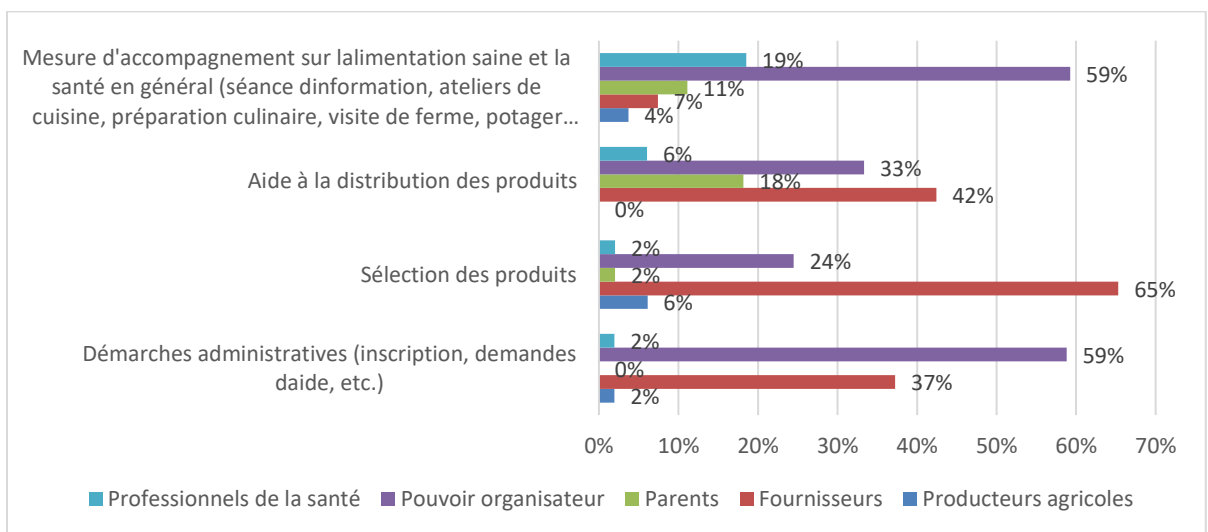


Figure 52 : Implication effective des partenaires dans la mise en œuvre du programme, sur une échelle de 1 à 5



Les pouvoirs organisateurs sont principalement impliqués dans les démarches administratives et dans les mesures pédagogiques liées à l'alimentation saine et la santé. Les fournisseurs, quant à eux, sont davantage mobilisés sur la sélection des produits et l'aide à la distribution. Ils sont également mobilisés, dans une moindre mesure, pour les démarches administratives.

Figure 53 : Implication des partenaires dans le programme

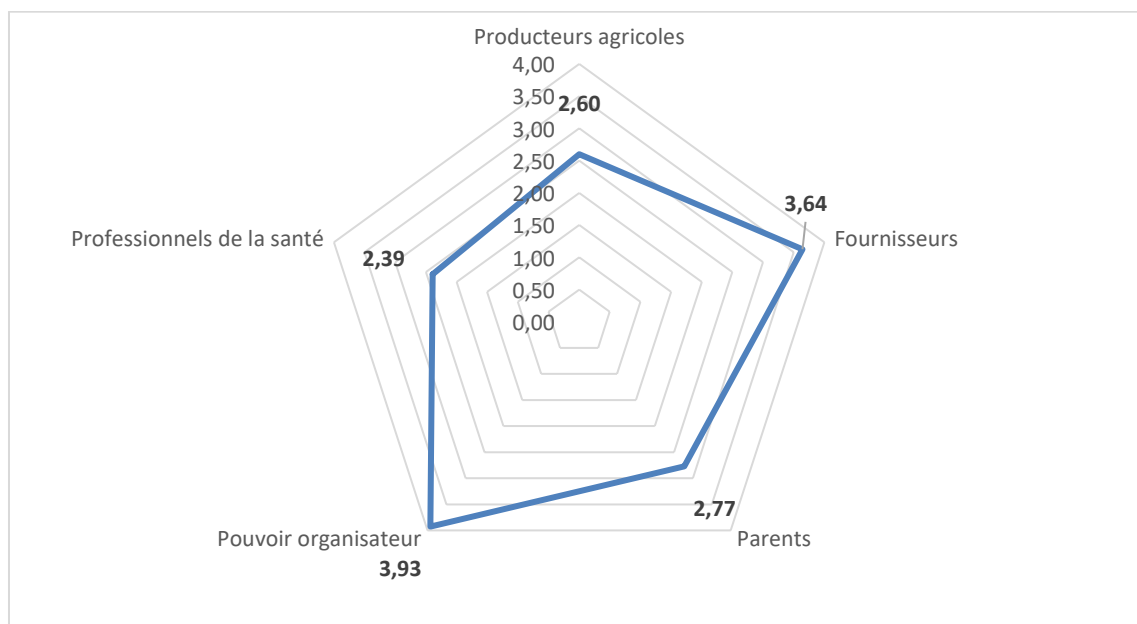


La satisfaction des écoles participantes quant à l'implication des fournisseurs et des PO est forte puisqu'elle est de 3,64 et 3,94 sur 5.

En lien avec le manque d'implication effective des producteurs, des professionnels de la santé et des parents, l'appréciation de leur implication est plus faible, autour de 2,5 sur 5. Les réponses des écoles participantes n'ont pas permis de mettre en évidence des pistes de solutions pour améliorer l'implication des partenaires externes.



Figure 54 : Satisfaction de l'implication des partenaires, sur une échelle de 1 à 5



5.2.1.5.2 L'implication vécue par les parents

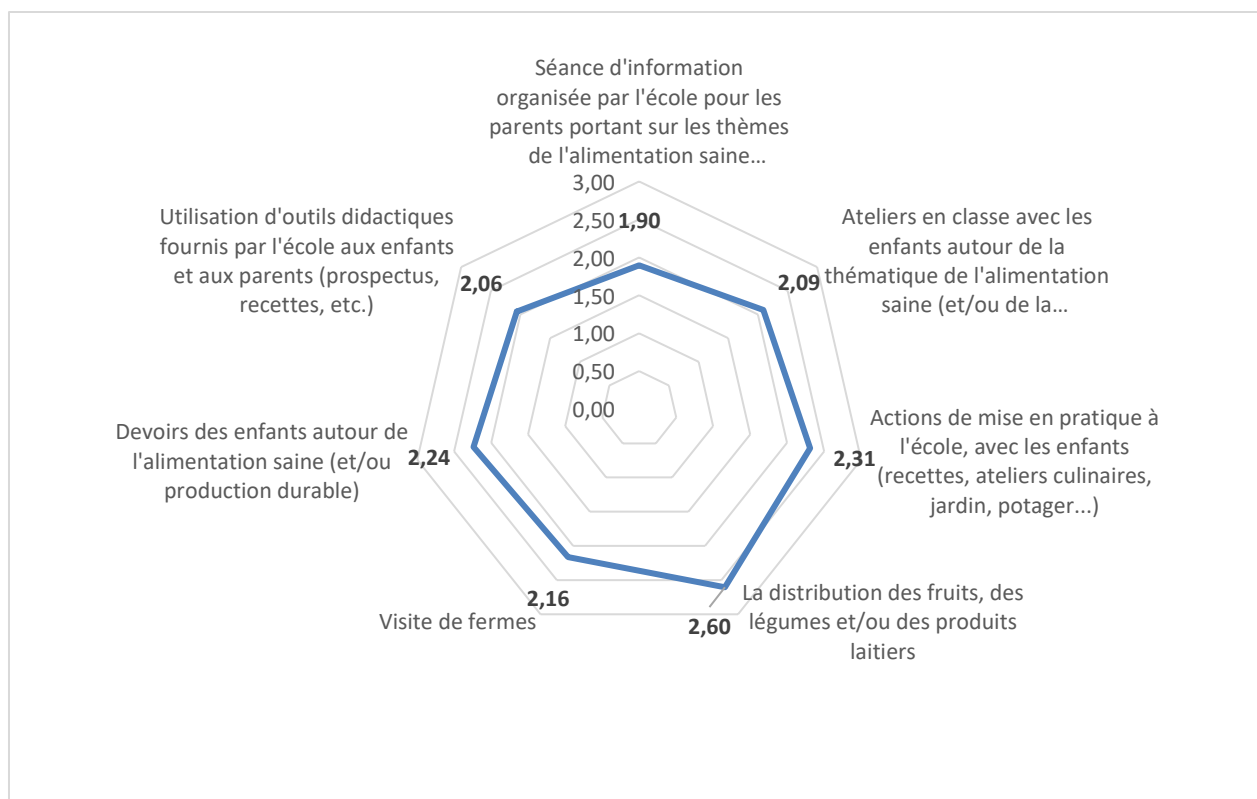
Les parents **perçoivent peu leur implication dans le programme.**

En effet, sur une échelle de 1 à 5, 1 étant pas du tout impliqué et 5 étant tout à fait impliqué, les parents répondent en moyenne 2,2.

Sur l'ensemble des items proposés, ils estiment être le plus impliqués dans la distribution des produits (2,6) et le moins impliqués dans les séances d'information organisées par l'école (1,9).



Figure 55 : Score concernant l'implication des parents, en tant que participant ou acteur bénévole pour différents éléments du programme (score de 1 à 5, 1= par du tout impliqué, 5= tout à fait impliqué)

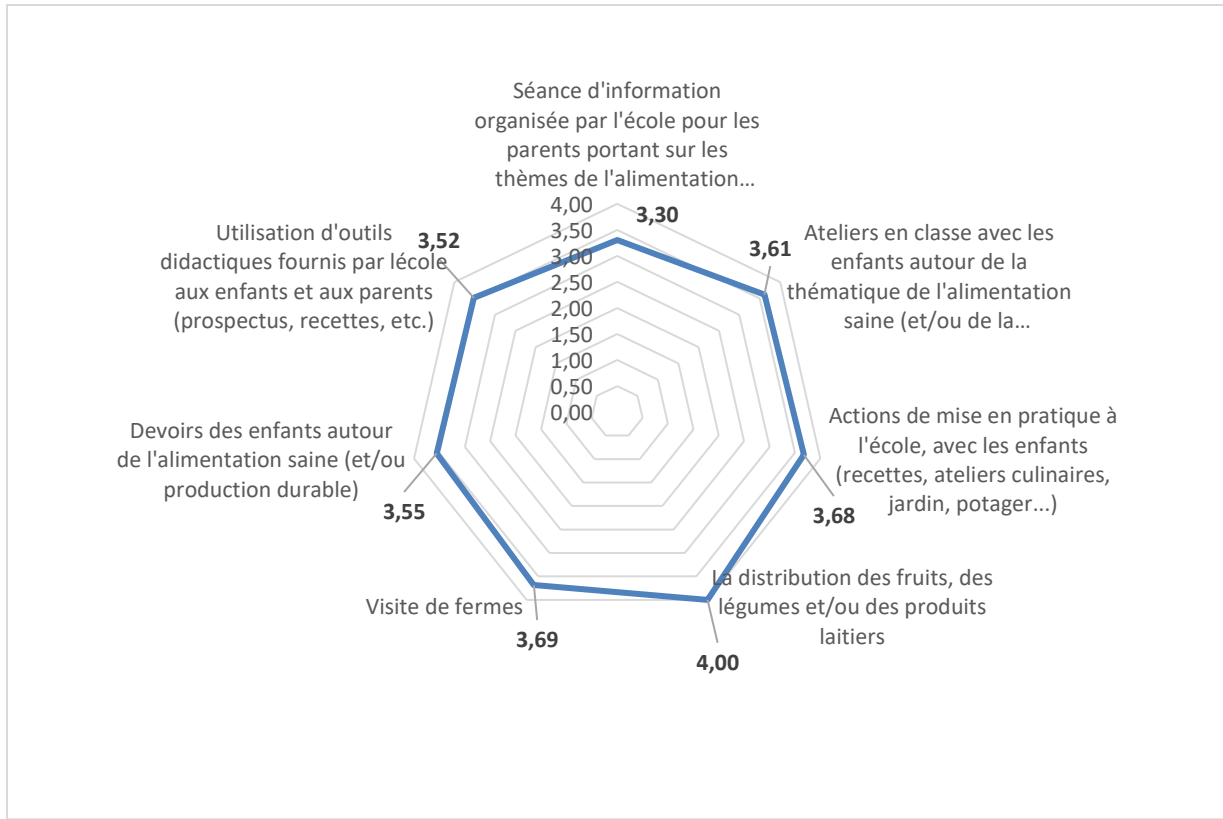


Par ailleurs, cette faible implication ne semble pas susciter d'insatisfaction notable.

En effet, les parents sont relativement satisfaits de leur implication puisqu'ils donnent un score de 3,3 en moyenne, sur l'ensemble des items proposés, sur une échelle de 1 à 5, 1 étant par du tout satisfait et 5 étant tout à fait satisfait. La satisfaction de parents est un peu plus fortement marquée pour la distribution des produits puisqu'elle récolte en moyenne un score de 4 sur 5.



Figure 56 : Score concernant la satisfaction des parents concernant leur implication pour différents éléments du programme (score de 1 à 5, 1 = tout à fait insatisfait, 5= tout à fait satisfait)



Les parents suggèrent les éléments suivants afin d'améliorer leur implication :

- Mieux communiquer vers les parents, donner davantage d'informations (informer du programme, en amont et en cours d'année, compte rendu du programme, fournir un calendrier des distributions, informer sur les mesures pédagogiques, ...) via mail, groupe WhatsApp, séances d'information, ... ;
- Impliquer les parents dans des activités en classe ou en dehors de la classe, dans des sorties en lien avec la thématique ;
- Augmenter la fréquence de distribution et impliquer les parents si c'est trop compliqué pour l'école ;
- Impliquer les parents dans des activités de cuisine à réaliser à la maison (recette, apporter des produits faits maison) ;
- Conscientiser les parents sur l'importance d'une alimentation saine.

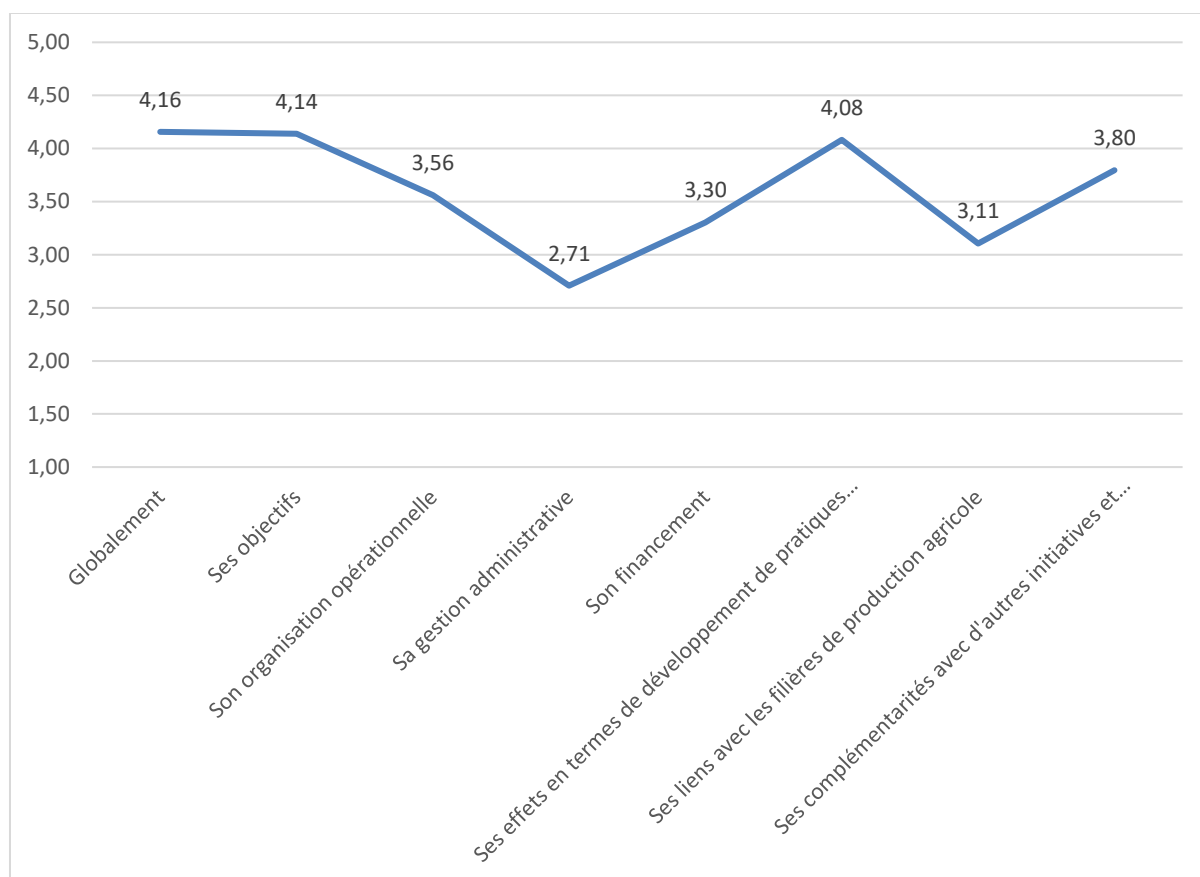


5.2.1.6 Appréciation du programme

L'appréciation du programme par les écoles **est généralement assez bonne** puisque sur l'ensemble des critères proposés, les écoles notent en moyenne le programme avec 3,6 ou 5 étoiles (5 étoiles étant le meilleur score).

Notons que l'appréciation globale est excellente puisqu'elle se situe à 4,16 sur 5 en moyenne. Nous constatons également une bonne appréciation des objectifs avec un score de 4,14 sur 5. Les scores les plus bas sont observés sur le gestion administrative (2,71), les liens avec les filières de production (3,11) et le financement (3,3).

Figure 57 : Appréciation du programme par les écoles participantes (sur une échelle de 1 à 5, 5 étant le mieux)²⁸



Afin d'améliorer le programme, les écoles participantes suggèrent les éléments suivants :

- Diversifier les produits distribués en autorisant les produits européens ;
- Diminuer, alléger les démarches administratives ;
- Faciliter les échanges avec l'administration en charge du programme ;
- Couvrir la totalité de l'année avec les périodes de distribution.

Les écoles non participantes ont également été interrogées sur les éléments pouvant améliorer le programme et favoriser leur participation.

²⁸ Idem



Voici les éléments que ces établissements suggèrent :

- Simplifier le dossier de demande d'aide ;
- Alléger les démarches administratives
 - Diminuer la fréquence des justificatifs financiers
 - La recherche de fournisseurs
 - Le fait de devoir avancer l'argent est trop lourd pour les écoles
 - Les écoles défavorisées n'ont pas de ressources en personnel pour assurer le suivi et la gestion du programme ;
- Conserver l'école dans un rôle d'incitation des bons comportements mais pas d'obligation de consommation d'aliments sains ;
- Prévoir un accompagnement en termes de personnel pour les mesures pédagogiques ;
- Envoyer les demandes de participation plus tôt afin que l'école ait plus de temps pour se positionner quant à sa participation ;
- Donner plus de souplesse du point de vue budgétaire ;
- Permettre une plus grande variété tout au long de l'année, et pas seulement des produits locaux ;
- Diminuer les contrôles et permettre quelques erreurs aux écoles sans les sanctionner ;
- Favoriser le contact avec les producteurs ;
- Effectuer la livraison des produits à l'établissement et pas à un point de collecte.

Les fournisseurs dans leur ensemble apprécient le programme fruits et légumes – produits laitiers à l'école qui selon eux est un beau programme qui permet aux enfants de découvrir des produits sains. Ils voient aussi par là un enjeu pour la production locale.

Néanmoins, ces fournisseurs ont des suggestions pour améliorer les conditions et dans le même sens l'avancée globale du programme :

- La révision du calendrier ;
- L'allègement des procédures administratives et délais de traitement qui sont très longs ;
- La flexibilité sur la liste des produits éligibles ;
- Le budget par élève qui devrait être revu à la hausse.

Les parents, quant à eux, suggèrent les éléments suivants pour améliorer la mise en œuvre du programme :

- Renforcer la sensibilisation à une alimentation saine auprès des parents et des enfants
 - Impliquer les familles dans le programme ;
- Ajouter les légumineuses dans l'offre de produits ;
- Augmenter la fréquence de distribution des produits. Les parents qui veillent déjà à une alimentation saine disent que l'ajout d'un fruit ou un légume par semaine n'a pas d'impact ;
- Mieux communiquer sur le programme, sa mise en œuvre et son suivi, notamment via WhatsApp ;
- Prévoir davantage de mesures pédagogiques d'accompagnement ;
- Diversifier les produits distribués aux enfants ;



- Faire attention aux produits distribués aux petits enfants (suffisamment murs, coupés, conditionnés pour pouvoir être directement consommés) ;
- Mieux prendre en considération les allergies aux produits laitiers et donc mettre davantage en évidence les alternatives sans lactose.

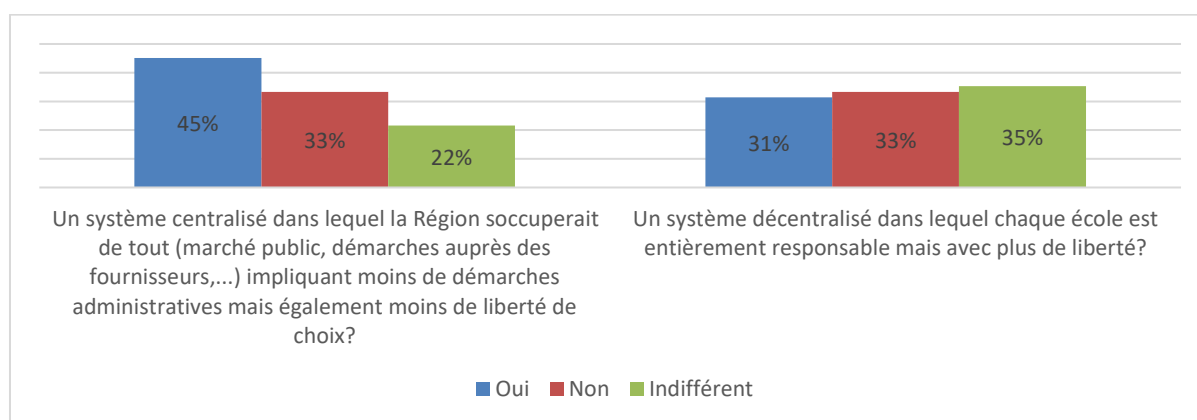


5.2.2 L'approche décentralisée favorise-t-elle la mise en œuvre du programme ?

5.2.2.1 Mode d'organisation des marchés

Nous avons interrogé les écoles participantes sur leur préférence en termes d'organisation du programme. 45% des écoles participantes à l'enquête seraient favorables à la mise en place d'un système centralisé dans lequel la Région s'occuperait des marchés publics, de la recherche des fournisseurs, de la gestion administrative, ... A l'inverse, 31% des écoles interrogées sont plutôt favorables à un système décentralisé dans lequel chacune est libre de faire ses choix et responsable de l'organisation du marché.

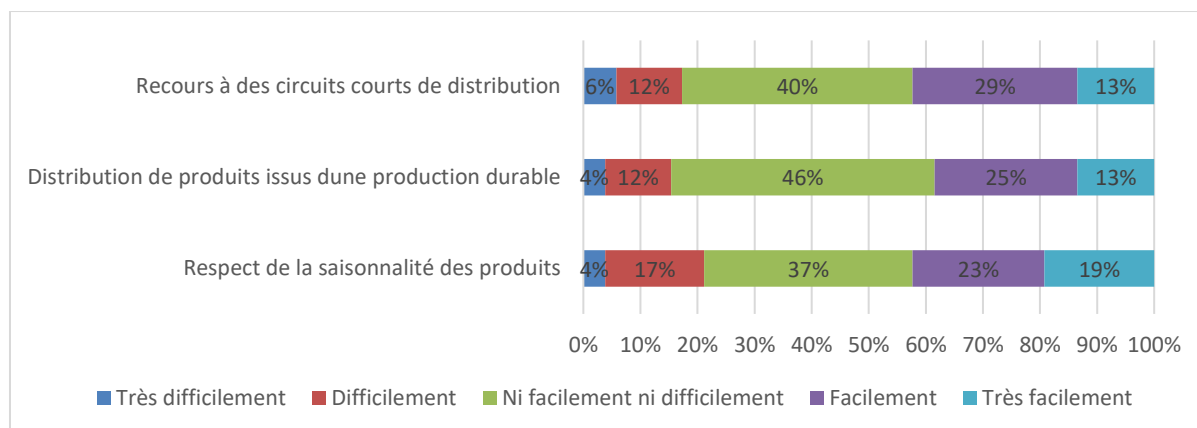
Figure 58 : Préférences des écoles quant à l'organisation du marché



5.2.2.2 Impact de l'organisation du programme sur les capacités de mise en œuvre

Un peu moins de la moitié des écoles interrogées indiquent que l'organisation actuelle du programme ne représente pas une difficulté pour avoir recours aux circuits courts, distribuer des produits issus d'une production locale et respecter la saisonnalité des produits. Notons toutefois qu'un peu moins de 20% des écoles interrogées indiquent que, à l'inverse, l'organisation du marché représente une difficulté pour la mise en œuvre de ces critères.

Figure 59 : Capacités pour les écoles participantes d'intégrer certains critères dans la mise en œuvre du programme





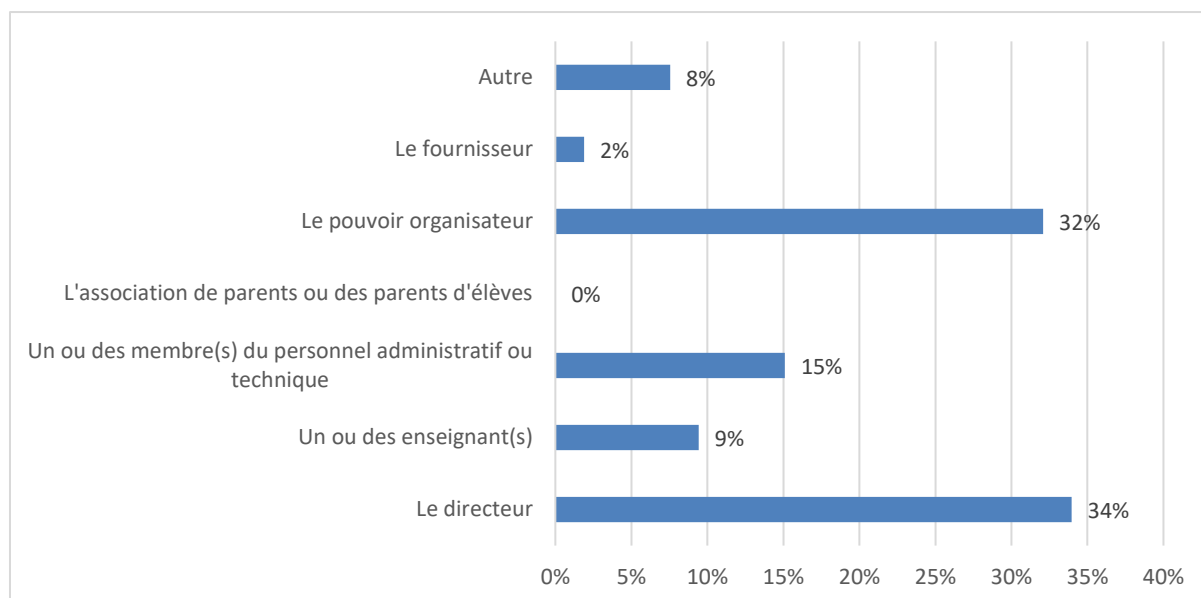
5.2.2.3 Profil du gestionnaire de la mise en œuvre

Pour la moitié des écoles participantes interrogées (49%), c'est l'école qui a introduit la demande d'agrément. Pour 47% des établissements, c'est le PO qui a introduit la demande d'agrément et, dans seulement 4% des cas, c'est le fournisseur qui s'en est chargé.

Concernant le profil du gestionnaire de la mise en œuvre au sein de l'établissement, les profils varient. Il s'agit tantôt de la direction (34% des cas), tantôt du PO (32%). C'est un membre du personnel dans 15% des cas ou un enseignant dans 9% des cas. Nous retrouvons les fournisseurs, de manière anecdotique, dans 2% des cas. Les 8% « autres » renseignent des éducateurs et diététiciennes.

Nous constatons que, comparativement à l'année 2017-2018, PO sont davantage en charge (12% en 2017-2018) et les directions le sont moins (49% en 2017-2018).

Figure 60 : Profil du responsable de la mise en œuvre du programme au sein de l'établissement



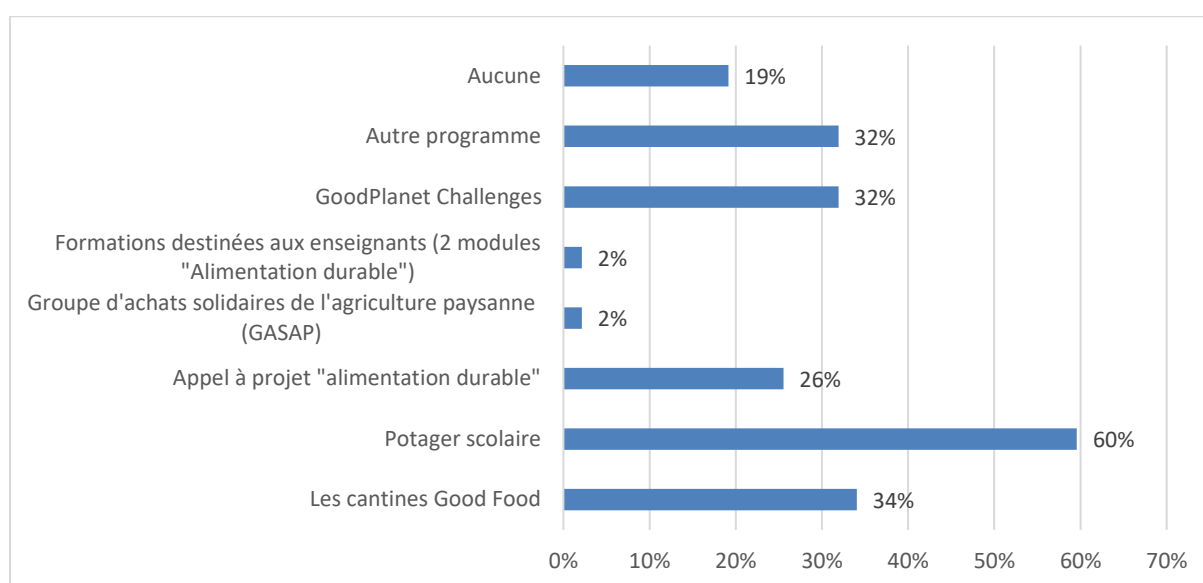


5.2.3 Dans quelle mesure le programme est-il cohérent avec les objectifs des programmes scolaires ?

Les écoles participantes ont été interrogées sur les éventuelles autres initiatives publiques auxquelles elles participeraient. Il en ressort que 81% mettent en œuvre d'autres programmes. 60% d'entre elles mettent en œuvre un potager scolaire. Un tiers participent aux GoodPlanet Challenges, et aux cantines GoodFood. Un quart de ces écoles participent à l'appel à projet « Alimentation durable » de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

20% des écoles participantes qui ont répondu à l'enquête indiquent ne mettre en œuvre aucune autre initiative.

Figure 61 : Autres initiatives publiques mises en œuvre par les écoles participantes



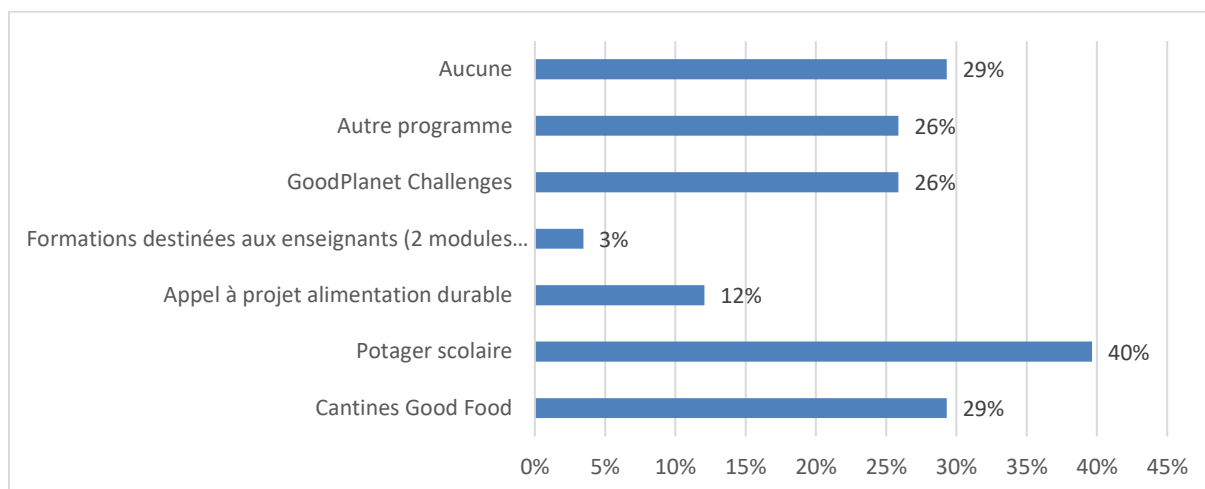
Parmi les autres initiatives déclarées par un tiers de ces écoles, nous retrouvons les éléments suivants :

- Le projet « Bruss-it » (jardin potager avec le voisinage)
- Eco-School
- Projet de collations saines, mise en place d'un « magasin collations saines »
- Projet zero waste et projet « zero déchet »
- Potager collaboratif Incroyables comestibles
- Organisation d'un petit déjeuner avec les parents
- Poules en ville
- Oser le vert

Pour les écoles non participantes, ce sont également les potagers scolaires qui sont le plus mis en œuvre (40%). Plus d'un quart de ces écoles mettent également en œuvre les cantines GoodFood et les GoodPlanet Challenges. Notons toutefois qu'un tiers des écoles non participantes ayant répondu à l'enquête ne mettent en œuvre aucune initiative.



Figure 62 : Initiatives mises en œuvre par les écoles non participantes



Parmi les autres initiatives mises en œuvre par les écoles non participantes (26%), nous retrouvons les éléments suivants :

- Distribution de collations saines
- L'obligation d'apporter des collations saines
- Des projets zéro déchets
- La gratuité de la cantine
- Projet de déjeuners et d'animations avec les Cuisines Bruxelloises
- Food and Pleasure

Une large majorité d'écoles participantes indiquent que ces initiatives sont complémentaires et se renforcent mutuellement. C'est également le cas pour les écoles non participantes. Toutefois, 21% d'entre elles indiquent que ces initiatives sont plutôt redondantes.

Figure 63 : Complémentarité des autres initiatives publiques avec le programme pour les écoles participantes

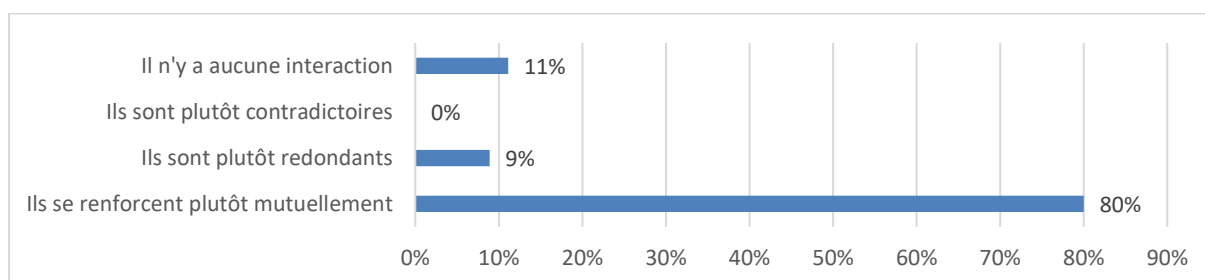
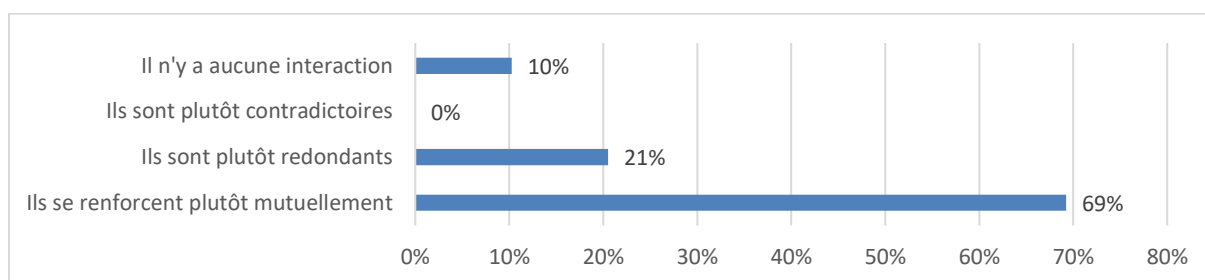


Figure 64 : Complémentarité des initiatives publiques pour les écoles non participantes





Afin de renforcer cette complémentarité, les écoles participantes suggèrent de communiquer davantage sur les initiatives existantes et sur les différents partenaires. Les écoles non participantes, quant à elles, suggèrent de diminuer les charges administratives, de ne pas imputer la charge des programmes aux écoles qui sont déjà surchargées de travail.

5.2.4 Le programme est-il complémentaire avec d'autres actions régionales ou programmes similaires ?

La très large majorité des écoles participantes interrogées (96%) intègrent le développement de régimes alimentaires sains parmi les objectifs de leur politique éducative. C'est également le cas pour 90% des écoles non participantes interrogées.

Les écoles participantes indiquent, pour 78% d'entre elles, que le programme est complémentaire, voire très complémentaire avec les programmes scolaires. Cette complémentarité est moins perçue par les écoles non participantes puisque celles-ci indiquent, pour 62% d'entre elles, que le programme est complémentaire, voire très complémentaire avec les programmes scolaires.

Figure 65 : Complémentarité du programme avec les programmes scolaires pour les écoles participantes

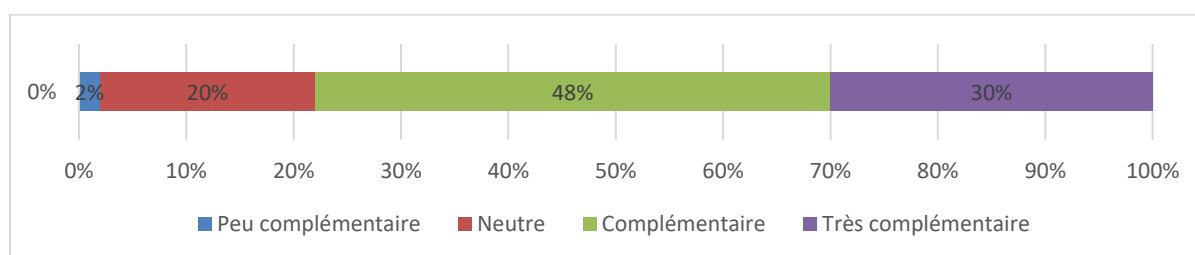
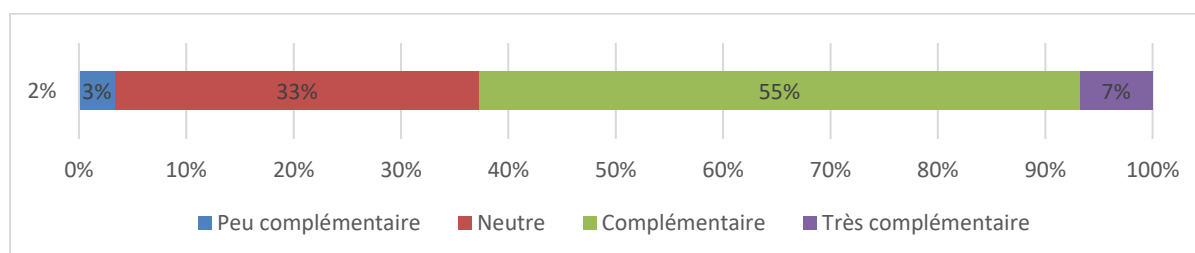


Figure 66 : Complémentarité du programme avec les programmes scolaires pour les écoles non participantes



Les pratiques propres aux établissements scolaires participants au programme sont principalement l'interdiction de produits et la distribution de produits. Pour les écoles non participantes, nous retrouvons également l'interdiction des produits pour un quart d'entre elles. Par ailleurs, la distribution de produits (14%) se positionne après la consommation collective (19%) et les mesures pédagogiques d'accompagnement (16%).



Figure 67 : Autres pratiques propres aux établissements participants au programme

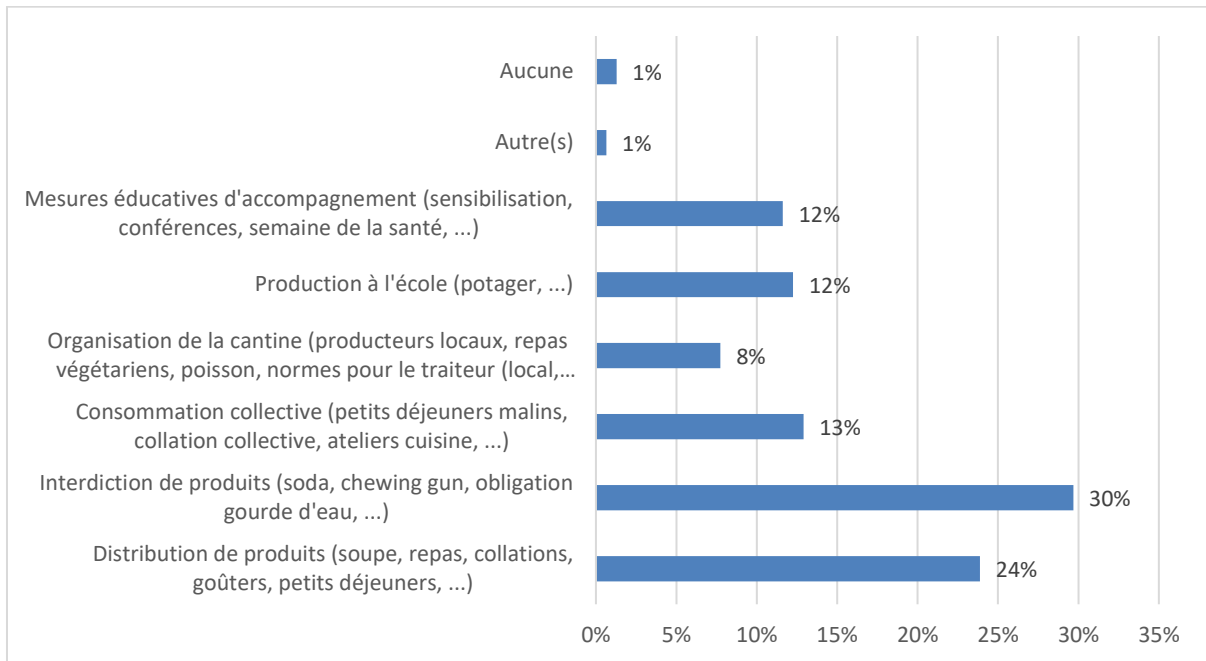
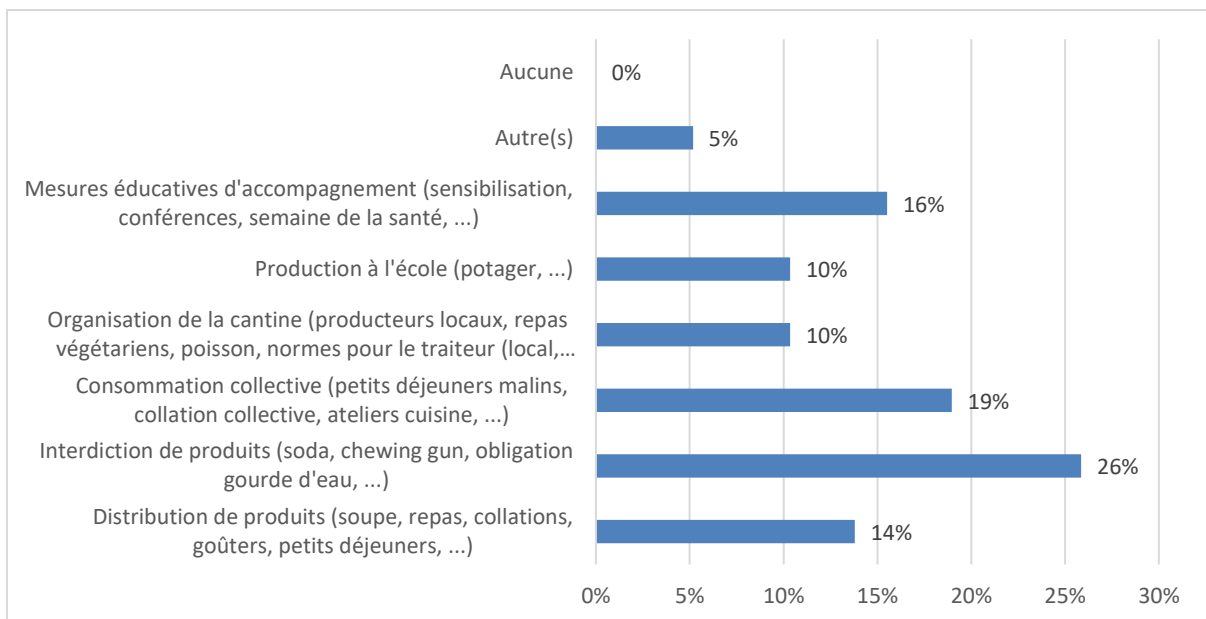


Figure 68 : Pratiques propres aux établissements non participants au programme





5.3 Efficacité

Remarque méthodologique : comparaison entre groupe d'intervention et groupe témoin

En prélude de ce chapitre, il est important de se remémorer les limites de notre méthodologie (voir le point 3.4.2. de ce rapport) et, en particulier, le fait que les ateliers ont été organisés sur base volontaire des écoles.

L'analyse des réponses aux ateliers (enquêtes réalisées auprès des enfants), met en évidence une surreprésentation des classes économiques les plus élevées des élèves participants. Cette surreprésentation est aussi très légèrement marquée parmi les élèves non participants. Les écoles avec un indice socio-économique plus élevé sont plus enclines à avoir de meilleurs résultats quant aux connaissances de l'impact de l'alimentation et aux habitudes de consommation. Ceci pourrait donc avoir une incidence sur les résultats observés.

On ne peut donc pas considérer que les résultats observés auprès des enfants du groupe témoin soient représentatifs de la jeune population de la Région de Bruxelles-Capitale et il convient donc d'être prudents quant à l'interprétation des résultats de comparaison entre le groupe témoin et le groupe d'intervention.

5.3.1 Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à augmenter la consommation de fruits et légumes des enfants ?

Soulignons d'emblée que la notion de « portion » telle que mentionnée dans les chapitres qui suivent n'est pas parfaite étant donné qu'aucun système n'a été mis en place permettant de mesurer précisément les quantités ingérées par les enfants. Sur base des déclarations des enfants, nous supposons que le nombre de fois qu'un enfant a consommé un fruit et/ou un légume au cours des dernières 24h correspond au nombre de portions de fruits et légumes consommés.

5.3.1.1 La consommation de fruits et légumes à l'école dans le cadre du programme

Dans un premier temps, analysons la consommation directe des enfants, c'est-à-dire les quantités de fruits et légumes consommés par ceux-ci dans le cadre du programme.

On sait, via l'analyse documentaire, que 287.126 kg de fruits et légumes²⁹ ont été achetés durant l'année scolaire 2017-2018 à 2021-2022 pour 48.668 élèves participants effectifs. Nous savons également que les écoles ont acheté annuellement en moyenne 1,436Kg de fruits et légumes par enfant.

²⁹ Pour rappel, le poids de certains fruits et légumes sur les factures est renseigné par botte ou pièce. Nous les avons donc convertis en KG selon des tables de conversion en fonction du poids moyen des fruits et légumes.



Pour l'année 2021-2022, les écoles déclarent pour 81% d'entre elles que plus de 95% des produits reçus ont pu être distribués³⁰. Cela revient donc à dire que chaque enfant a effectivement reçu environ 1,61 kg de fruits et légumes soit 89 grammes par portion distribuée. Par ailleurs, environ 85% des écoles affirment que la part non consommée des enfants est de moins de 10%, faisant ainsi passer la quantité moyenne consommée à 1,56 kg. Seulement 2% d'entre elles déclarent que cette part est de plus de 25%. On observe que pour 75% des écoles, la part non consommée n'a pas diminué au cours de la période de distribution.

Tableau 18 : Part des fruits et légumes distribués non consommée par les enfants

Part de fruits et légumes distribués non consommée par les enfants	Pourcentage d'écoles
0 - 5%	68%
5 - 10%	17%
10 - 15%	6%
15 - 20%	6%
20 - 25%	2%
> 25%	2%

Le programme conduit, de facto, à une consommation de fruits et légumes auprès de nombreux enfants. En effet, dans 70% des écoles ayant répondu au questionnaire, la proportion d'enfants qui consomment les fruits et légumes qui leur sont destinés, est comprise entre 80% et 100%.

A contrario, dans 6% des écoles, c'est-à-dire dans 3 écoles sur les 53 ayant répondu, la proportion d'élèves qui ne consomment pas les fruits et légumes qui leur sont destinés est supérieure à 40%³¹. Les responsables d'écoles estiment majoritairement que ceux qui ne consomment pas les fruits et légumes lors de la distribution sont également ceux qui en consomment rarement par ailleurs.

Ainsi donc, en croisant ces deux types de données³², on évalue qu'entre 72% et 92% **des élèves des écoles participantes ont consommé effectivement les fruits et légumes lors des distributions ; une portion d'un peu plus de 80 grammes par distribution.**

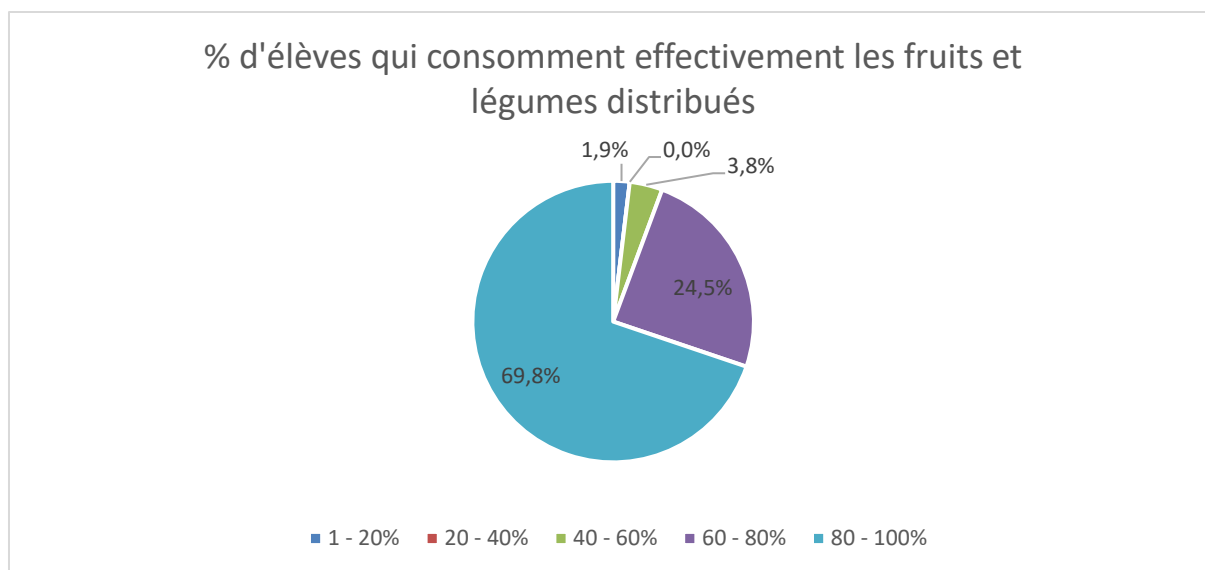
³⁰ Environ 9% indiquent qu'entre 5% et 10% des produits reçus n'ont pas pu être distribués (en raison d'un problème de qualité, d'une quantité trop élevée, etc.) et 9% d'entre elles affirment constater une perte se situant entre 10% et 15%.

³¹ Les raisons de cette non-consommation peuvent être liées à l'appréciation des fruits et légumes de l'enfant, au taux d'absence des élèves, aux éventuelles allergies, à la taille de certains fruits ou légumes pour les plus petits enfants, etc.

³² L'estimation est calculée en multipliant le % d'écoles par chacune des bornes de l'intervalle indiquant % d'élèves qui consomment effectivement le produit puis en additionnant le résultat des différentes catégories. Par exemple, en utilisant la borne supérieure : 94% = (1%*20%) + (1%*40%) + (4%*60%) + (13%*80%) + (81%*100%).



Figure 69 : Répartition des écoles selon la proportion d'élèves qui consomment effectivement les fruits et légumes lors des distributions



De plus, la plupart des écoles (87%) observent une augmentation du nombre d'élèves qui consomment le fruit ou le légume au cours de la période de distribution de la consommation. Pour une majorité d'écoles (80%), cette augmentation est qualifiée de faible tandis que pour 7% des écoles, elle est jugée forte.

Par ailleurs, les résultats de l'enquête réalisée auprès des parents démontrent un effet, non pas de substitution, mais bien un **effet relativement multiplicateur**. En effet, plus de la moitié des parents (54%) déclarent donner à leurs enfants soit un fruit, un légume ou un produit laitier le jour de la distribution. 21% d'entre eux ne prévoient pas de collation le jour de la distribution, seuls 6% d'entre eux leur fournissent un snack lors du jour de la distribution.

La distribution des fruits et légumes est, par conséquent, **positive** car elle induit globalement une consommation de ces produits auprès des enfants durant la période de mise en œuvre du programme. Rappelons toutefois que la fréquence de distribution, prévue par la stratégie de la RBC est faible (une portion par semaine) et que la période de distribution est fréquemment de moins de 20 semaines.

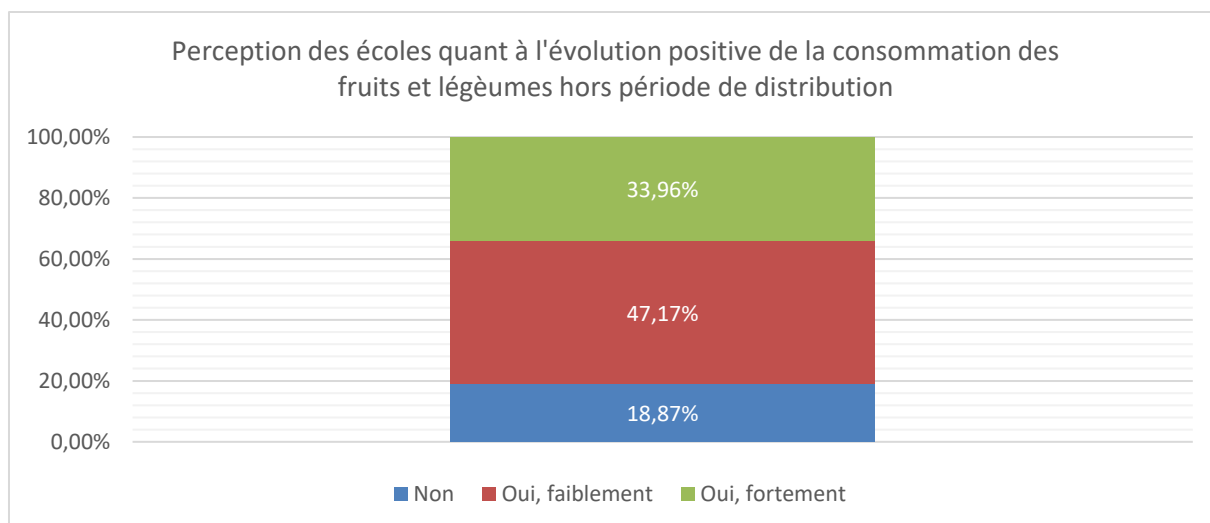
5.3.1.2 La consommation de fruits et légumes en-dehors du programme de distribution

Analysons maintenant l'impact du programme sur l'évolution de la consommation des fruits et légumes des élèves ayant bénéficié du programme, en-dehors de la période de distribution (le groupe d'intervention), et comparons cette évolution avec celle des élèves n'ayant pas bénéficié du programme (le groupe témoin). Pour ce faire, nous nous appuyons à la fois sur les résultats de l'enquête auprès des écoles et des ateliers avec le groupe d'intervention et le groupe témoin.

Globalement, **81% des écoles participantes constatent une évolution positive** quant à la consommation (en pourcentage d'élèves ou en quantité de produits effectivement consommée) des fruits et des élèves à l'école en dehors de la période de distribution. Cette évolution est jugée faiblement positive par 47% d'entre elles et fortement positive par 34% d'entre elles.

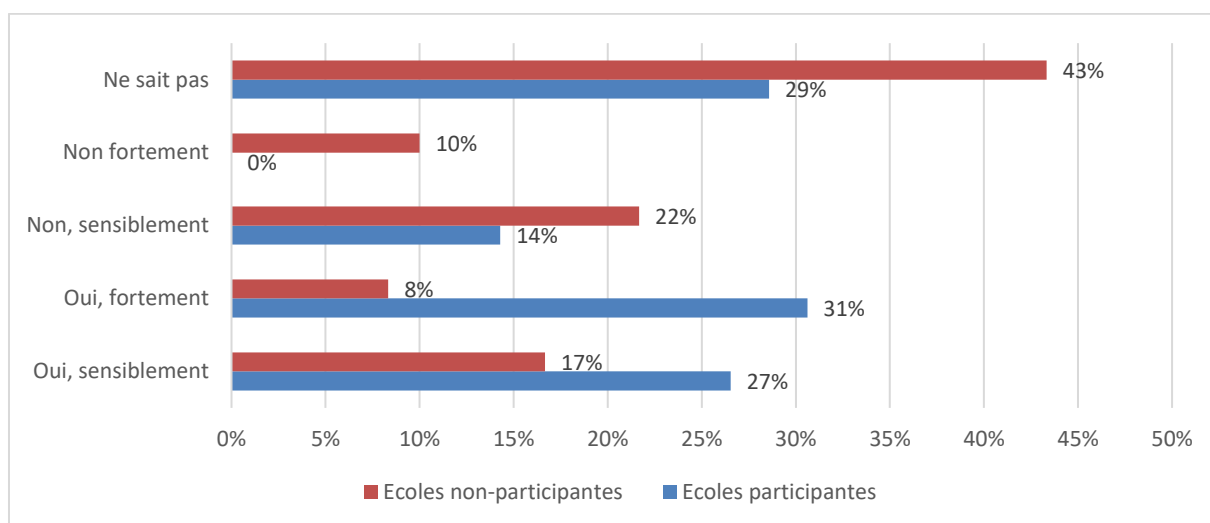


Figure 70 : Perception des écoles participantes quant à l'évolution positive de consommation de fruits et légumes des élèves en dehors de la période de distribution³³



Par ailleurs, près de **58% des écoles participantes affirment que leurs élèves réclament plus souvent** des fruits et légumes à l'école. Ce taux est nettement moindre lorsqu'il s'agit des écoles non-participantes : seulement 25% d'entre elles affirment constater cette évolution.

Figure 71 : Depuis la mise en œuvre du programme ou ces dernières années, les enfants réclament-ils plus souvent des fruits et légumes ?³⁴



Pour appréhender les habitudes alimentaires des enfants interrogés, nous leur avons posé deux questions principales³⁵, à savoir :

³³ Source : enquête auprès des écoles participantes

³⁴ Source : Enquêtes auprès des écoles participantes et non participantes.

³⁵ En raison de la difficulté de cette question, tous les enfants n'ont pas été interrogés de la même manière. Les enfants âgés de 3 à 5 ans (première catégorie d'âge) n'ont ainsi pas été interrogés sur le nombre de portions consommées la veille ni sur leur fréquence hebdomadaire de consommation. Seule la question « Avez-vous consommé des fruits/légumes/soupe hier » leur a été posée par voie orale.



1. Leur éventuelle consommation de certains types d'aliments au cours des dernières 24h (fruits, légumes, lait, yaourt, ...). Cela nous a permis de déduire deux éléments : si l'enfant a consommé au minimum un fruit ou un légume la veille et combien de fois il en a mangé au cours des dernières 24h (à quel(s) moment(s) de la journée) ;
2. Leur estimation quant à leur consommation hebdomadaire de fruits et légumes (questionnaire sur la fréquence).

A la lecture des tableaux ci-dessous, **on ne constate aucune différence significative n'apparaît au niveau de la consommation des fruits et légumes entre enfants qui participent au programme et ceux qui n'y participent pas.**

On ne peut donc pas affirmer un effet réel du programme sur la consommation de fruits et légumes des enfants.

Tableau 19 : Consommation de fruits et légumes : rappel des 24 heures et fréquence hebdomadaire

	Petits Participants	Petits Non Participants	p-value	Test
Nb portions au cours des 24h				
Fruits et légumes (moyenne/classe)	2,93	2,47	0,857	Mann-Whitney

	Moyens Participants	Moyens Non Participants	p-value	Test
Nb portions au cours des 24h				
Fruits	1,60	1,77	0,500	Mann-Whitney
Légumes	0,90	0,83	0,846	Mann-Whitney
Soupe	0,55	0,77	0,142	Mann-Whitney
Fruits et légumes	3,05	3,48	0,345	Mann-Whitney
Fréquence conso. Par semaine				
Fruits	5,63	5,51	0,766	Mann-Whitney
Légumes	4,13	4,09	0,995	Mann-Whitney
Soupe	2,56	2,77	0,932	Mann-Whitney
Fruits et légumes	12,21	12,24	0,601	Mann-Whitney

	Grands Participants	Grands Non Participants	p-value	Test
Nb portions au cours des 24h				
Fruits	1,90	1,77	0,793	Mann-Whitney
Légumes	0,90	0,83	0,662	Mann-Whitney
Soupe	0,47	0,77	0,056	Mann-Whitney

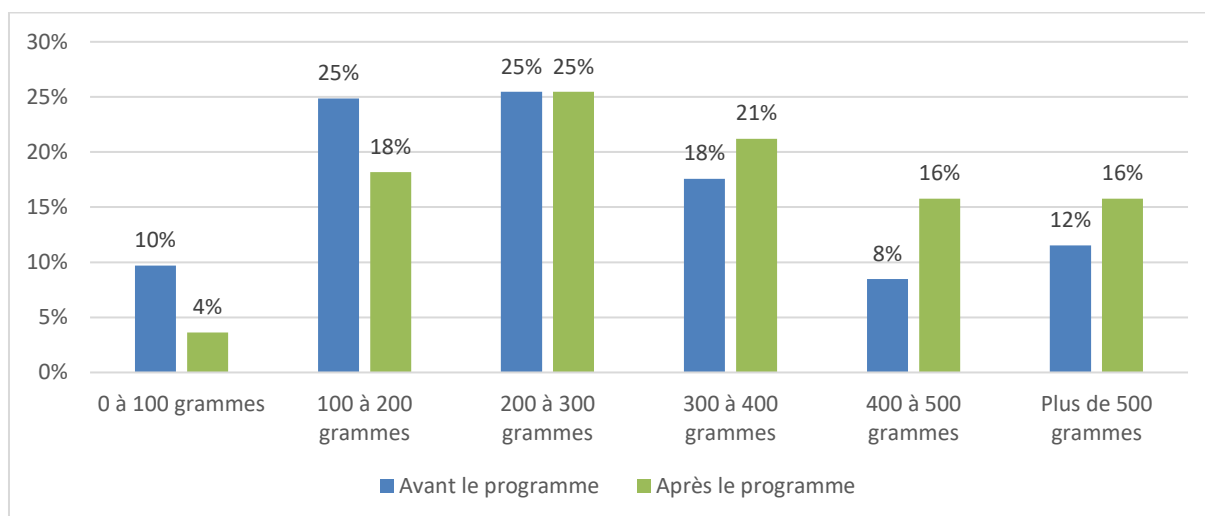


Fruits et légumes	3,27	3,48	0,622	Mann-Whitney
Fréquence conso. Par semaine				
Fruits	4,98	5,51	0,219	Mann-Whitney
Légumes	4,08	4,09	0,973	Mann-Whitney
Soupe	2,12	2,77	0,570	Mann-Whitney
Fruits et légumes	11,16	12,24	0,307	Mann-Whitney

Par ailleurs, le faible impact du programme sur la consommation des fruits et légumes des enfants est corroboré par les résultats de l'enquête réalisée auprès des parents. En effet, près de 50% d'entre eux déclarent que le programme a peu ou pas du tout modifié le comportement alimentaire de leur enfant au niveau des fruits et légumes. Un effet important ne se manifeste que pour 30% des élèves, leurs parents indiquant qu'ils mangent beaucoup, voire énormément, plus de fruits et légumes qu'avant le programme.

Ceci posé, il est intéressant de croiser les réponses des parents concernant la quantité de fruits et légumes consommées par leurs enfants avant le programme et maintenant (soit après le programme).

Figure 72 : Évolution, en pourcentage d'élèves, de la consommation des fruits et légumes des enfants avant et après le programme selon les parents d'élèves



On constate ainsi une augmentation de la proportion d'élèves avec une consommation plus élevée en quantité. De 35% consommant moins de 200 grammes, on passe à 22%.

Enfin, globalement, qu'il s'agisse d'un élève du groupe d'intervention ou d'un élève du groupe témoin, **les recommandations de l'OMS** au niveau de la consommation des fruits et des légumes sont loin d'être atteintes. En effet, selon l'OMS, 5 portions de fruits et légumes doivent être consommées par jour (ce qui équivaut à environ 400 grammes)³⁶. Or, si nous prenons comme hypothèse que le nombre

³⁶ Organisation Mondiale de la Santé, 23 octobre 2018, *Alimentation Saine, Principaux repères*. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/healthy-diet>



de portions correspond au nombre de fois qu'ils ont consommé un fruit et/ou un légume au cours des dernières 24h, la moyenne se situe autour de 3 portions consommées tant par les élèves du groupe d'intervention que les élèves du groupe témoin.

Nous tirons de cette analyse que le programme semble avoir actuellement peu d'impact sur la consommation des fruits et légumes des enfants et ne rencontre donc actuellement pas les objectifs fixés par la stratégie de la RBC 2017-2023.



5.3.2 Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à augmenter la consommation de produits laitiers des enfants ?

5.3.2.1 La consommation de produits laitiers à l'école dans le cadre du programme

Comme nous l'avons vu, le taux de participation des implantations scolaires au volet « lait » est très faible avec seulement 1% des établissements de la RBC qui y ont participé depuis l'année scolaire 2017-2018 où 4% des établissements y avaient y participé. Dès lors, le nombre de réponses obtenu pour ce volet est limité : au total, 8 écoles ont répondu à l'enquête, soit 67% des écoles participantes, et aucune école n'a pris part aux ateliers. Les résultats observés seront donc difficiles à généraliser.

Sur base des tableaux de suivi du SPRB, nous savons que 2.399 litres de produits laitiers (dont 92% de lait et 8% de yaourt nature) ont été distribués au cours de l'année scolaire 2021-2022 pour 1.787 élèves participants effectifs.

Près de 90% des écoles déclarent que plus de 95% des produits reçus ont pu être distribués³⁷. Cela revient donc à dire que chaque enfant a reçu environ 1,6 litres de produits laitiers au cours du programme.

Par ailleurs, toutes les écoles affirment que la part non consommée des enfants est de moins de 10%.

Tableau 20 : Part des produits laitiers distribués non consommée par les enfants

Part de produits laitiers distribués non consommée par les enfants	Pourcentage d'écoles
0 - 5%	87,50%
5 - 10%	12,50%
10 - 15%	0,00%
15 - 20%	0,00%
20 - 25%	0,00%
> 25%	0,00%

De plus, tous les enfants des écoles participantes n'acceptent pas de consommer les produits laitiers distribués. En effet, 38% des écoles interrogées indiquent que 60 à 80 % des enfants consomment les produits laitiers distribués à l'école³⁸. Les 63% restant des écoles indiquent que la proportion d'élèves qui ne consomment pas les produits laitiers distribués est **inférieur** à 20%. La moitié des responsables des écoles estiment que ceux qui ne consomment pas ces produits lors de la distribution sont ceux qui n'en consomment que rarement par ailleurs.

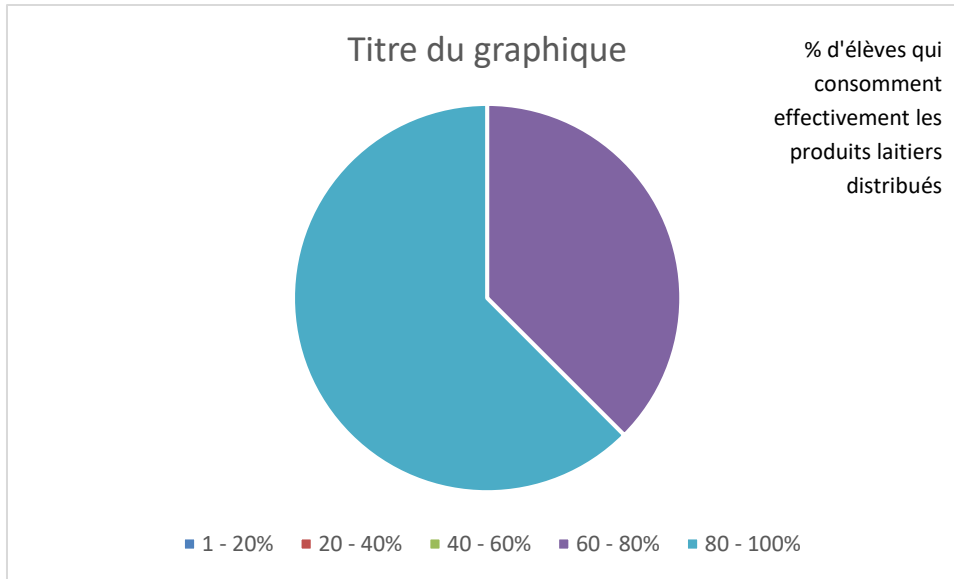
Notons toutefois que trois écoles ont observé une faible augmentation du nombre d'élèves qui consomment le produit laitier au cours de la période de distribution de la consommation.

³⁷ Environ 11% indiquent qu'entre 15% à 20% des produits reçus n'ont pas pu être distribués (en raison d'un problème de qualité, d'une quantité trop élevée, etc.).

³⁸ Cette non-consommation peut être expliquée par le degré d'appréciation des élèves vis-à-vis des produits laitiers, des éventuelles intolérances au lactose, etc.



Figure 73 : Répartition des écoles selon la proportion d'élèves qui consomment effectivement les produits laitiers lors des distributions



On voit donc globalement que la distribution des produits laitiers est moyennement positive puisqu'elle induit une consommation relativement faible de produits laitiers auprès des élèves participants.

Malheureusement, l'échantillon des écoles ne nous permet pas de comprendre pourquoi la distribution de ces produits rencontre plus de difficultés.

5.3.2.2 La consommation de produits laitiers en-dehors du programme de distribution

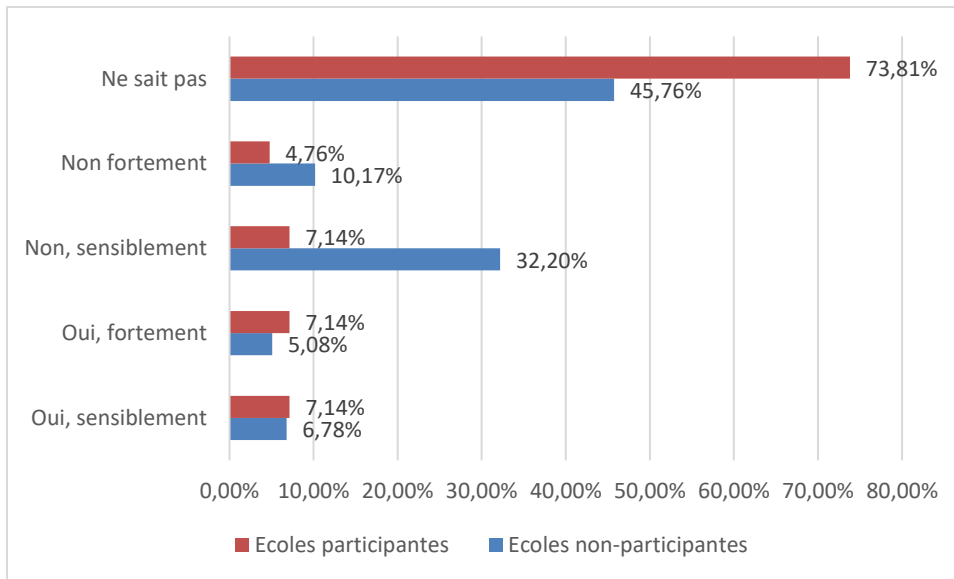
Afin de mesurer l'impact du programme sur la consommation des produits laitiers des enfants en dehors du programme, nous nous basons sur la même méthode que celle développée pour le volet fruits et légumes : nous analysons ici les résultats des enquêtes auprès des écoles participantes et non participantes.

Les écoles ayant participé au volet « lait » du programme semblent avoir un avis plutôt positif sur l'évolution de la consommation des produits laitiers des enfants en-dehors de la période de distribution : **75% d'entre elles indiquent avoir constaté une évolution positive, qu'elle soit faiblement positive (62,5%) ou fortement positive (12,5%).**

Par ailleurs, depuis ces deux dernières années, ni les écoles participantes ni les écoles non-participantes ne semblent avoir majoritairement remarqué que leurs élèves réclament plus souvent des produits laitiers.



Figure 74 : Point de vue des écoles participantes et non participantes sur l'évolution des réclamations des enfants quant aux produits laitiers³⁹



Enfin, **les recommandations** au niveau de la consommation des produits laitiers qui préconisent l'absorption de 2 à 3 portions produits laitiers par jour (lait, yaourt et fromage), soit environ 450 ml de lait, sont loin d'être atteintes. En partant de la même hypothèse que celle développée précédemment pour les fruits et légumes qui appréhende la notion de « portion » par le nombre de fois que l'enfant a consommé un produit laitier au cours des dernières 24h, **on voit que seuls 22% des élèves du groupe d'intervention atteignent les recommandations journalières.**

Par conséquent, il apparaît que les objectifs de la stratégie de la RBC 2017-2018 visant à favoriser la consommation de produits laitiers ne sont jusqu'à présent pas atteints par le programme.

³⁹ Notons que 75% des écoles participantes et 52% des écoles non participantes ont indiqué ne pas savoir se positionner par rapport à cette question.



5.3.3 Le programme a-t-il permis de sensibiliser les enfants des bienfaits d'une alimentation saine ?

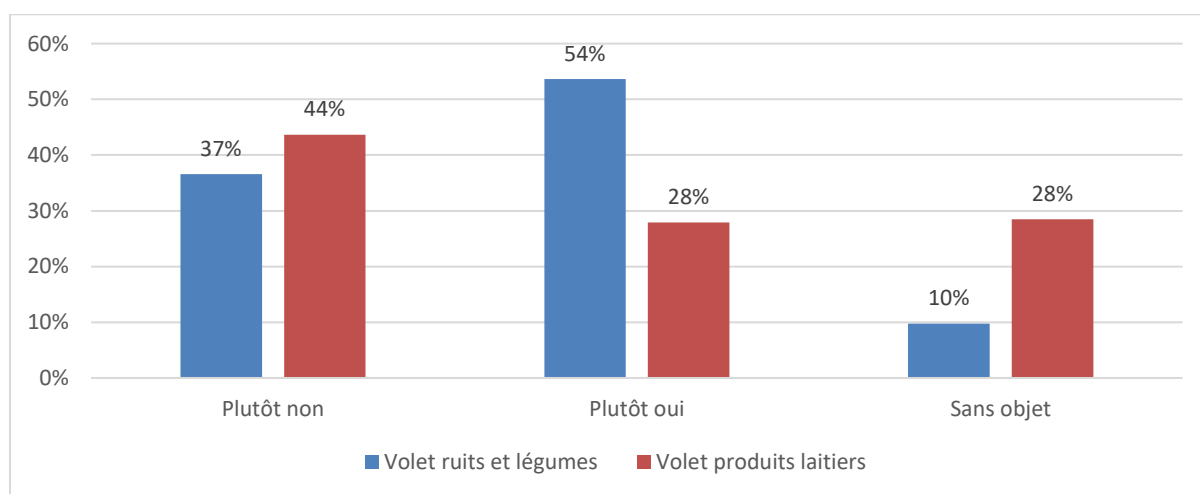
Comme nous l'avons vu dans la logique d'intervention, au-delà des objectifs d'accroissement de la consommation des fruits, légumes et produits laitiers, les objectifs de l'UE vis-à-vis du programme sont plus larges et visent notamment à sensibiliser les enfants aux bienfaits d'une alimentation saine.

Les écoles participantes semblent complètement adhérer à cette approche puisque la principale raison évoquée pour motiver leur participation (pour 51% d'entre elles), suivie de près par la possibilité de donner gratuitement des fruits et des légumes aux élèves (pour 41% d'entre elles) est de contribuer au développement d'un régime alimentaire plus sain pour les enfants.

Cela se traduit notamment par un focus particulier des écoles à développer de nombreuses **mesures d'accompagnement** porté sur la thématique de la promotion de la santé **puisque un peu moins de la moitié des écoles ont mis en place des activités sur cette thématique**

L'enquête auprès des parents a mis en évidence le fait qu'un peu plus de la moitié des enfants (54%) sont conscients d'avoir participé à un programme destiné à les encourager à augmenter durablement leur consommation de fruits, légumes. Par ailleurs, ils ne sont que 28% à en être conscients pour le volet produits laitiers.

Figure 75 76: Conscience des enfants d'avoir fait partie d'un programme visant à augmenter durablement leur consommation de produits, réponses des parents



Toutefois, **ces actions semblent avoir un impact relativement limité sur les enfants.**

En effet, nous avons interrogé les enfants sur :

- les normes en matière d'alimentation : connaissance de la pyramide alimentaire et quantité de fruits et légumes à consommer quotidiennement
- l'impact, positif ou négatif, de la consommation de certains produits sur la santé
- la connaissance du logo bio



Les enfants participants ne démontrent pas une meilleure connaissance des normes d'alimentation : les enfants participants semblent mieux connaître la pyramide alimentaire tandis que les non participants semblent mieux maîtriser le nombre de portions de fruits et légumes à consommer quotidiennement.

Même si les résultats ne sont que partiellement significatifs, **il semble que les liens entre alimentation et santé sont mieux connus des enfants qui participent au programme.** Pour rappel, les résultats de l'étude menée en 2017-2018 avaient conclu que le programme n'avait pas généré d'amélioration quant à la connaissance des élèves sur les bienfaits d'une alimentation saine. Nous pouvons donc observer une légère amélioration de la connaissance du lien entre alimentation et santé.

Tableau 21 : Réponses aux questions sur l'impact de l'alimentation

	Petits Participants	Petits Non Participants	p-value	Test
Connaissance des normes				
Nb portions à consommer quotidiennement	60%	88%	<0,001	Test z
Pyramide alimentaire	27%	12%	0,015	Test z
Connaissance des impacts de l'alimentation				
Liens entre alimentation et santé	85%	77%	0,004	Test z

	Moyens Participants	Moyens Non Participants	p-value	Test
Connaissance des normes				
Nb portions à consommer quotidiennement	44%	71%	0,030	Test z
Pyramide alimentaire	92%	85%	0,337	Test z
Connaissance des impacts de l'alimentation				
Liens entre alimentation et santé (au moins 9/10)	95%	90%	0,379	Test z
Connaissance logo Bio	40%	47%	0,475	Test z
Liens entre alimentation et santé (score moyen)	9,58	9,10	0,002	Mann-Whitney

	Grands Participants	Grands Non Participants	p-value	Test
Connaissance des normes				
Nb portions à consommer quotidiennement	68%	71%	0,842	Test z
Pyramide alimentaire				
- Compréhension	50%	85%	0,001	Test z
- Score (/10)	4,49	3,68	0,378	Mann-Whitney



Connaissance des impacts de l'alimentation				
Liens entre alimentation et santé (au moins 9/10)	92%	89%	0,594	Test z
Connaissance logo Bio	41%	66%	0,033	Test z
Liens entre alimentation et santé (score moyen)	9,38	9,20	0,715	Mann-Whitney



5.3.4 Le programme a-t-il permis de sensibiliser les enfants aux filières de production saines et durables ?

5.3.4.1 La perception des écoles

Comme nous avons pu le constater dans la partie relative à la cohérence, les producteurs participent à la mise en œuvre des mesures pédagogiques que dans 6% des cas, pour les écoles participantes ayant répondu à l'enquête.

Au niveau des mesures pédagogiques d'accompagnement, nous avons constaté que seulement 8% des écoles interrogées mettent en œuvre des visites à la ferme.

Les écoles estiment qu'une majorité des produits distribués sont issus d'une production locale. En effet, parmi les écoles participantes ayant répondu à l'enquête, 41% estiment cette part entre 80 et 100% et 18% estiment cette part entre 60 et 80%.

Tableau 22 : Estimation, par les écoles participantes, de la part de produits distribués issus d'une production locale

0 - 20%	2%
20 - 40%	2%
40 - 60%	6%
60 - 80 %	18%
80 - 100 %	41%
Ne sait pas	31%

Les chiffres sont relativement similaires en ce qui concerne l'estimation de la part provenant de circuit court puisque, parmi les écoles participantes ayant répondu à l'enquête, 37% estiment cette part entre 80 et 100% et 18% estiment cette part entre 60 et 80%.

Tableau 23 : Estimation, par les écoles participantes, de la part de produits distribués issus d'un circuit court

0 - 20%	0%
20 - 40%	0%
40 - 60%	4%
60 - 80 %	18%
80 - 100 %	37%
Ne sait pas	41%

Concernant l'estimation de la part de produits distribués issus de la production Bio, un peu moins de la moitié des écoles participantes ayant répondu à l'enquête estiment celle-ci entre 80 et 100%. 18% des écoles situent cette part entre 20 et 60%.



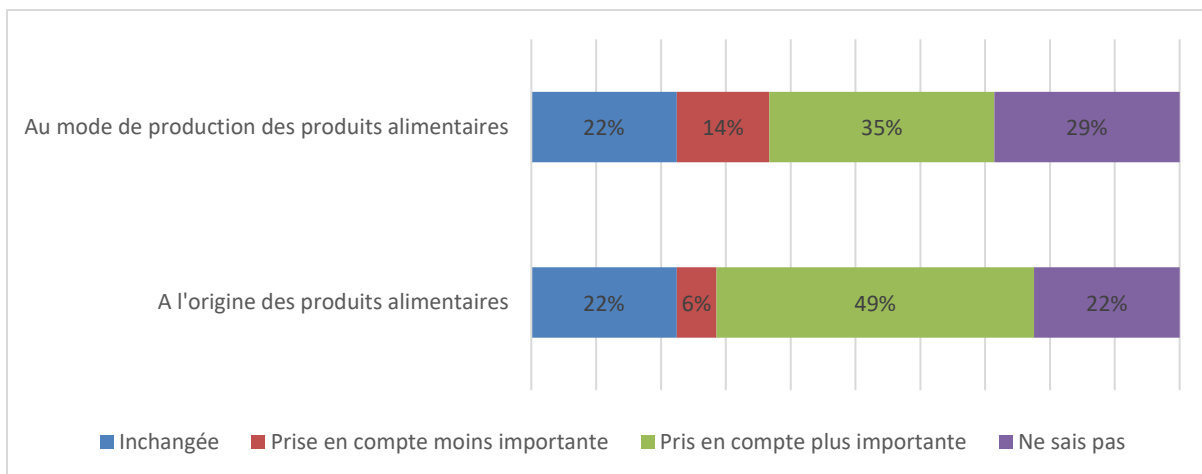
Tableau 24 : Estimation, par les écoles participantes, de la part de produits distribués issus de la production Bio

0 - 20%	0%
20 - 40%	8%
40 - 60%	10%
60 - 80 %	4%
80 - 100 %	44%
Ne sait pas	35%

Notons également que pour ces trois questions relatives à la provenance de la production, le pourcentage d'écoles ne sachant pas répondre oscille entre 30 et 40%.

Les écoles participantes ont également été interrogées sur leur perception de l'évolution de l'intérêt des élèves pour le mode de production et l'origine des produits alimentaires. Il en ressort que pour ces deux thématiques, la prise en compte reste inchangée pour 22% des écoles. **Pour 35% des écoles, les enfants prennent davantage en compte le mode de production des aliments et pour 49% des écoles, les enfants prennent davantage en compte l'origine des produits alimentaires.**

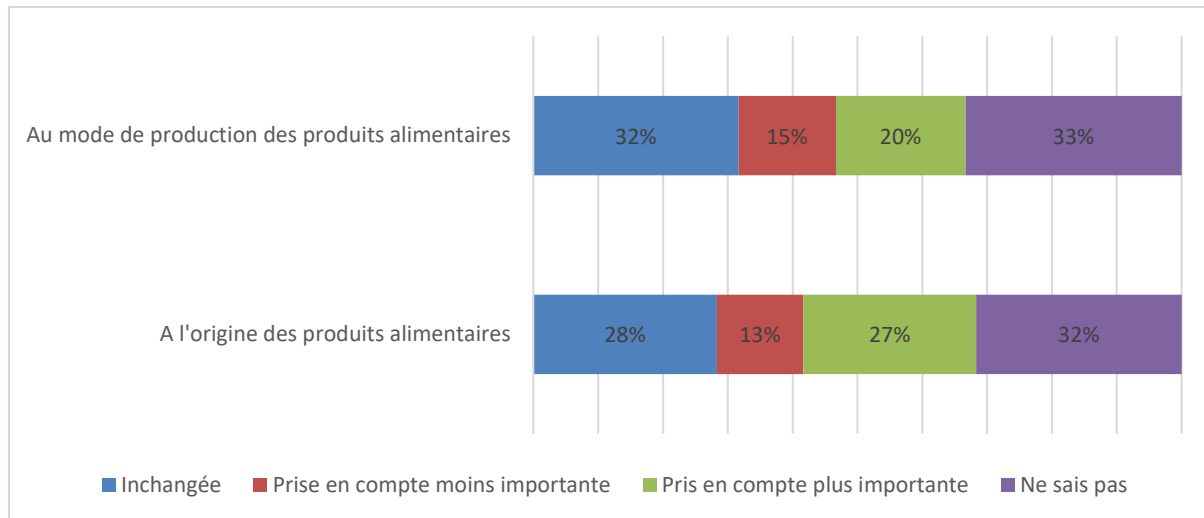
Figure 77 : Perception des écoles participantes quant à l'intérêt des élèves pour le mode de production et l'origine des produits



Nous avons posé la même question aux écoles non participantes. Les résultats varient sensiblement puisque pour ces deux thématiques, la prise en compte reste inchangée pour approximativement 30% des écoles, soit une différence approximative de 10% avec les écoles participantes. Également du point de vue de la prise en compte plus importante de ces items, nous constatons que **pour 20% des écoles non participantes (35% des écoles participantes), les enfants prennent davantage en compte le mode de production des aliments et pour 27% des écoles non participantes (49% des écoles participantes), les enfants prennent davantage en compte l'origine des produits alimentaires.**



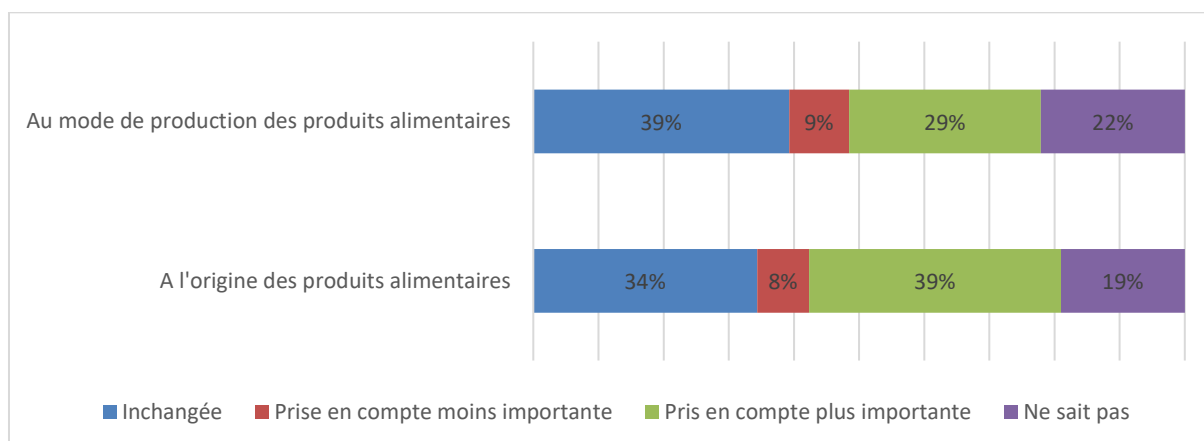
Figure 78 : Perception des écoles non participantes quant à l'intérêt des élèves pour le mode de production et l'origine des produits



5.3.4.2 La perception des parents

La question a également été posée aux parents. Selon 39% d'entre eux, la prise en compte du mode de production par leur enfant est inchangée tandis qu'ils sont **29% à indiquer que leur enfant prend davantage en considération le mode de production. Concernant l'origine des produits, ils sont 34% à indiquer que la prise en compte par leur enfant est inchangée tandis que 39% indiquent que cette prise en considération de l'origine des produits par leur enfant est plus importante.**

Figure 79 : Perception des parents quant à l'intérêt des enfants pour le mode de production et l'origine des produits



5.3.4.3 La perception des fournisseurs

Dans son ensemble, la majorité des fournisseurs font appel à des producteurs locaux afin de compléter leur production interne. Certains fournisseurs non-producteurs s'approvisionnent chez les producteurs et livrent les moyennes et petites surfaces. Ils sont constitués en réseau dans lequel ils



collaborent et travaillent ensemble afin de pouvoir garantir une accessibilité des produits en qualité et quantité sur l'étendue de la région.

La plupart des fournisseurs se ravitaillent en produits locaux dont la part du Bio est de 100%. Sur les huit fournisseurs interrogés, nous avons deux qui semblent avoir des produits dont la part de Bio est de 10% dans leur production globale.

5.3.4.4 Les réponses des enfants

Trois questions ont été posées aux enfants afin de mesurer leur connaissance :

- Des cycles de production des produits agricoles : il s'agissait de remettre dans l'ordre des images reflétant des étapes de production depuis le semis des graines jusqu'au produit disponible sur un étal
- De la saisonnalité des produits : pour les plus petits, il convenait de relier les produits à une saison chaude et d'autres à une saison froide. Pour les plus grands, le nombre de produits était accru et il convenait de les relier aux quatre saisons
- De l'origine des produits en faisant le lien entre le produit et sa source. Par exemple, le lait et la vache, le miel et l'abeille ou la pomme et l'arbre.

Nous n'observons **pas de différence significative entre enfants participant ou ne participant pas au programme sauf au niveau de la connaissance de la saisonnalité des produits au niveau des enfants de 5^{ème} et 6^{ème} primaire**. Le score moyen des élèves participants est particulièrement faible.

Tableau 25 : réponses aux questions sur les filières de production

	Petits Participants	Petits Non Participants	p-value	Test
% enfants connaissant les cycles de production	76%	67%	0,180	Test z
Connaissance de la saisonnalité des produits	58%	53%	0,311	Test z
Connaissance de l'origine des produits	58%	83%	<0,001	Test z

	Moyens Participants	Moyens Non Participants	p-value	Test
% enfants connaissant les cycles de production	86%	97%	0,083	Test z
Connaissance de la saisonnalité des produits (score moyen)	5,90	6,50	0,08	Mann-Whitney
Connaissance de l'origine des produits (score moyen)	9,84	9,66	0,735	Mann-Whitney



	Grands Participants	Grands Non Participants	P-value	Test
% enfants connaissant les cycles de production	100%	97%	0,229	Test z
Connaissance de la saisonnalité des produits (score moyen)	3,58	6,50	<0,001	Mann-Whitney
Connaissance de l'origine des produits (score moyen)	10,00	9,68	0,333	Mann-Whitney



5.3.5 Le programme a-t-il permis de sensibiliser les enfants à la diversité des fruits, des légumes et des produits laitiers de saison ?

Au niveau des réalisations, il ressort du système de suivi que 29% des écoles participantes ont mis en œuvre des mesures pédagogiques d'accompagnement relatives à des activités en cuisine, occasion pour la découverte de produits. Également, elles sont 7% à avoir développé des mesures pédagogiques portant sur le potager, activité intégrant également une dimension liée à la découverte de produits agricoles.

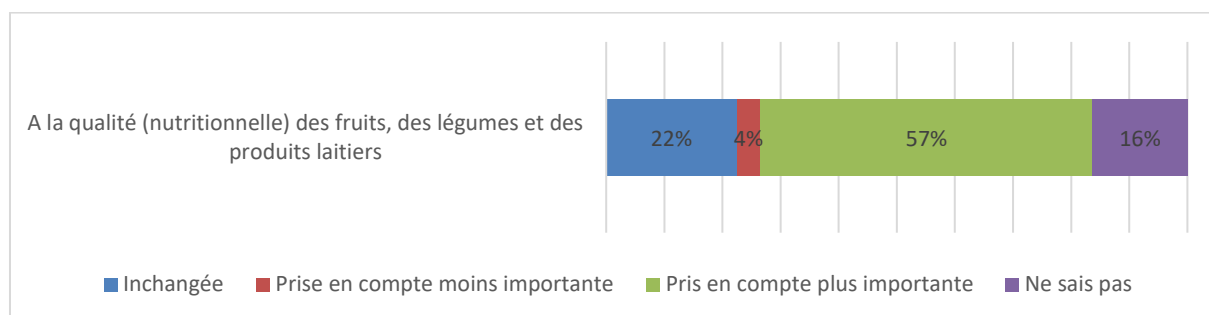
Rappelons que l'analyse du programme de distribution a montré que celui-ci n'avait pas d'incidence sur la consommation de produits par les enfants. Par ailleurs, notons que les critères imposés aux fournisseurs impliquent effectivement la distribution de produits diversifiés aux enfants.

Les réalisations semblent donc avoir concouru assez moyennement à cet objectif de sensibilisation à la diversité des produits agricoles.

5.3.5.1 La perception des écoles

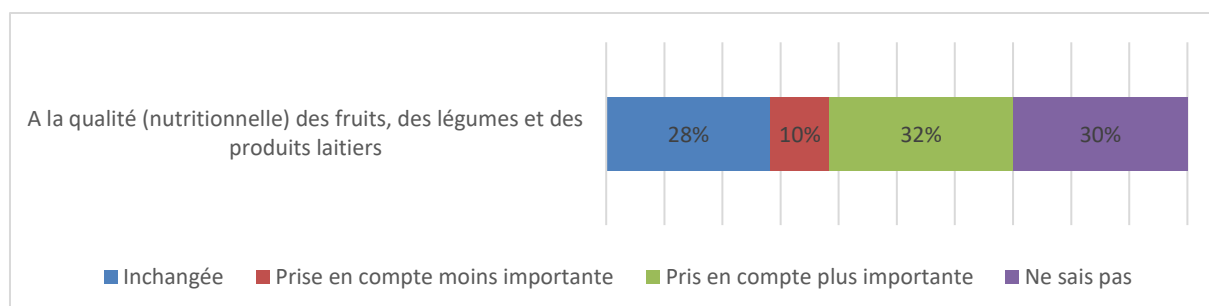
Nous avons interrogé les écoles interrogées sur leur perception de l'évolution de l'intérêt des élèves pour la qualité des fruits, légumes et produits laitiers. Il en ressort que la prise en compte reste inchangée pour 22% des écoles. **Pour 57% des écoles, les enfants prennent davantage en compte la qualité des produits.**

Figure 80 : Perception des écoles participantes quant à l'intérêt des élèves pour la qualité des produits



Pour les écoles non participantes, ces chiffres varient puisque la prise en compte reste inchangée pour 22% des écoles tandis que seulement 32% affirment qu'il y a davantage de prise en compte de la qualité des produits par les enfants.

Figure 81 : Perception des écoles non participantes quant à l'intérêt des élèves pour la qualité des produits





5.3.5.2 Les réponses des enfants

Afin d'évaluer les effets du programme en termes de sensibilisation des enfants à la diversité des produits agricoles, nous les avons interrogés quant à :

- leur capacité à reconnaître des produits frais
- leur appréciation aux produits distribués dans le cadre du programme, sensée être une expérience positive de consommation des fruits et légumes frais
- leur appréciation « générale » des fruits et légumes

Les enfants participants ne connaissent pas mieux les variétés de fruits et légumes que les enfants qui ne participent pas au programme.

Les enfants de 2^{ème} à la 6^{ème} primaire qui ne participent pas au programme expriment davantage apprécier les fruits et légumes que ceux qui y participent. **On ne peut donc pas démontrer un effet du programme en matière d'appréciation des fruits et légumes.**

Si les produits distribués sont appréciés par les moyens, d'une façon similaire voire un peu supérieur à leur appréciation générale, il n'en va pas de même pour les plus grands qui expriment une insatisfaction des produits distribués.

Nous obtenons donc des résultats similaires à ceux observés pour l'année 2017-2018, nous ne pouvons pas conclure à un effet du programme sur les connaissances des variétés ou sur l'appréciation des produits.

Tableau 26 : réponses des enfants aux questions portant sur leur sensibilisation à la diversité des produits agricoles

	Petits Participants	Petits Non Participants	p-value	Test
Connaissance				
Part de produits frais connus (score moyen)				
Appréciation				
Fruits et légumes distribués dans le programme (score moyen)				
Fruits et légumes	72%	75%	0,413	Test z

	Moyens Participants	Moyens Non Participants	p-value	Test
Connaissance				
Part des fruits et légumes frais connus (score moyen)	7,28	8,96	<0,001	Mann-Whitney
Appréciation				



Fruits et légumes distribués dans le programme (score moyen)	6,56			
Fruits et légumes (score moyen)	6,13	7,91	0,007	Mann-Whitney

	Grands Participants	Grands Non Participants	p-value	Test
Connaissance				
Part des fruits et légumes frais connus (score moyen)	8,65	8,96	0,455	Mann-Whitney
Appréciation				
Fruits et légumes distribués dans le programme (score moyen)	3,91			
Fruits et légumes (score moyen)	6,20	7,52	0,048	Mann-Whitney



5.3.6 Dans quelle mesure le programme contribue-t-il à développer des pratiques alimentaires saines qui perdureront ?

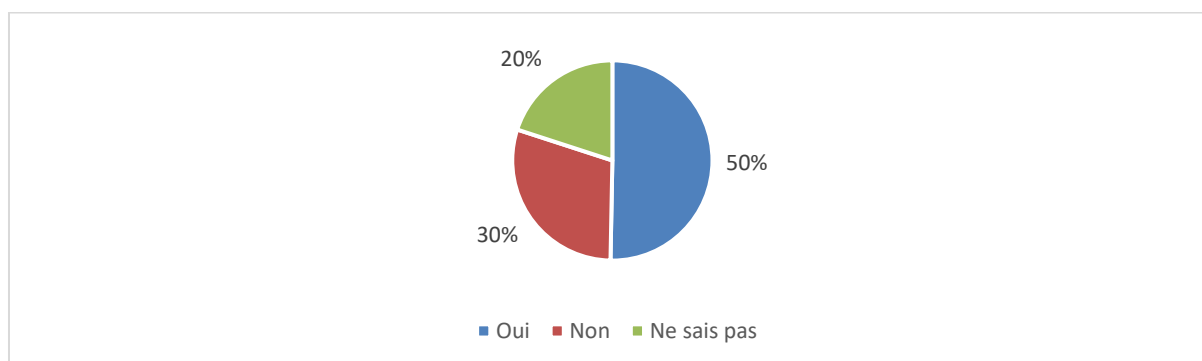
La réponse à cette question évaluative doit, selon le plan d'analyse, s'appuyer principalement sur l'interrogation des enfants et de leurs parents, et complémentairement sur celle des écoles.

5.3.6.1 L'évolution des pratiques alimentaires perçue par les parents

Comme nous avons pu le constater dans les sections précédentes, les parents ont été faiblement impliqués sur l'ensemble des aspects du programme puisqu'ils donnaient un score moyen de 2,2 sur 5, 1 correspondant à « pas du tout impliqué ».

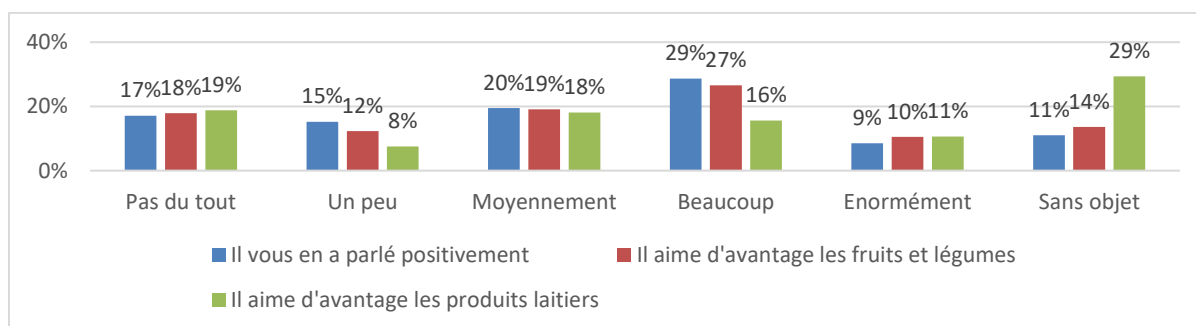
La moitié des parents indique que leur enfant a parlé positivement du programme contre 30% qui indiquent que leur enfant n'en a pas parlé positivement.

Figure 82 : Perception du programme par les enfants, selon les parents



Observons, tout d'abord, que, **selon les parents, les enfants ont vécu une expérience positive en lien avec les fruits et légumes**. Ainsi 38% en ont beaucoup, voire énormément, parlé positivement au sein de la sphère familiale, tandis que 17% qui répondent pas du tout. **37% des parents indiquent que leur enfant aime davantage les fruits et légumes** contre 18% qui répondent pas du tout. **26% des parents indiquent que leur enfant aime davantage les produits laitiers** contre 19% qui répondent pas du tout.

Figure 83 : Perception des parents quant à l'expérience ressentie par les enfants en lien avec les fruits et légumes distribués au cours du programme, tableau 1

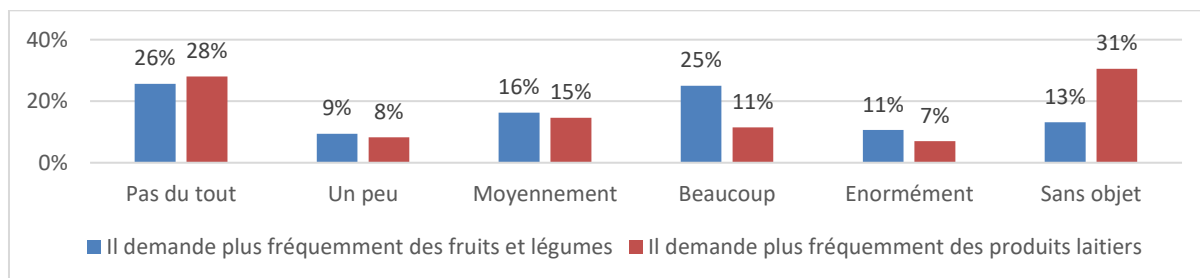




36% des parents indiquent que leur enfant demande plus fréquemment de fruits et légumes contre 26% qui répondent pas du tout. **18% des parents indiquent que leur enfant demande plus fréquemment des produits laitiers** contre 28% qui répondent pas du tout.

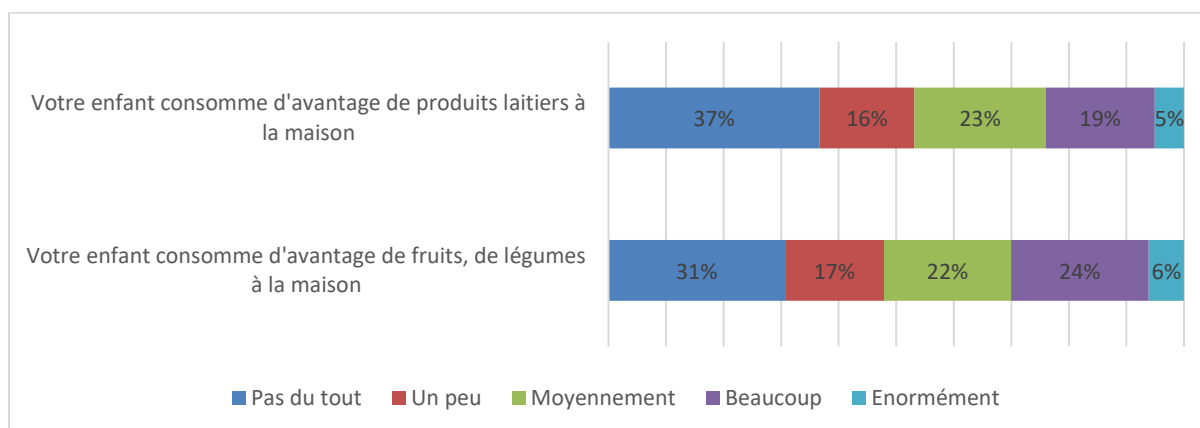
Selon les parents, il semble donc que le programme ait un effet plus marqué sur l'appréciation des produits pour le volet fruits et légumes que pour le volet produits laitiers.

Figure 84 : Perception des parents quant à l'expérience ressentie par les enfants en lien avec les fruits et légumes distribués au cours du programme, tableau 2



Selon 52% des parents, le programme a eu un effet moyen ou fort sur la consommation de fruits et légumes à la maison. Par ailleurs, 31% des parents indiquent que le programme n'a aucune incidence sur la consommation de fruits et légumes par l'enfant à la maison. En ce qui concerne la consommation de produits laitiers, **47% des parents indiquent que le programme a eu un effet moyen ou fort sur la consommation à la maison.** A l'inverse, ils sont 37% à indiquer que le programme n'a eu aucun effet sur cette consommation.

Figure 85 : Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à modifier les pratiques alimentaires des enfants ? (Selon les parents)⁴⁰



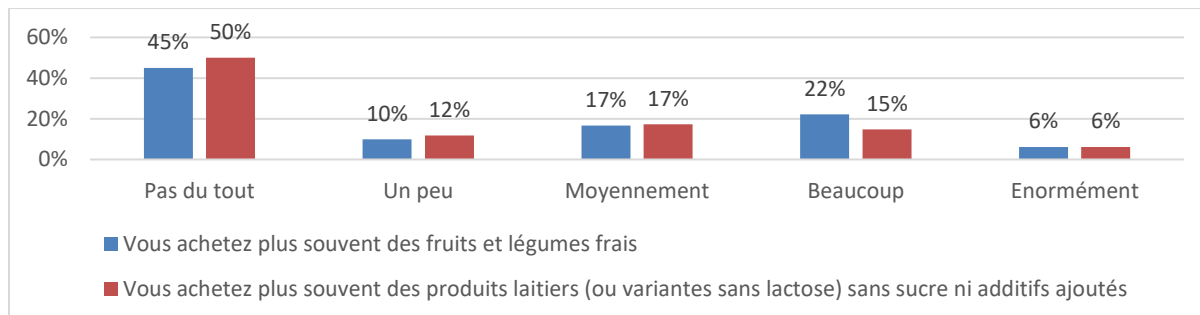
De la même façon, un peu moins de la moitié **des parents indiquent des modifications de comportement dans la sphère familiale par l'achat plus fréquemment de fruits légumes frais et de saison.** En revanche, approximativement 40% des parents indique qu'il n'y a aucune incidence sur leurs

⁴⁰ Les données sont arrondies à l'unité supérieure afin d'améliorer la lisibilité du graphique. Les totaux ne sont dès lors pas toujours égaux à 100%.



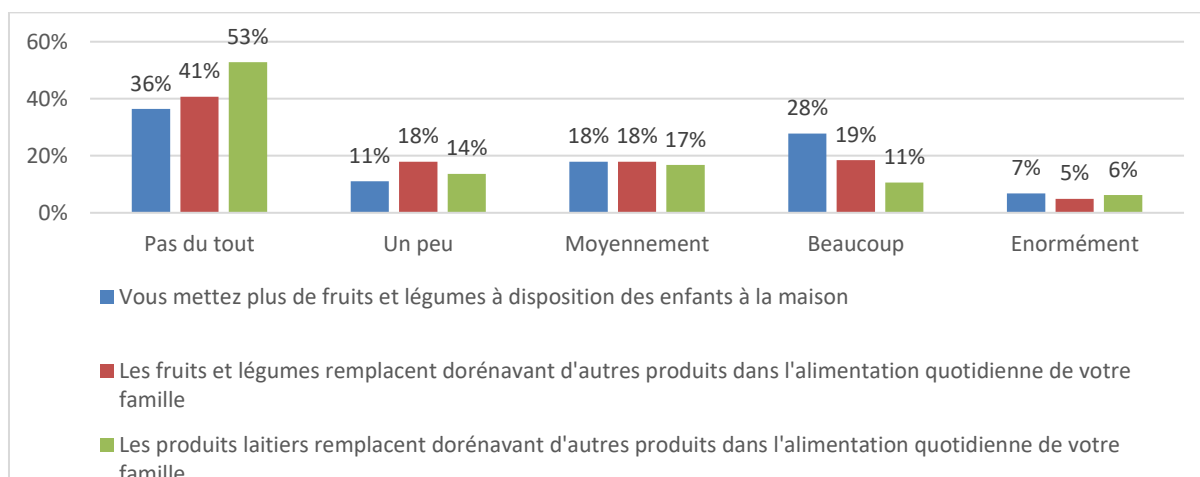
pratiques d'achat. Ceci est d'autant plus marqué **pour l'achat de produits laitiers puisque la moitié des parents indique que le programme n'a eu aucune incidence sur ce plan.**

Figure 86 : Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à modifier les pratiques alimentaires des familles, du point de vue des achats ? (selon les parents)



Plus de la moitié des parents indique, à la suite du programme, mettre plus de fruits et légumes à disposition de leur enfant. Les résultats sont mitigés concernant le remplacement d'autres produits par des fruits et des légumes puisque la proportion de parents qui indique un impact du programme sur leurs habitudes est équivalente à la proportion qui indique aucun impact. **Concernant le remplacement de produits par des produits laitiers, nous constatons clairement que la majorité des parents indique que le programme n'a pas ou peu d'impact sur leurs habitudes.**

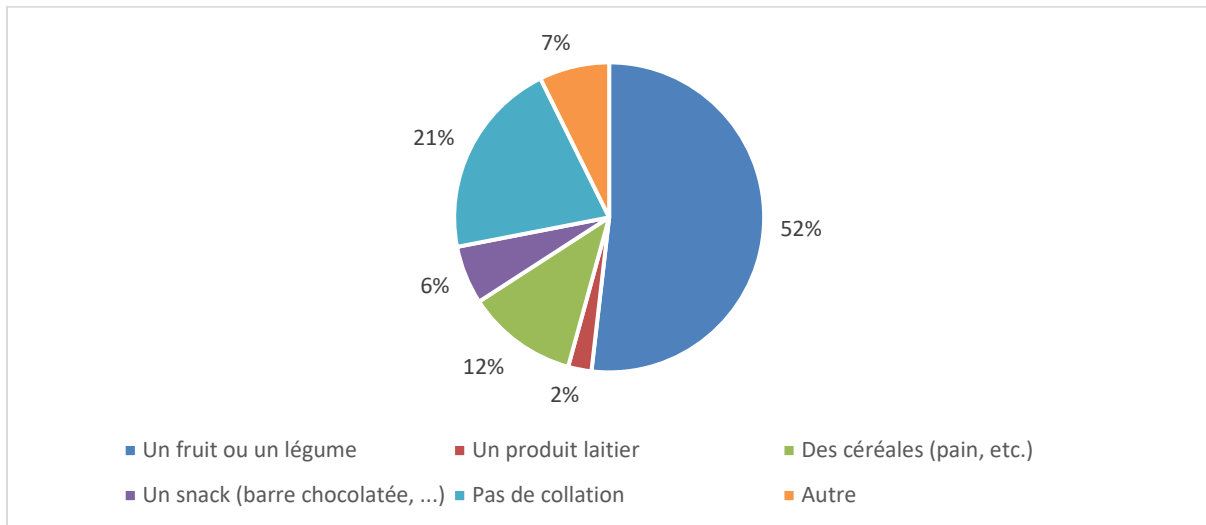
Figure 87 : Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à modifier les pratiques alimentaires des familles, du point de vue de la mise à disposition ? (selon les parents)



Nous constatons que **52% des enfants reçoivent un fruit ou un légume comme collation** le jour de la distribution via le programme. Seulement 2% des enfants reçoivent un produit laitier. Ensuite ce sont les céréales pour 12% de enfants et les snacks pour 6% des enfants. **Notons également qu'en l'absence du programme, 21% n'auraient pas eu de collation.** La section autre ne renseigne aucun autre type de collation que ceux proposés dans le questionnaire.



Figure 88 : Effet de substitution et collations données par les parents aux enfants



5.3.6.2 L'évolution des pratiques alimentaires perçue par les écoles

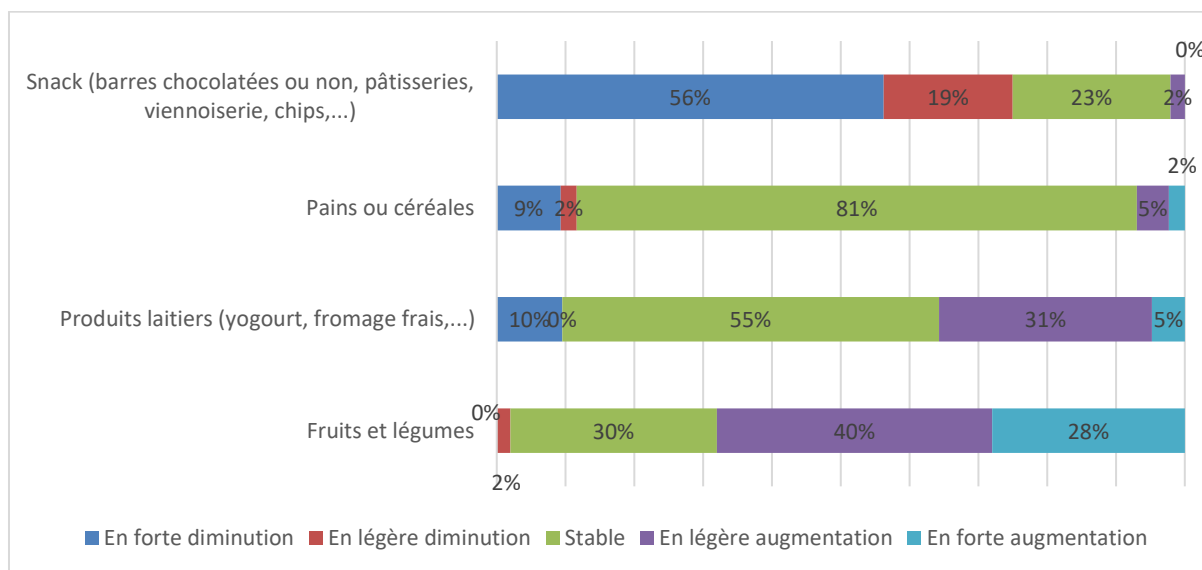
Il est également intéressant d'analyser la perception des écoles quant à l'évolution de la composition des collations que les enfants amènent à l'école. Ainsi, il a été demandé aux écoles participantes de qualifier l'évolution des collations amenées par les enfants. Quatre items ont été posés en tant que collation : les fruits et légumes, les produits laitiers, les pains ou céréales et les snacks (barres chocolatées ou non, pâtisseries, viennoiserie, chips...). L'évolution a été mesurée sur base d'une échelle de valeur qualitative à 5 positions.

68% des écoles participant au programme estiment que leurs élèves viennent plus fréquemment avec des fruits et légumes comme collations ; pour 40% cette augmentation est légère et pour 28% elle est forte. **36% des écoles participantes au programme estiment que leurs élèves viennent plus fréquemment avec des produits laitiers comme collations ;** pour 31% cette augmentation est légère et pour 5% elle est forte. **A contrario, 75% des écoles participantes estiment que leurs élèves viennent moins fréquemment avec des snacks comme collations ;** pour 56%, cette diminution est légère et pour 19% la diminution est qualifiée de forte. Pour la très large majorité des écoles participantes (81%) les élèves n'ont pas changé leurs habitudes par rapport aux collations comprenant du pain ou des céréales.

Dans une moindre mesure, 53% des écoles non participant au programme estiment que leurs élèves viennent plus fréquemment avec des fruits et légumes comme collations. 28% des écoles non participantes au programme estiment que leurs élèves viennent plus fréquemment avec des produits laitiers comme collations. La majorité restant stable (58%). Il y a également peu de changement du concernant le pain ou les céréales (stable pour 60% des écoles). Dans une moindre mesure également, nous observons la même tendance que dans les écoles participantes puisque **56% des écoles non participantes indiquent que les élèves viennent moins fréquemment avec des snacks comme collation.**

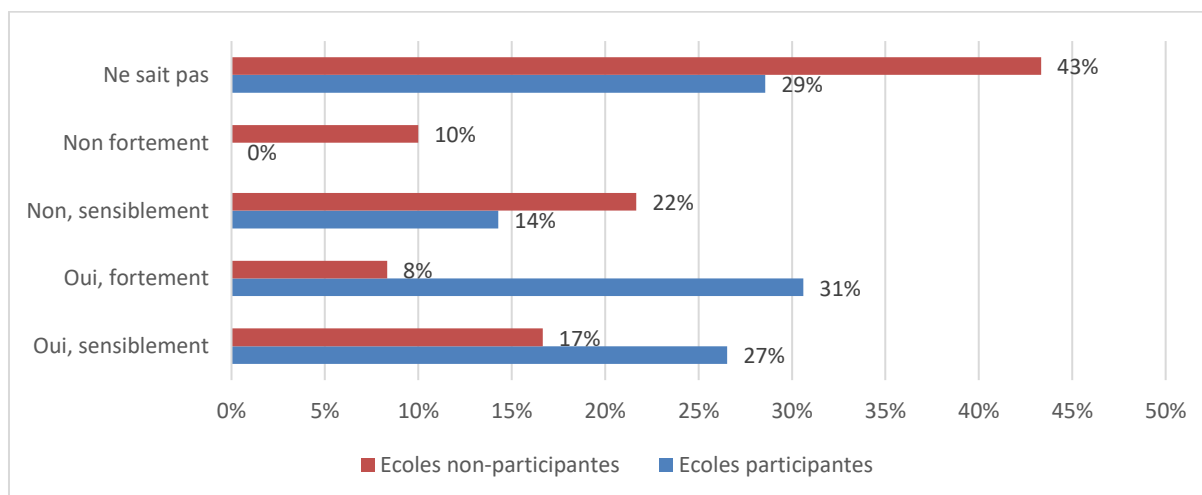


Figure 89 : Evolution de la composition des collations – écoles participantes ⁴¹



58% des écoles participantes affirment que leurs élèves réclament plus souvent des fruits et légumes à l'école. Ce taux est nettement moindre lorsqu'il s'agit des écoles non-participantes : seulement 25% d'entre elles affirment constater cette évolution. **Concernant les produits laitiers, aussi bien les écoles participantes que non participantes ne sont qu'approximativement 15% à affirmer que les élèves réclament plus souvent des produits laitiers.** Nous constatons une différence entre les écoles participantes et on participantes puisque 24% des écoles participantes affirment que les élèves ne réclament pas plus souvent de produits laitiers alors que ce taux est de 12% pour les écoles participantes au programme. Notons également qu'une majorité des écoles ne se prononce pas sur cette question.

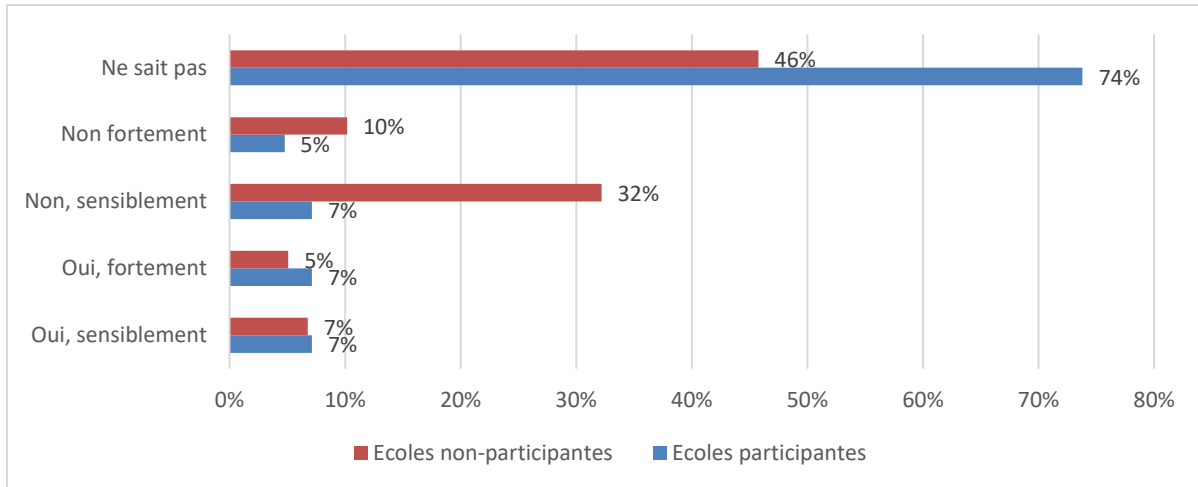
Figure 90 : Depuis la mise en œuvre du programme ou ces dernières années, les enfants réclament-ils plus souvent des fruits et légumes ?



⁴¹ Les données sont arrondies à l'unité supérieure afin d'améliorer la lisibilité du graphique. Les totaux ne sont dès lors pas toujours égaux à 100%.



Figure 91 : Depuis la mise en œuvre du programme ou ces dernières années, les enfants réclament-ils plus souvent des produits laitiers ?



5.3.6.3 Les réponses des enfants

Afin d'apprécier l'éventuel effet du programme sur le développement de pratiques alimentaires, nous avons interrogé les enfants :

- sur leur souhait de consommer davantage de fruits et légumes
- sur leurs collations les plus fréquentes lorsqu'ils se rendent à l'école. Ainsi, chaque enfant a pu sélectionner, au départ d'une liste, les collations qu'il prenait le plus souvent. Nous reprenez ci-après le pourcentage d'enfants qui citent parmi les collations qu'il prend régulièrement, des fruits et légumes et, alternativement, des snacks ou viennoiserie. Nous avons également calculé un « score collations » reflétant la proportion de collations saines (fruits et légumes ou produits laitiers) que l'enfant avait reprises parmi les collations qu'il avait citées.

Nous constatons une part très élevée des élèves participant au programme qui souhaitent consommer davantage de fruits et légumes.

Au niveau des collations, les petits non participants affichent des résultats meilleurs que les petits participants. C'est l'inverse au niveau des moyens où la part des snacks et viennoiseries comme collation fréquente est plus élevée chez les non participants que chez les enfants participants au programme. Ce résultat est confirmé par le score collation qui est meilleur auprès des moyens participants. Aucune différence significative auprès des grands même si les chiffres restent un peu meilleurs pour les enfants participants.

A défaut de démontrer un réel effet du programme, ces chiffres sont encourageants. On peut, en effet, supposer que les résultats auprès des plus jeunes sont fortement conditionnés par ce que les parents leur donnent, sans réel impact du programme. Alors que chez les moyens et les plus grands, on perçoit que les pourcentages s'inversent ce qui peut laisser penser à un effet du programme.



En conclusion, de manière comparable à ce qui avait pu être observé en 2017-2018, l'évolution perçue par les familles et ressentie par les écoles est plutôt favorable. Il faut toutefois être prudent par rapport à l'interprétation de celle-ci, qui se base uniquement sur les déclarations des parents et des écoles. En effet, vu des résultats des enquêtes auprès des enfants, bien qu'encourageants, ne démontre pas de réel effet du programme.

Tableau 27 : réponses des enfants aux questions relatives à l'évolution de leurs pratiques alimentaires

	Petits Participants	Petits Non Participants	p-value	Test
Souhait				
Davantage de fruits				
Davantage de légumes				
Davantage de soupe				
Collation fréquente				
Fruits et légumes	59%	94%	<0,001	Test Z
Snacks et viennoiseries	31%	8%	<0,001	Test Z

	Moyens Participants	Moyens Non Participants	p-value	Test
Souhait				
Davantage de fruits	98%			
Davantage de légumes	79%			
Davantage de soupe	66%			
Collation fréquente				
Fruits et légumes	90%	86%	0,569	Test Z
Snacks et viennoiseries	43%	66%	0,044	Test Z
Score collations	76%	59%	0,031	Mann-Whitney

	Grands Participants	Grands Non Participants	p-value	Test
Souhait				
Davantage de fruits	93%			
Davantage de légumes	80%			
Davantage de soupe	77%			
Collation fréquente				
Fruits et légumes	78%	77%	0,926	Test Z
Snacks et viennoiseries	62%	69%	0,533	Test Z
Score collations	59%	56%	0,645	Mann-Whitney



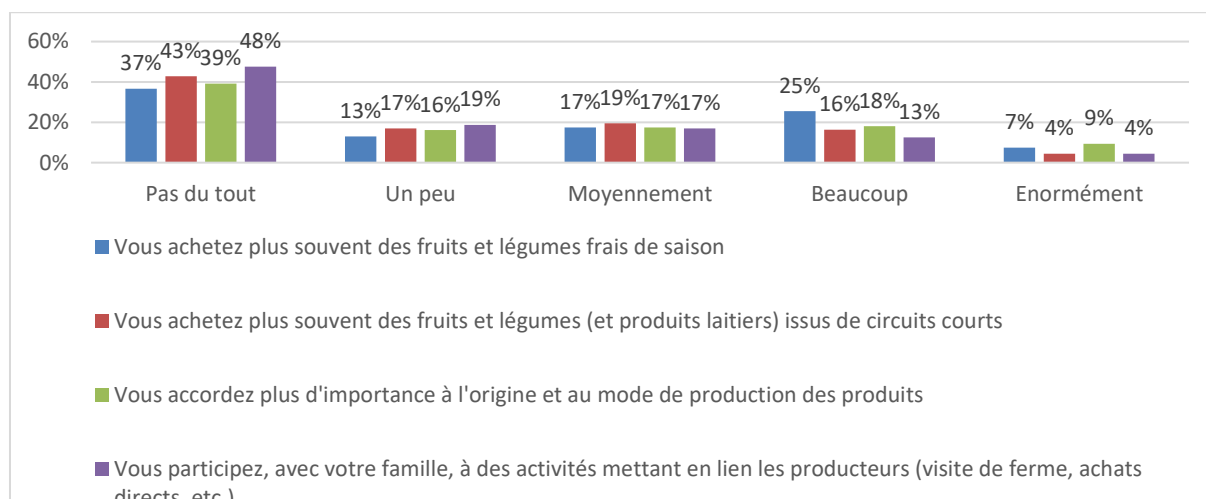
5.3.7 Dans quelle mesure le programme a-t-il permis de renforcer les liens entre les consommateurs et les producteurs agricoles ?

Nous l'avons vu, un des objectifs du programme européen est, in fine, de renforcer les liens entre les consommateurs et le monde agricole.

Afin de mesurer l'impact dans les pratiques, nous avons interrogés les parents. Il ressort de notre enquête que **la moitié des parents interrogés achètent plus souvent des produits de saison** mais **l'autre moitié des parents interrogés indique qu'ils n'ont pas ou peu changé leurs habitudes** concernant les achats de saison.

Les résultats sont également mitigés concernant la prise en considération de l'origine des produits puisque la proportion de parents qui indique un intérêt plus marqué pour le circuit court et l'origine des produits est pratiquement également à la proportion de parents qui indique ne faire aucun changement sur ces aspects. Concernant la **participation des familles à des activités en lien avec la production**, seul 34% des parents le faire moyennement, voire fortement contre **48% des parents qui indique ne pas du tout participer à ce type d'activité.**

Figure 92 : Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à modifier les pratiques alimentaires des familles, du point de vue de la conscientisation ? (selon les parents)



Comparativement à la première évaluation, nous observons une légère augmentation du pourcentage des familles qui modifient positivement leurs habitudes sur l'ensemble des items proposés. Nous observons donc une tendance favorable au sein des familles bien que l'enquête auprès des enfants n'ait pas permis de démontrer un effet visible du programme.



5.3.8 Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à atteindre les objectifs globaux en matière de consommation de fruits, de légumes et de produits laitiers et d'impact sur la santé ?

Afin de répondre à cette question, nous avons exploité le rapport 2018 de l'enquête de Siensano relative aux comportements alimentaires. Nous avons présenté les éléments de cette enquête dans le premier chapitre relatif à la pertinence du programme.

Même si aucune des deux enquêtes n'a mis en place un système permettant de mesurer précisément les quantités d'aliments consommées, la comparaison entre les résultats obtenus au sein des ateliers avec les résultats de référence de l'enquête de Siensano doit être interprétée prudemment. Il existe en effet des différences méthodologiques entre les deux enquêtes qui peuvent, à tout le moins, expliquer les résultats explicités ci-après :

- L'enquête de Siensano interroge les personnes de moins de 15 ans (de 0 à 14 ans) à travers l'utilisation d'un proxy, c'est-à-dire, via des personnes qui répondent à leur place, en leur nom. Les enfants ne sont ainsi pas directement interrogés ;
- L'enquête de Siensano n'utilise pas la méthodologie des dernières 24h comme cela a été le cas pour les ateliers mais pose deux questions principales :
 1. A quelle fréquence mangez-vous des fruits, des légumes ou de la salade, des produits laitiers ? (1 à plusieurs fois par jour/ 4 à 6 fois par semaine/ 1 à 3 fois par semaine/ Moins d'une fois par semaine/ Jamais)
 2. Si plusieurs fois par jour : combien de portions de fruits, de légumes ou de salades, mangez-vous chaque jour ?
- L'enquête de Siensano utilise une fiche réponse avec différents exemples (avec photo) indiquant à quelle quantité correspond une portion de fruits ou de légumes. Dans notre étude, la notion de « portions » est définie par le nombre de « fois » que l'enfant a déclaré avoir mangé un fruit, un légume ou un produit laitier au cours des dernières 24h ;
- Dans le cadre de la quantité journalière recommandée par l'OMS, seuls les enfants de plus de 6 ans ont été interrogés pour l'enquête de l'ISP (via l'utilisation d'un proxy) ;
- Dans le cadre du slogan « 5 portions de fruits et légumes par jour », la consommation quotidienne de jus de fruits et légumes pur est aussi comptée comme une portion par l'enquête de Siensano. L'enquête de Siensano ne fait pas une analyse stratifiée détaillée au niveau de l'âge : toutes les personnes âgées de 0 à 14 ans sont reprises dans une seule et même catégorie. La répartition des personnes en fonction de l'âge au sein de cette catégorie n'est pas donnée.

5.3.8.1 La consommation de fruits et légumes

L'enquête 2018 de Siensano a mis en évidence que 70% des jeunes Bruxellois (de 0 à 14 ans) consomment au moins une fois par jour des fruits et légumes mais seulement 15,5% d'entre eux atteignent les recommandations journalières indiquées.



Comme nous avons pu le constater via le rappel des 24h, le nombre de portions moyennes consommées par les enfants est de 2,93 pour les petits (Maternelle et 1^{ère} primaire), 3,05 pour les moyens (2^{ème} à 4^{ème} primaire) et 3,27 pour les grands (5^{ème} à 6^{ème} primaire).

La comparaison avec le groupe témoin n'a pas permis de mettre en évidence un effet réel du programme sur la consommation de fruits et légumes. Nous constatons d'ailleurs que ces moyennes de consommation demeurent en dessous du prescrit de 5 portions de fruits et légumes par jour.

Ce faible impact du programme sur la consommation des fruits et légumes des enfants est corroboré par les résultats de l'enquête réalisée auprès des parents où près de 50% d'entre eux déclarent que le programme a peu ou pas du tout modifié le comportement alimentaire de leur enfant au niveau des fruits et légumes. Lorsque l'on croise les réponses des parents concernant la quantité de fruits et légumes consommées par leurs enfants avant le programme et maintenant (soit après le programme), on constate toutefois une augmentation de la proportion d'élèves avec une consommation plus élevée en quantité. De 35% consommant moins de 200 grammes, on passe à 22%.

En synthèse, il n'est pas possible, vu l'ensemble des éléments d'analyse, d'affirmer un effet réel notable du programme sur la consommation de fruits et légumes des enfants.

5.3.8.2 La consommation de produits laitiers

Enfin, 62% des jeunes Bruxellois (de moins de 14 ans) consommaient quotidiennement un produit laitier en 2018.

A l'issue de la présente évaluation, il convient de constater que les recommandations au niveau de la consommation des produits laitiers qui préconisent l'absorption de 2 à 3 portions produits laitiers par jour (lait, yaourt et fromage), soit environ 450 ml de lait, sont loin d'être atteintes.

En partant de la même hypothèse que celle développée précédemment pour les fruits et légumes qui appréhende la notion de « portion » par le nombre de fois que l'enfant a consommé un produit laitier au cours des dernières 24h, on voit que seuls 22% des élèves du groupe d'intervention atteignent les recommandations journalières.

Par conséquent, il apparaît que les objectifs de la stratégie de la RBC 2017-2018 visant à favoriser la consommation de produits laitiers ne sont jusqu'à présent pas atteints par le programme.



6 Conclusions et recommandations

6.1 Conclusions

Au terme de ce second exercice d'évaluation portant sur la mise en œuvre du programme au cours des années scolaires 2017-2018 à 2022-2023, nous pouvons établir plusieurs éléments de conclusions.

Rappelons tout d'abord que le programme apparaît clairement pertinent pour la Région de Bruxelles-Capitale en raison du fait que la très large majorité des enfants ne consomment pas les quantités de fruits, de légumes et de produits laitiers recommandés.

6.1.1 La participation

Le **programme suscite l'adhésion des écoles**, en particulier son objectif de contribuer à développer des pratiques alimentaires saines qui perdurent à l'âge adulte. Par ailleurs, nous constatons que l'objectif de contribuer à accroître la part de produits laitiers dans le régime alimentaire des enfants et le fait d'établir le lien entre consommation et production agricole sont moins partagés par les écoles.

La plupart des écoles estiment que le programme est cohérent avec le programme scolaire et 96% d'entre elles ont d'ailleurs inscrit le développement de régimes alimentaires sains parmi les objectifs de leur politique éducative. 81% des établissements interrogés indiquent mettre en place d'autres initiatives publiques ou propres à l'établissement en lien avec la thématique. Les établissements indiquent à 80% que ces initiatives se renforcent mutuellement.

Nous constatons une forte différence de la participation entre les deux volets. En effet, la participation pour le volet fruits et légumes est en moyenne de 21% de l'ensemble des établissements de la Région tout au long des années du programme alors qu'elle n'est que de 2% de l'ensemble des établissements de la Région pour le volet produits laitiers. Dès la seconde année du programme, nous constatons une diminution de la participation du nombre d'établissements. Une reprise est constatée pour le volet fruits et légumes à partir de l'année 2021-2022 (20%) mais le taux de participation ne rejoint pas son niveau initial de 30%. Concernant le volet produits laitiers, le taux de participation reste très faible (2%) et ne rejoint pas non plus son niveau initial (4%).

En conséquence, malgré une certaine reprise, les chiffres de la participation restent relativement bas. Des marges de progression sont donc possibles, notamment dans le fait de conserver les écoles participantes dans le programme pour les années à venir. Notons également une différence entre les établissements francophones et néerlandophones puisque le taux de participation semble plus stable pour les écoles néerlandophones, autour de 30%, alors qu'il a fortement chuté pour les écoles francophones dès la deuxième année et peine à remonter (29% la première année et 19% la dernière année). Il apparaît également que les écoles francophones participantes font davantage partie des classes socio-économiques avec un indice fort alors que la répartition par classe socio-économique des écoles néerlandophones est plus équilibrée. Il convient de rappeler que les écoles avec un indice socio-économique plus élevé sont plus enclines à avoir de meilleurs résultats quant aux



connaissances de l'impact de l'alimentation et aux habitudes de consommation. Ceci nous amène donc à conclure que le public visé, principalement au sein des écoles francophones, n'est pas celui qui en a le plus besoin.

En conséquence de la baisse du nombre d'établissement participant, nous observons une **dégradation des réalisations**. En effet, le nombre d'enfants effectivement touché dans le marché a diminué durant les deux premières années et peine à remonter.

Les achats représentent en moyenne **1,436 kg de fruits et légumes et 1,249 kg ou L par élève**. Après une forte baisse en 2019-2020, très certainement liée à la crise COVID-19, nous observons une reprise pour les deux volets.

Le système de suivi de Bruxelles Economie et Emploi a enregistré la mise en œuvre effective des **mesures pédagogiques d'accompagnement**. Chaque école participante a mis en œuvre au minimum une mesure pédagogique. Nous constatons, en moyenne, 6 activités pour les établissements participants au volet fruits et légumes et en moyenne 4 activités pour les établissements participants au volet produits laitiers.

6.1.2 L'efficacité

6.1.2.1 La consommation

Au niveau de la consommation directe pour l'année 2021-2022, les écoles déclarent pour 81% d'entre elles que plus de 95% des produits reçus ont pu être distribués⁴². Cela revient donc à dire que chaque enfant a effectivement reçu environ 1,61 kg de fruits et légumes soit 89 grammes par portion distribuée. Par ailleurs, environ 85% des écoles affirment que la part non consommée des enfants est de moins de 10%, faisant ainsi passer la quantité moyenne consommée à 1,56 kg. Seulement 2% d'entre elles déclarent que cette part est de plus de 25%. On observe que pour 75% des écoles, la part non consommée n'a pas diminué au cours de la période de distribution.

Sur base des tableaux de suivi du SPRB, nous savons que 2.399 litres de produits laitiers (dont 92% de lait et 8% de yaourt nature) ont été distribués au cours de l'année scolaire 2021-2022 pour 1.787 élèves participants effectifs. Près de 90% des écoles déclarent que plus de 95% des produits reçus ont pu être distribués⁴³. Cela revient donc à dire que chaque enfant a reçu environ 1,6 litres de produits laitiers au cours du programme. Par ailleurs, toutes les écoles affirment que la part non consommée des enfants est de moins de 10%.

Au niveau de la consommation indirecte, c'est-à-dire en-dehors du programme, les parents indiquent un effet du programme mais de faible ampleur. Ainsi, 53% d'entre eux estiment que le programme n'a pas eu ou peu d'impact sur la consommation de fruits et légumes de leur enfant tandis que 30% estiment que le programme a eu un impact fort sur la consommation des fruits et de légumes. Lorsque

⁴² Environ 9% indiquent qu'entre 5% et 10% des produits reçus n'ont pas pu être distribués (en raison d'un problème de qualité, d'une quantité trop élevée, etc.) et 9% d'entre elles affirment constater une perte se situant entre 10% et 15%.

⁴³ Environ 11% indiquent qu'entre 15% à 20% des produits reçus n'ont pas pu être distribués (en raison d'un problème de qualité, d'une quantité trop élevée, etc.).



l'on croise les réponses des parents concernant la quantité de fruits et légumes consommées par leurs enfants avant le programme et maintenant (soit après le programme), on constate toutefois une augmentation de la proportion d'élèves avec une consommation plus élevée en quantité. De 35% consommant moins de 200 grammes, on passe à 22%.

Les mesures effectuées pour l'année 2022-2023 auprès des enfants ne démontrent pas de différence significative entre élèves participant au programme et élèves non participant, que ce soit au niveau du rappel de ce qu'ils ont mangé au cours des 24 dernières heures ou de l'estimation de la fréquence à laquelle ils consomment des fruits et légumes hebdomadairement.

Ainsi, les enfants ont, en moyenne, consommé 3 fois des fruits ou légumes⁴⁴ au cours des 24 heures qui précédaient la mesure et on peut estimer, qu'en moyenne, ils en consomment environ 11 à 12 fois par semaine.

48% d'entre eux estiment que le programme n'a pas eu ou peu d'impact sur la consommation de produits laitiers de leur enfant tandis que 25% estiment que le programme a eu un impact fort sur la consommation des fruits et de légumes.

Enfin, 62% des jeunes Bruxellois (de moins de 14 ans) consommaient quotidiennement un produit laitier en 2018.

A l'issue de la présente évaluation, il convient de constater que les recommandations au niveau de la consommation des produits laitiers qui préconisent l'absorption de 2 à 3 portions produits laitiers par jour (lait, yaourt et fromage), soit environ 450 ml de lait, sont loin d'être atteintes.

En partant de la même hypothèse que celle développée précédemment pour les fruits et légumes qui appréhende la notion de « portion » par le nombre de fois que l'enfant a consommé un produit laitier au cours des dernières 24h, on voit que seuls 22% des élèves du groupe d'intervention atteignent les recommandations journalières.

En synthèse, il n'est pas possible, vu l'ensemble des éléments d'analyse, d'affirmer un effet réel notable du programme sur la consommation indirecte de fruits et légumes et/ou de produits laitiers des enfants.

6.1.2.2 La sensibilisation

Les écoles ayant participé au programme ont majoritairement mis en œuvre des mesures pédagogiques d'accompagnement relatives à des cours et lectures concernant une alimentation saine et durable et des cours de cuisine. Notons qu'un quart des mesures pédagogiques ne sont pas renseignées pour le volet produits laitiers. Il conviendrait donc de renforcer la collecte de données sur ce point. Elles estiment, pour 41% d'entre elles, que ces mesures ont été fortement ou très fortement efficaces.

Les résultats des mesures auprès des enfants ne confirment pas les déclarations des écoles qui indiquent une amélioration en ce qui concerne la connaissance des normes alimentaires. En effet, les

⁴⁴ en ce compris, la soupe



enfants participants ne démontrent pas une meilleure connaissance des normes alimentaires. Il semble toutefois que les liens entre alimentation et santé soient mieux maîtrisés par les enfants participants au programme. Les résultats n'étant pas significatifs, il conviendrait de réitérer la mesure pour confirmer cet impact du programme.

Le programme a un faible impact sur l'intérêt pour les filières de production agricole. L'enquête auprès des écoles indique qu'un tiers des écoles estiment que les enfants prennent davantage en compte le mode de production des aliments et que la moitié des écoles estiment que les enfants prennent davantage en compte l'origine des produits. Les parents indiquent que la prise en compte du mode de production est restée majoritairement inchangée tandis que pour l'origine des produits, la prise en compte serait légèrement plus importante. Cependant, les ateliers réalisés avec les enfants mettent en évidence un score moyen assez faible concernant la connaissance des cycles de production, la saisonnalité des produits et la connaissance de l'origine des produits. De plus, nous n'observons pas de différence significative entre les enfants participant ou ne participant pas au programme, **ce qui ne permet pas de conclure à un impact du programme sur la sensibilisation.**

6.1.2.3 L'évolution des pratiques

Même si nous n'avons pas observé de différence significative entre enfants participants et non participants, il convient de rappeler que les enfants ont exprimé qu'ils appréciaient plutôt positivement les fruits et légumes. Parmi les élèves participants, la part d'élèves souhaitant consommer davantage de fruits et légumes est très élevée puisqu'ils sont 9 sur 10 à déclarer vouloir consommer davantage de fruits et 8 sur 10 à vouloir consommer davantage de légumes.

Du point de vue comportemental, nous observons une dégradation du score collation pour les enfants des écoles participantes, reflétant la part des collations saines parmi les collations les plus fréquentes de l'enfant, qui passe de 76% pour les élèves des 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} primaire à 59% pour les élèves des 5^{ème} et 6^{ème} primaire.

Bien que le programme ne démontre pas d'effet réel sur l'évolution des pratiques, nous pouvons mettre en évidence des chiffres encourageant concernant les scores collations pour les moyens et les grands comparativement aux petits dont les collations sont fortement conditionnées par ce que les parents donnent à leurs enfants.

Selon environ la moitié des parents, le programme a eu un effet moyen ou fort sur les pratiques familiales en lien avec l'alimentation des enfants. 28% des parents indiquent ainsi acheter significativement plus souvent des fruits et légumes, 21% des parents indiquent acheter significativement plus souvent des produits laitiers, 35% mettre davantage de fruits et légumes à disposition des enfants dans la maison. Au vu des éléments qui précèdent, ces perceptions des parents ne semblent pas être corroborés par les observations faites auprès des enfants.

6.1.2.4 Le lien entre les consommateurs et les producteurs

L'impact du programme concernant le lien entre producteurs et consommateurs a été mesuré via l'enquête auprès des parents. Les résultats sont assez mitigés puisque la proportion de parents déclarant acheter plus souvent des produits de saison, favoriser davantage le circuit court ou l'origine



des produits est équivalente à la proportion des parents indiquant que le programme n'a pas du tout concouru à modifier leurs habitudes de consommation sur ces points.

6.1.3 La mise en œuvre du programme

6.1.3.1 L'information

D'une manière générale, **les écoles participantes s'estiment bien informées sur l'ensemble des éléments relatifs au programme.**

La majorité des parents ont été informés via une communication personnalisée de l'école.

Les parents sont globalement bien informés puisque 71% sont bien, voire très bien informés de son existence, 62% de ses objectifs et 56% des modalités de mise en œuvre. Des marges de progression existent donc puisque 31% des parents indiquent être mal, voire très mal informés quant aux mesures pédagogiques d'accompagnement mises en œuvre. Ceci est également valable pour mes modalités de mise en œuvre puisque 25% des parentes indiquent être mal, voire très mal informés.

6.1.3.2 Les difficultés

Du point de vue de **l'approvisionnement**, nous n'avons pas constaté de difficultés majeures pour les écoles. Notons toutefois que la capacité de pouvoir intégrer des critères liés à la saisonnalité des produits, aux circuits courts et aux modes de production dans les marchés publics représente une difficulté élevée, voire très élevée pour un cinquième des écoles.

Concernant la **distribution**, les difficultés sont assez faiblement perçues mais il convient d'indiquer que la principale difficulté réside dans la préparation des portions (épluchage, pelage, découpe, etc.).

Du point de vue **administratif et financier**, la difficulté principale pour la moitié des écoles réside dans les modalités au niveau des marchés publics. Nous constatons également que les formalités relatives aux demandes d'aides trimestrielles représentent également une difficulté assez marquée pour la moitié des écoles participantes. Enfin, un quart des écoles participantes indiquent que les délais de traitement des demandes d'aides représentent une difficulté.

Pour les **mesures pédagogiques d'accompagnement**, les difficultés sont assez faiblement perçues puisque plus de la moitié des écoles indiquent qu'elles ne représentent pas une difficulté.

Du point de vue des **fournisseurs**, la difficulté principale réside dans les obligations relatives aux produits à fournir et, plus précisément, dans la contrainte liée à la saisonnalité. En raison des fluctuations climatiques, les fournisseurs souhaiteraient avoir un peu plus de flexibilité en ayant la possibilité d'interchanger certaines livraisons. Les fournisseurs indiquent également que la liste restrictive des produits est une contrainte forte. Ils s'interrogent sur la possibilité d'introduire des agrumes dans le programme afin de rendre celui-ci plus attrayant. Également, le fait de devoir faire signer les bons de commande lors des livraisons représente une difficulté importante pour les fournisseurs. Les difficultés pour obtenir ces documents auprès des écoles engendrent des retards de paiement et des démarches administratives conséquentes pour certains fournisseurs. Enfin, du point de vue financier, les fournisseurs expriment un mécontentement concernant les délais de paiement



et souhaitent que les prix par portion soient revus à la hausse afin de suivre l'évolution du prix des produits.

6.1.3.3 Les mesures pédagogiques d'accompagnement

Les écoles ayant participé au programme ont mis au moins une mesure pédagogique en œuvre. Majoritairement nous constatons que les mesures pédagogiques d'accompagnement mises en œuvre concernent les cours et lectures concernant une alimentation saine et durable et les cours de cuisine. Les établissements ont, en moyenne, mis en œuvre 6 activités éducatives.

L'implication des intervenants externes dans ces mesures pédagogiques est très faible, voire inexistante.

Les mesures pédagogiques sont jugées moyennement efficaces par 39% des écoles participantes et fortement, voire très fortement efficaces par 49% des écoles participantes. Afin de les rendre plus efficaces, les écoles suggèrent de disposer de supports pédagogiques, d'augmenter leur fréquence et de disposer d'un budget permettant la réalisation de celles-ci.

6.1.4 La cohérence

6.1.4.1 La stratégie de mise en œuvre du programme

Les écoles adhèrent fortement aux objectifs du programme et y participent afin de contribuer au développement d'un régime sain pour les enfants et pour profiter de l'opportunité de distribuer gratuitement des fruits, des légumes et des produits laitiers aux enfants.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la participation, après une nette diminution, n'a pas augmenté sensiblement. Les contraintes administratives et financières à charge des écoles semblent être un frein à la participation. Il conviendrait donc d'alléger au maximum ces contraintes pour maintenir les écoles dans le programme, voire intégrer de nouveaux établissements. C'est d'ailleurs la raison principale pour laquelle certaines écoles ne participent pas au programme puisqu'elles sont 77% à indiquer ne pas participer au programme en raison des procédures administratives. L'abandon des écoles participantes est aussi principalement lié aux démarches administratives.

La stratégie régionale prévoit qu'une **seule portion** de fruits, de légumes et/ou de produit laitier soit distribuée aux enfants chaque semaine. A cet égard, notons toutefois que le rapport final de l'évaluation du programme européen en 2012 plébiscitait une fréquence de distribution minimale de trois fois par semaine, une fréquence plus élevée augmentant la probabilité d'un impact durable du programme sur le comportement alimentaire des enfants⁴⁵.

⁴⁵ « Evaluation of the European School Fruit Scheme ». Final Report. October 2012. Prepared by AFC & CO CONCEPT for The European Commission – Directorate-General for Agriculture and Rural Development



6.2 Recommandations

6.2.1 Améliorer la participation et augmenter les réalisations

Dans un premier temps, il nous semble nécessaire d'augmenter la participation puisque nous avons constaté qu'elle n'avait pas pu rejoindre son niveau initial en 2017-2018. A fortiori sur le volet produits laitiers qui connaît un taux de participation assez faible. Comme nous l'avons déjà recommandé lors de l'évaluation 2017-2018, afin d'éviter de voir disparaître le volet produits laitiers, nous suggérons de ne plus scinder le programme en deux volets distincts impliquant deux fois plus de démarches administratives mais bien de l'envisager comme un programme unique offrant aux écoles l'opportunité de distribuer tant des fruits, des légumes que des produits laitiers.

La gestion administrative et financière étant le frein majeur à la participation et l'explication principale de l'abandon du programme par certaines écoles, il nous apparaît nécessaire de repenser la gestion administrative du programme et les procédures (inscription, suivi, validation, demandes d'aides,...). Comme nous l'avons recommandés lors de l'évaluation en 2017-2018, il conviendrait de mettre en place un marché centralisé. A cette fin, nous pouvons établir le lien avec la stratégie mise en place par la Région wallonne qui consiste en la mise en place d'un marché centralisé, organisé par la Région qui reprend à sa charge la majeure partie de ces contraintes administratives et financières. Les résultats de l'évaluation du programme en Wallonie ont démontré une augmentation de la participation à la suite de l'introduction de ce marché centralisé. Cette approche est d'ailleurs souhaitée par un peu moins de la moitié des écoles que nous avons interrogées. Une dualité d'approche, en maintenant également la possibilité d'introduire le marché par les écoles (marché décentralisé), permet de garantir une adhésion large en fonction des différentes sensibilités des établissements (maintien de la gestion par l'école, choix des producteurs,...). La centralisation permettrait un partenariat plus intense avec les fournisseurs, ce qui faciliterait les procédures et contrôles administratifs.

Par ailleurs, une augmentation de la participation ne démontrera pas d'incidence effective sur les résultats du programme.

A l'aune des résultats peu concluants, notamment quant aux effets du programme sur les habitudes alimentaires des enfants, nous recommandons dès à présent de concentrer les efforts du programme sur l'augmentation des réalisations des écoles.

Nous reprenons ici quelques actions qu'il nous semble pertinent de mettre en œuvre :

6.2.1.1 *La distribution de produits*

Comme indiqué, ci-avant, la présente évaluation conclut à l'absence d'impact du programme sur la consommation effective des fruits, légumes et produits laitiers par les enfants qui y participent. Il semble donc que, sous sa forme actuelle, le programme ne soit pas efficace malgré la livraison effective de produits aux enfants. Il nous semble dès lors nécessaire de poser une réflexion sur l'approche à suivre pour la suite du programme.

A vouloir en faire bénéficier chaque enfant, depuis sa première maternelle jusqu'à la fin de ses primaires, le programme perd de son intensité et de son efficacité. Les écoles éprouvent des difficultés



à mobiliser l'ensemble de leurs équipes éducatives pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement indispensables, à mobiliser les parents autour de la problématique et à impliquer les partenaires.

Il convient donc de réfléchir aux contours que pourraient prendre le programme, en intensifiant sa mise en œuvre. D'ailleurs, parmi les suggestions des écoles (et de parents) pour améliorer le programme, nous avons pu mettre en évidence la demande d'augmenter le nombre de livraisons afin de pouvoir distribuer des produits un jour ou plusieurs jours de la semaine, de manière constante, tout au long de l'année.

Bien sûr, une intensification du programme auprès de l'ensemble des élèves bénéficiaires, au travers d'une distribution plus fréquente de produits et de la mise en œuvre de mesures d'accompagnement plus nombreuses, serait idéale. Elle se heurte toutefois, probablement, à deux contingences en termes de ressources qu'elles soient financières ou humaines.

Pour faire face à ces contraintes, il peut être recommandé de renforcer l'intensité du programme sur une partie du cycle maternelle-primaire. Au cours de ces années, la fréquence de distribution serait renforcée de même que les mesures d'accompagnement. Au cours de son parcours scolaire, chaque enfant passerait ainsi au travers de cette phase intensifiée, de sorte que l'universalité de l'approche sous-tendue par la stratégie régionale en serait préservée. Chaque école serait libre de choisir les niveaux auxquels s'adresserait cette période d'intensification et établirait un projet spécifique en la matière. Le financement devrait également être revu de manière à permettre cette intensification auprès d'un groupe restreint d'élèves.

Une autre vision pourrait être de centrer prioritairement le programme sur des écoles à faible indice socio-économique. Les études de santé publique montrent que les problèmes liés à l'alimentation sont corrélés avec le niveau socio-économique des familles. Les moyens associés au programme pourraient être prioritairement affectés aux écoles fréquentées par des familles au niveau socio-économique plus faible, afin de renforcer la consommation directe, fut-elle temporaire, des enfants présentant, a priori, le plus de déficiences en la matière.

Rappelons que globalement, le programme actuel comprend un effet de substitution important : la moitié des parents indiquent que le jour de la distribution dans le cadre du programme, ils avaient déjà pour habitude de donner à leur enfant un fruit ou un légume. A contrario, dans 21% des cas, l'enfant n'aurait pas reçu de collation en l'absence du programme. Cibler davantage le programme pourrait réduire cet effet de substitution et concentrer les moyens vers les enfants qui bénéficient le moins d'une collation saine. Il s'agit en quelque sorte d'une vision sociale du programme.

Une expérimentation pourrait être menée afin de mesurer les résultats d'une telle approche. On pourrait ainsi contraster les résultats selon des niveaux d'intensité distincts.

Dans la mesure où le programme se positionne, par ses objectifs, comme un moteur d'un changement des habitudes alimentaires, il conviendrait, sans doute, d'y apporter des adaptations fortes afin d'en garantir l'impact. Un benchmark des bonnes pratiques au niveau européen afin d'identifier les pratiques qui conduisent à des résultats probants nous semble nécessaire.



Ceci posé, la pertinence du programme n'est pas remise en question puisque la thématique d'une alimentation saine reste toujours d'actualité. Nous l'avons d'ailleurs constaté lors de l'interrogation des écoles puisque celles-ci développent d'autres moyens d'action et participent à d'autres programmes sur cette même thématique. De plus, le programme a toute son importance puisque les écoles affirment, dans une très large majorité, que ces différentes initiatives se renforcent mutuellement.

6.2.1.2 *Le manque de diversité de fruits et légumes distribués*

Cette problématique avait déjà fait l'objet de notre attention lors de l'évaluation précédente. Nous constatons à nouveau que les distributions sont principalement constituées de pommes (50%), de poires (38%) et de carottes (62%). Du point de vue des écoles, cette vision restrictive vis-à-vis de la liste de produits admissibles fait preuve d'un non-sens : d'une part, l'objectif principal du programme est perçu par les écoles comme un **objectif de promotion de la santé** auprès des enfants plutôt qu'un objectif de renforcement du lien entre l'enfant et l'agriculture locale/durable. D'autre part, le programme est **européen** et devrait donc encourager les découvertes de fruits et légumes d'origine européenne plutôt que de se fermer uniquement à la production locale.

Il conviendrait dès lors de revoir la liste de produits admissibles afin de rendre le programme plus attrayant par la diversité des produits en introduisant d'autres fruits courants tels que les agrumes ou les bananes à certaines périodes de l'année.

A titre d'exemple, la Région flamande a fait le choix de ne pas imposer de calendrier des produits, tout en restant conforme avec les exigences européennes puisque l'origine des produits doit être européenne.

6.2.1.3 *L'implication des partenaires*

- Impliquer davantage les parents dans le programme. Ceci peut se faire en les impliquant directement dans des activités relatives aux mesures pédagogiques d'accompagnement (visites de fermes/producteurs, cours de cuisine, conférences pour sensibiliser à une alimentation saine, ...). Cela peut également se faire via la transmission d'informations, de supports de communication qui informent les parents sur les bonnes pratiques alimentaires, sur le programme auquel participent leurs enfants (objectifs, jours de distribution, ...), sur l'origine des produits consommés par leurs enfants, ...

Il nous paraît essentiel que le renforcement de la consommation à l'école aille de pair avec un renforcement au sein des habitudes familiales. Il y a donc lieu de mobiliser davantage les parents si on souhaite que le programme produise des effets à moyen ou long terme. Le ciblage et l'intensification du programme présenté au point précédent, apparaît comme une condition de cette mobilisation accrue des parents.

- Impliquer les enseignants en leur permettant de bénéficier des produits. Ils sont des référents, de exemples pour les enfants. Il apparaît donc cohérent qu'ils puissent bénéficier des produits et les consommer pour donner l'exemple.
- Impliquer les autres acteurs de la promotion de la santé (observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale, les services de Promotion de la Santé à l'École)



6.2.1.4 Les mesures pédagogiques d'accompagnement

- Proposer des types de mesures aux écoles et leur fournir les outils pédagogiques pour les accompagner. Eventuellement, s'inspirer des bonnes pratiques de certaines écoles et diffuser celles-ci.
- Proposer une liste d'intervenants, de producteurs, d'activités afin que les écoles puissent plus facilement mettre en place des mesures pédagogiques d'accompagnement en dehors de l'établissement.
- Mettre en place un budget spécifique pour accompagner la mise en place de ces mesures pédagogiques

6.2.1.5 Fédérer les initiatives existantes

La multitude de programme lié à l'alimentation et leur complémentarité avait déjà été mis en évidence lors de l'évaluation 2017-2018.

Il conviendrait de développer une approche mieux intégrée des différentes initiatives publiques encouragées par la stratégie Good Food afin de renforcer leur complémentarité en termes de visibilité et d'impacts. Du point de vue des écoles, il s'agirait ainsi de passer d'une logique de juxtaposition de multiples initiatives portées par différents organismes publics (Bruxelles Environnement et le Service Public de la Région de Bruxelles-Capitale principalement) à un programme intégré pour les écoles sur le thème de l'alimentation, de la santé et de la valorisation des produits agricoles, qui comporterait différents volets. Chaque école pourrait alors développer son portefeuille d'actions en sélectionnant les volets qu'elle souhaiterait mettre en œuvre, annuellement.

6.2.2 Simplifier les procédures administratives

Les procédures administratives peuvent être un frein à la participation mais aussi au bon déroulement de la mise en œuvre et donc impacter négativement le taux de renouvellement des écoles qui auraient rencontré des difficultés durant le programme.

Nous suggérons les éléments suivant pour faciliter la gestion administrative du programme.

- Simplifier au maximum les procédures d'inscription et de rapportage pour les écoles qui peuvent être un frein à la participation
- Simplifier la gestion administrative et financière en améliorant les délais de remboursement

Ceci pourrait se faire via une plateforme intégrée, à l'instar de ce qui se fait en Flandre, qui faciliterait les inscriptions en ayant un encodage préétabli de l'ensembles des informations relatives aux écoles Bruxelloises (adresse, adresses des éventuelles implantations, nombre d'élèves,...). Cette plateforme permettrait de dématérialiser l'ensemble des échanges entre administration et écoles (inscription, bordereaux, justificatifs, communication) et permettrait également de faciliter le monitoring du programme pour l'administration.



7 Annexes

Voir document en pièce jointe